

ETAT-CIVIL

1763

A

1767

WAT-CIVIL

1765

A

1767

Extrait du registre des sépultures de La paroisse de vaige
Diocèse du Mans de l'année mil sept cent soixante six

Le corps de ~~françois~~ Le moine âgé d'environ soixante
ans de la paroisse de chandellier en auvergne décédé le
vingt quatre mai mil sept cent soixante - six, a été inhumé
le lendemain dans le grand cimetière de cette paroisse par
nous Curé Soussigné, présence de René Fortin et de Joseph
Georget — Soussigné, René Fortin & Georget

P. L. Bouge

Je vous Curé Soussigné certifie l'extrait cy dessus
Véritable et conforme à son original: La vaige
Le vingt quin mil sept cent — soixante six

P. L. Bouge





L'an mille sept cent soixante trois le premier du mois
de janvier est né et a été baptisé le même jour mari Quiffon
fils légitime de charles et a jeanne viaillet suer de long bois
au village de fesson son parrain andré vialet grand pere
maternel sa marraine marie ibertie illiterée Inquis Coutaret

L'an mille sept cent soixante trois et dix huit janvier est né et
a été baptisé le même jour catherine viaillet fille légitime
a jean et a marie ibertie suer de long bois au village
de fesson son parrain jean ibertie grand pere maternel sa
marraine catherine viaillet tante paternelle illiterée Inquis
Coutaret

L'an mille sept cent soixante trois et le vingt cinq janvier est
né et a été baptisé le vingt six josph chaboissier fils légitime
a claud et a anne maret marchand auctua de la libaudie son
parrain josph chaboissier oncle paternel illiteré sa marraine
dame anne denoyer cousine paternelle de la ville de Auxillan
qui a signé avec nous

L'an mille sept cent soixante trois et le vingt septième jour
de mois de janvier est né et a été baptisé le lendemain
pierre pointu fils légitime a jean et a marie montmichel
laboureur au village de la fosse d'arief son parrain pierre
pointu oncle paternel qui a signé avec nous sa marraine
anne monmichel tante maternelle illiterée Inquis
Coutaret

l'an mille sept cent soixante trois et le onzieme jour est né
et a été baptisé le même jour antoine tonnelier fils legitime
de Claude et de Marie Lagrange laboureur au village
de chers. Son parrain antoine tonnelier grand parrain
de marraine Claude Lagrange tante maternelle illibérée

Inquis Coutarel curé

l'an mille sept cent soixante trois est né et a été baptisé le
neuf du mois de mars Marie Coudeyrette fille legitime a Jacques
Coudeyrette et a Marie Chaboissier sieur de long habitant au lieu de la
Coudette parrain mesire Jacques Chaboissier p^{re} curé de la
parroisse de Condat qui a signé. La marraine Marie
flotte illibérée. Inquis Chaboissier sic; Coutarel curé

l'an mille sept cent soixante trois et le vingt troisieme jour est né et a
été baptisé le même jour Claude Girouche fils legitime a Jean
et a Jeanne Anglade sieur de long bois au village de la foret de
son parrain Claude Bourg oncle p^{re} maternel, de marraine Marie
tenchon tante maternelle illibérée. Inquis Coutarel curé

l'an mille sept cent soixante trois et le vingt quatre du mois
de mars est né et a été baptisé le même jour antoine quebert
fils legitime a Laurent et a Catherine Terrasse sieur de long
au village de marie. Son parrain antoine Chauvaget qui a
signé avec nous. La marraine Marguerite de tour illibérée.
Inquis Saulard et Coutarel curé

L'an mille sept cent



Soixante trois et le vingt sept au mois

de mars en l'année de la baptesme le meme jour anne

David fille legitieme de son pere Jeanne et de son frere de long

bois au village de Labas son parrain amand d'uloues la

marraine anne David tante paternelle illittrée Inquis Coutarel

L'an mille sept cent soixante trois et le premier du mois d'août est né

exacte baptesme le meme jour anne porchon fille legitime a

Benoit et peronelle Lavaysses pair de long bois au village de

porchon chabryas son parrain Jean gachon illittré la marraine

anne porchon cousine paternelle illittrée Inquis

L'an mille sept cent soixante trois et le troisième du mois d'août

est né et a été baptesme le meme jour antoinette asche fille legitime

a Jean et Marie Lagrange pair de long bois au village de la croix

son parrain antoin baptesme a signé la marraine antoin

gachon illittrée Inquis baptesme Coutarel

L'an mille sept cent soixante trois et le quatrieme du mois d'août

est né exacte baptesme le meme jour pierre Guiffon fille legitime a

pierre benoit et a Marie Veris pair de long bois au village de

Guiffon son parrain pierre Guiffon oncle paternel la marraine

jacqueline magis tante maternelle illittrée Inquis Coutarel

L'an mille sept cent soixante trois et le huit d'août est né exacte baptesme le

meme jour anne mayaud fille legitime a benoit et a antoinette pair de

de long au village de pariet son parrain Jean mayaud grand pere et

marraine anne lion tante illittrée Inquis Coutarel

L'an mille sept cent soixante trois et le dixieme d'août est né exacte baptesme le

le meme jour Laurent ibistie fils legitime a Joseph et a Catherine

joannet pair de long au village de Guiffon barriere et son parrain

Laurent Comrounal qui a signé la marraine marguerite

bonetier de la parrouffe de Inquis illittrée Inquis

Communal Coutarel

l'an mille sept cent cinquante trois et le douze d'avril est né et
a été baptisé le même jour Louise Anglade fille légitime à ma
sa marquerite du chef de mariage au quel son parrain Jean
duquel oncle maternel de marraine Louise Anglade tante paternelle
et le parrain a signé avec nous Enquis Duches Coutarec

l'an mille sept cent cinquante trois et le douze d'avril est né et
a été baptisé le même jour Marie Grange fille légitime à
Grange Jacques et a Marie de feuille Sœur de long au bourg de cette
paroisse son parrain Antoine Jupidon sa marraine
Marie Grange illitères Enquis Coutarec

l'an mille sept cent cinquante trois et le douze d'avril est né et a été
baptisé le même jour Damien Terrasse fils légitime à Antoine
et a Anne Grandad Sœur de long au village de Chabreyras
son parrain Damien Fontbonne sa marraine Genevieve Terrasse
illitères Enquis Coutarec

l'an mille sept cent cinquante trois et le dix huit avril est né et a été baptisé
le même jour Antoine Longchamps fils légitime à Adrien et a Anne
Sœur de long au moulin de quier son parrain Antoine Batisse
sa marraine Marguerite Longchat illitères Enquis Coutarec

l'an mille sept cent cinquante trois et le vingt six avril est né et a
été baptisé le même jour Marguerite Chomion fille légitime à Jean
Chomion et a Marguerite du tour Sœur de long au village de parnet son
parrain Blaise Chomion sa marraine Marguerite Justier illitères
Enquis Coutarec

l'an mille sept cent cinquante trois et le second jour de mai est né et a été
baptisé le même jour Antoine Bournerie fils légitime à Claude et Jeanne
Bournerie genouillet Sœur de long aumerlin de geris son parrain Antoine Longchat
sa marraine Antoinette Longchamps illitères Enquis Coutarec

l'an mille sept cent cinquante trois et le quatrième jour de mai est né et a été
baptisé le lendemain Claude Fouquet fille légitime à Antoine Vanaguer
Guannel Sœur de long au village de sigon son parrain Guillaume
Jouvenel grand pere maternel de la paroisse de St Ely sa marraine Claude
Fouquet tante paternelle illitères Enquis Coutarec



l'an mille sept cent
May est né et a été baptisé le même jour michel
bravard fils légitime de antoine et anne l'obit suerde
long bois au village de la barrière son parrain michel
l'obit l'oupin ma lionelle de la paroisse de St. Etienne de marraire
merquerite ponceon illitère Enquis Coutare Lure

l'an mille sept cent cinquante trois et le onze du mois de may est né et a
été baptisé le douze antoine pupidon fils légitime a laurent et a
pionelle giron suerde long au village de chât son parrain antoine
pupidon grand pere paternel et a marraire pionelle giron
illitère Enquis Coutare Lure

l'an mille sept cent cinquante trois et le treize du mois de may est né et a
été baptisé Etienne buisson fils légitime a pius et a anne l'oupin suerde
long au village de d'auvillers son parrain Etienne l'oupin qui a signé
avec nous et a marraire anne l'oupin illitère Enquis Coutare Lure

l'an mille sept cent cinquante trois et le treize de du mois de may est né et a
été baptisé le même jour damien anystade fils légitime a Jean et Jeanne l'oupin
suerde long au village de la foresterie son parrain damien l'oupin de la
paroisse de fous nol et a marraire Jeanne anystade illitère Enquis
Coutare Lure

l'an mille sept cent cinquante trois et le quatorze du mois de may est né et a
été baptisé le même jour Noël le moynre fils légitime a christophe et
a Jeanne sarge suerde long au village de la sarge du vil, son parrain
noël sarge grand pere maternel du bourg de l'oupin et a marraire an
bravard illitère Enquis Coutare Lure

l'an mille sept cent cinquante trois et le vingt quatrieme du mois de
May est né et a été baptisé le même jour antoine virvet fils
légitime a anne et a anne chonon mitayer a domaine des vers
son parrain antoine virvet oncle paternel et a marraire antoinette
chonon tante maternelle illitère Enquis Coutare Lure

l'an mille sept cent soixante trois et le vingt sept may est né
Baptême et a été baptisé le même jour anne chanimbeau fille légitime
anne et Claude et a anne Couppat sœur de long au village de
chanimbeau son parrain benoit Couppat oncle maternel la
marraine anne anastade illitères Enquis Coutare ~~Loupin~~

l'an mille sept cent soixante trois et le trente un du mois de may
Baptême et né et a été baptisé le même jour benoit montel fils légitime
benoit jacques et a Lucie fontane sœur de long au village de fumeplantat
montel son parrain benoit fontane grand pere maternel la marraine jeanne
moissen Loupin. illitères Enquis Coutare ~~Loupin~~

l'an mille sept cent soixante trois et le premier juin est né et a
Baptême et a été baptisé le même jour Claude dumas fils légitime a Jean et
Claude et Louise besson sœur de long au village dumas son parrain
dumas Claude besson grand pere maternel la marraine jeanne dumas
tante paternelle illitères Enquis Coutare ~~Loupin~~

l'an mille sept cent soixante trois et le second de juin est né et
Baptême et a été baptisé le même jour anne Coutat fille légitime a
anne françois et a Claude chorion sœur de long au village de deux
Coutat frères son parrain Jean pupidon oncle paternel la marraine
anne Coutat tante paternelle illitères Enquis Coutare ~~Loupin~~

l'an mille sept cent soixante trois et le trois du mois de juin est né
Baptême et a été baptisé le même jour antoine chorion fils légitime a
antoinette etienne et a antoinette borie sœur de long au village de deux frères
chorion son parrain antoine borie grand pere maternel la marraine
marguerite dutour illitères Enquis Coutare ~~Loupin~~

l'an mille sept cent soixante trois et le douze de juin est né et a été baptisé le même
Baptême et a été baptisé le même jour Marie moyrot fille légitime a françois et a Marie abquis sœur de long au
village de fison son parrain benoit Couppat et la marraine Marie pinet
tante de cette parolle illitères Enquis Coutare ~~Loupin~~

l'an mille sept cent soixante trois et le vingt du mois de juillet
Baptême et a été baptisé le même jour Laurent pointu fils légitime de
Jean et a Anne lesdits marchands habitans au bourg de cette par
leurant pointu son parrain Laurent manadas qui a signé avec nous sa femme
marie floche illettrée enquis. L. Manadas Contre l'usage

l'an mille sept cent soixante et le vingt huit juillet après trois
publications d'amen faite a notre messe de paroisse pendant
de trois dimanches consécutifs sans qu'il nous aye paru aucune
opposition ni empêchement nous l'ont donc signé et nous
bravard avons donné la benediction nuptiale a francois bravard fils a
antoINETTE de hunt Claude sieur de long hnt au village de cher et le du
simondet consentement de marquerite la grange sa mere et d'age par fait
de d'une part et a antoinette simondet fille amathieu et de
antoINETTE deffunte marie batiste autorise par led' mathieu son pere
simondet tant au lieu de fisson d'autre partie. de plus ont recu la
jacqueline benediction nuptiale en échange antoine simondet fils
bravard de sire mathieu et de la sire deffunte marie batiste et de
même autorise par led' mathieu pere au d' antoine et a
jacqueline bravard fille au d' sire deffunt Claude et a
marquerite la grange vivante tante au village de cher qui
la autorise et faisant pour elle d'autre partie. presens a
la cérémonie Claude simondet antoine fougere Claude
la grange etienne chorion tous parens aux deux parties
et habitans de cette paroisse illettrés enquis
Contre l'usage

San mille sept cent ^{vingt} Soixante trois et trois huit diodes
d'après les publications récemment faites



notre messe de messe sans que nous ayons eu aucune
opposition ni empêchement nous le renvoyons du prélat
et l'abbé qui nous a certifié n'avoir eu aussi ni empêchement

ni opposition nous lui soussigné avons donné la
benediction sous chapeigne surs de long au village de la faye

durif de cette parisse fils de feu parrett adiffente catherine sœur
faisant pour luy d'une part et a marie montacem fille

a deffunt jean et a antoinette pormel dille autorisee, veuve
en premiere noles de deffunt antoinch moyne, habitante
du meme village de la faye. parisse de St Eloy. D'autre part

présents a la ceremonie christophe le moyne jean
loppa et benoit montagne jean le moyne tous hnt de
la faye durif illi thers Enquies Coutars curé

l'annuelle sept cent Soixante trois et le vingtieme du mois
d'après et né et a été baptisé le lendemain catherine papiou

fille legitime a andré et a francoise i beutie arboitaries
aubourg de cette parisse son parrain jacques grange oncle
so mairaine francoise catherine ibustie tante matre
illi thers Enquies Coutars curé

San mille sept cent Soixante trois et le vingt du mois d'après les
publications remans faites a notre messe parisse sans que nous
ayons eue aucune opposition ni empêchement ou aussi le testateur
du venerable curé de Sandanthe qui nous a certifié que son
renvoi n'avoit eu ni deloues et opposition ni empêchement
En consequence nous lui soussigné avons donné la

Benédiction nuptiale a été nommée savoir a josph le pere
jeune
fameux
fils a claude & a abeau le nouveau de sines de Longbois
ont au village de d'auve sines de cette paroisse ledit josph
a autorité par le d'audon pere et a jeanne fournior
fille a defunt ~~en~~ randois et a marie fournior ont
au huc de la champ parois de la nulle autorise par le
de marie fournior la mere vivante de la dite par a la cérémonie
jean fournior antoine chomont pierre renodias parent
du d'fiter: jean fournior françois fournior
françois bravard milleris Inquis Contaire
L'an mille sept cent soixante trois et le premier d'octobre après trois

publications dument faites a notre messe de parois pendant trois
dimanches consécutifs sans que nous aye paru opposition ny
impediment En conséquence nous lurs soussignés avons
donné la benédiction nuptiale a sous nommes a savoir a
jean tanchon fils a sae george et de defunte marie parite
dette le d'jean tanchon vuy en premiere noyelle de genievre
couppes habitant au huc de la foresterie d'age par fait et
d'age par fait pour luy d'une part et a françoise pinet fille
a qui antoine et a antoinette pupidon la mere vivante et
habitante au village de brus a autorise par la dite antoinette
pupidon présents a la cérémonie l'aurant montés jean jean
pinoche, andré pinet vital pupidon tous parents des sus
nommes milleris Inquis Contaire curé de se

Six
Six mille sept cent soixante trois et le premier jour de
dumant fait a notre messe de mariage nous fust ^{par} quel nous eust
parle aucun impuement ny opposition d'interpance nous
curé soussigné avons donné la benediction nuptiale aus
seus nommes de voir a Jacques dumas fils a feu antoine de
deffunt catharine juydon journalier hant au lieu dumas d'age
parfait et faisant pour luy d'une part et a Claude grange
fille a ancre et de jeanne bonie hants au bourg de chardet
la quelle authorisee par ses peres et mere vivans presus
ala ceremonie pierre de jean de nas freres de pour
antoine et Claude grange parents de pour illitteres

Inquis Coutarec curé

Six mille sept cent soixante trois et le premier jour de
trois publications dumant faites a notre messe de mariage
pendant trois dimanche complets sans quil nous aye paru
aucun impuement ny opposition qu'ass. le curé
du venerable curé de jarnol que nous a attesté nous
de l'ouvert aucun impuement ny opposition, d'interpance
nous curé soussigné avons donné la benediction
nuptiale a seus nommes de voir a Jean aubriche
fils de deffunt Etienne et de deffunt Louis Dubour
fais de long bois au village de parret, l'ad Jean d'age
parfait et faisant pour luy d'une part et a Gilberte berne
fille de deffunt Laurent et de deffunt Louis porchon, h
hants au village de d'as freres, l'ad Gilberte autorisee par
son frere antoine berne presus ala ceremonie Etienne chonion
jacques grange antoine berne antoine porchon
illitteres Inquis Coutarec curé

l'an mille sept cent dixante trois et le douze du mois de septembre est
Bapt. nec. et a été baptisé le même jour Jeanne Sauvadet fille légitime de
de Jacques de Marie Louches ou Labouriau habitons au village de
Jeanne Couppat. Son parrain Antoine Sauvadet oncle parrain illettré
Sauvadet sa marraine Jeanne Chaboussier tante maternelle qui a signé
avec nous. Jean Boissier Curé

l'an mille sept cent dixante trois et le treize du mois de septembre
après trois publications dûment faites à notre messe de
parroisse pendant trois dimanches ou fêtes consécutives sans
qu'il nous aye paru aucun empêchement canonique ny
mar. l'inter. opposition civile nous Curé soussigné avons donné la
jean benediction nuptiale à tous nommez savoir à Jean
fougere et antoinette fougere fils de ^{michele} fougere et de défunte Marie
Chouion femme de long habitans au lieu de fougere son faisant
pour luy d'une part et de antoinette Chouion fille a Pierre
de défunte Louise Chouion, la dite antoinette autorisée
par son d'ice Pierre siue de long au village de parrel
même paroisse présents à la cérémonie Antoine fougere
André et Jean Chouion, et Pierre fougere tous parents aux
parties et de de notre paroisse. Messieurs Inquis
Constantin

l'an mille sept cent dixante trois et le treize du mois de septembre
après trois publications dûment faites à notre messe de paroisse
pendant trois dimanches ou fêtes consécutives sans qu'il nous
l'inter. aye paru aucun empêchement canonique ny opposition

Sept 28

ville ou le curé de monpau la cure de segre qui nous
 a assisté n'avoit de me me de l'aveu de l'impediment
 opposition. En consequence nous l'aveu soussigné, a nous
 donné la benediction nuptiale a antoine ponthon vuy
 en premiere noye Pierre la roche plus de long au village
 de chabryra faisant pour luy d'une part et a
 antoinette montaud fille a defant pierre et anne
 vachier veuf en premiere noye de lauren malygoe d'age
 parfait quoy que cependant autorisé de sa mere anne
 vachier journaliere habitante au village de gaillard de
 la paroisse de segre. presens a la ceremonie benoit ponthon
 vital Lyon benoit chabrier françois montaud tous
 parents aux parties contractantes & l'abbé de segre
 Coutarel curé

L'annulle s'est fait soixante trois & le trois du mois de
 septembre après trois publications duement faites a notre
 messe de paroisse sans qu'il nous aye paru aucun impediment
 canonique ny opposition civile ou le l'aveu de monpau
 le venerable curé de st Eloy qui nous a l'aveu de me me
 n'avoit eu aucun impediment ny opposition. En consequence
 nous l'aveu soussigné, avons donné la benediction nuptiale
 aux parties requerantes & sous nommés, a sçavoir

Le père Londechamps fils a été Antoine de l'effort
Londechamps a été Damas fils de long bois au village du buisson
Etage par fait d'une partie de Marie Carrière fille de
Damas Laurent et d'Antoinette menaffolk authoisie par ses dis
pères et mère vivants hnt's journaliers au Bourg de St
Etienne d'autre part qui sont de la cérémonie Antoine et
André, et Laurent la Carrière Jacques Londechamps

Et Jean ibertie illitères Enquis Couillard curé
L'an mille sept cent dixante trois le vingt septième de septembre
et au acte baptisé le vingt septième Pierre Londechamps fils légitime
à Antoine pupiller et à Marie Londechamps vaticiens au Bourg
de cette paroisse son parrain Pierre Londechamps la marraine
Jeanne蓬chon tous parents de l'enfant illitères Enquis
Couillard curé

L'an mille sept cent dixante trois le vingt septième de
septembre époque de la baptisé le vingt huitième Marguerite
fille légitime à Antoine et à Anne Couduyra marchand habitant
au village de Couppat son parrain Jean Couduyrat de son
mère la marraine Marguerite Couduyra tante aussi
maternelle illitères Enquis Couillard curé

L'an mille sept cent soixante trois et le cinquiesme novembre
est né et est baptisé le meme jour marie rouvet fille legitime
antoine et francois perot meuniers au moulin des bords
son parrain vital rouvet oncle paternel et marraine mere
doteur tant paternelle illitterés Inquis Coutarel Cure

L'an mille sept cent soixante trois et le deuxiesme novembre
est né et est baptisé le meme jour antoinette chonion fille
legitime a antoon et a marie rois sieur de long au village
des deux freres, son parrain jacques gachon de
marraine antoinette gachon habitants du bourg de
cette paroissee illitterés Inquis Coutarel Cure

L'an mille sept soixante trois et le vingt sixiesme d'un mois
de decembre est né et est baptisé le meme jour
francois longuechamp fils legitime a andrés et
a marguerite rapparie journaliers habitans au
moulin de quois son parrain francois gourniche
son beaufrere maternelle de du village de geneste
parroisse de l'ordat et marraine marguerite londe
longuechamp Louise maternelle illitterés Inquis
Coutarel Cure

Bapt
antoinette
chonion

Bapt
francois
longuechamp

1771

[Faint, illegible handwriting in cursive script, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

10

Die
Jernst

1771
1772



L'an mil sept cent sixantetrois le Neuviesme Janvier
Je soussigné M. Sebastian Charles Noire Curé de
Luzern ay Intenue dans le funtiro de cette
Paroisse le Corps d'Antoine jinet tiru de y plaue
de la paroisse d'Eschaudely Diocèse de Clermon
en Auvergne, age de cinquante six ans ou
environ qui es deud' d'Autres maneres de serement
de l'eglise a l'interement duquel out assistés
Mathieu & J. B. Binet ses fils, andré jinet
son frere, Vital Dipidon, son beau frere, Jean
Bout son Neveu, tous tiru de y plaue de la
Paroisse d'Eschaudely qui ont dectare sur serment
de Requies. jinet son frere, et Viola Royer son
Daue de ce diocèse qui ont signé sur l'acte
Je soussigné certifie que le present extrait est conforme a l'original
es Registres de l'epitaphie de la paroisse de Luzern Diocèse de Clermon

à Argent le Vintiesme Jour de ce Mois de
Janvier mil sept cent soixante trois
NOUVEAU

Office de Lemizec

Je soussigné Curé de la paroisse de Richandis au
certificat que l'acte mortuaire d'Antoine Pinet, nous
a été remis par son fils le vingt huitième du
mois de juin mil sept cent soixante trois, le
du même jour. Contre Lureff.

...ora de

...re

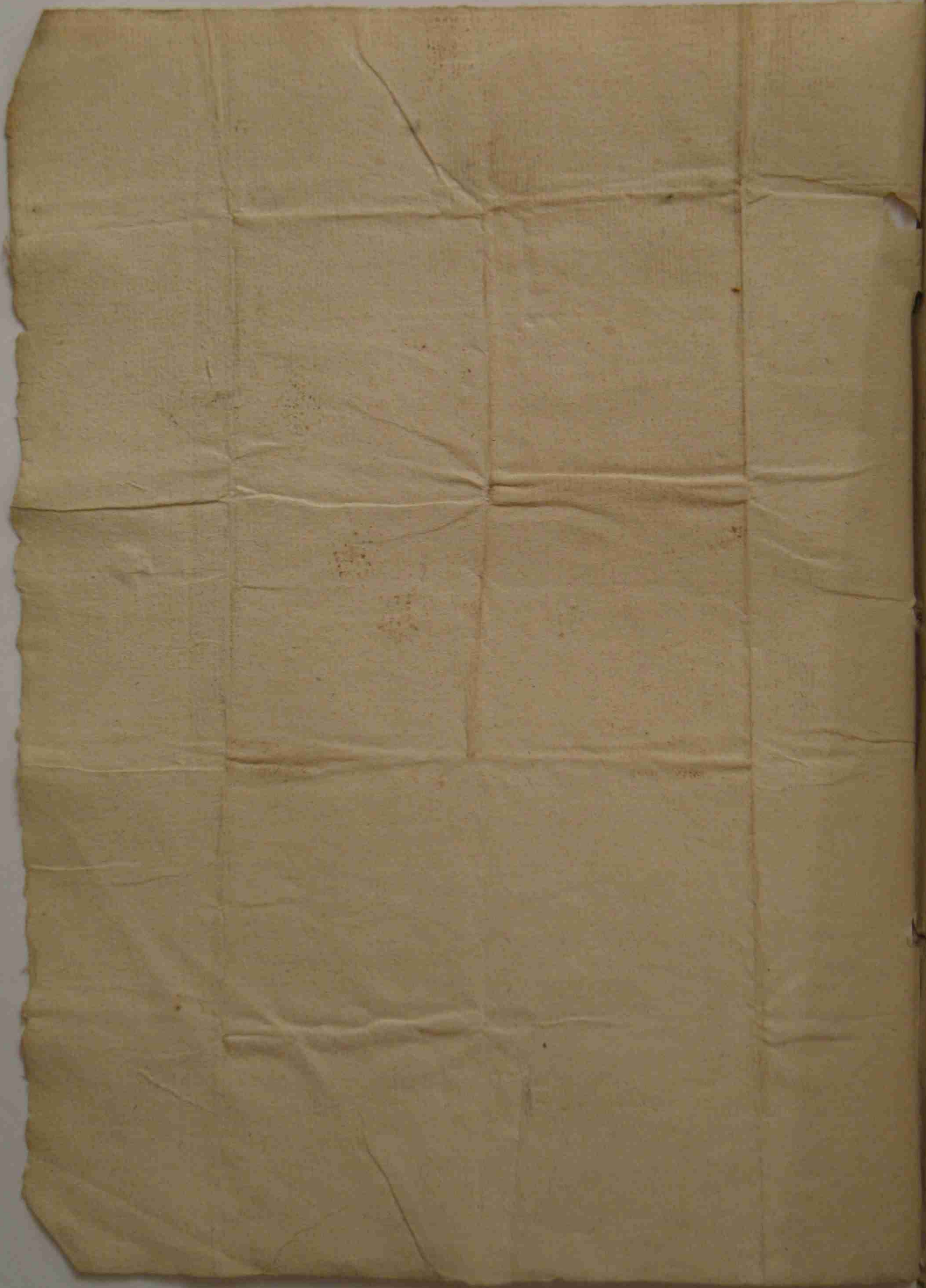
...m/au

...dus a

...p, non

...me de

...fud



Handwritten text on the right edge of the page, partially visible. The text is written in a cursive script and appears to be a list or index of names or entries. Some legible words include "Henne" and "Lander".



premier th

est
de
mari

L'an mille sept cent soixante deux et le quinzieme
jour du mois de janvier est mort au village de
après avoir reçu les sacrements antoin laquiere age
d'environ quarante deux ans et a été inhumé dans notre église
le lendemain presant au convois etant lesmeux jean gachon
illitteré Inquis Contave Cure

est
mari
Dourq

L'an mille sept cent soixante trois et le quinzieme du mois de
janvier apres avoir reçu les sacrements est mort au village
de la foresterie marie Dourq age d'environ cinquante six ans
et a été inhumé le lendemain presant au convois auquesin
ostier et jean gachon illitterés Inquis Contave Cure

est
andrie
viaille

L'an mille sept cent soixante trois et le neufieme mois de
janvier est mort au village de Dourq andrie viaille age
d'environ deux ans et a été inhumé le jour suivant presant
andrie viaille et jean gachon illitterés Inquis Contave Cure

est
Etienne
pajidon

L'an mille sept cent soixante trois et le dix septieme jour
de mois de janvier apres avoir reçu les sacrements est
mort au Dourq de cette parroisse Etienne pajidon age
d'environ vingt trois et a été inhumé le lendemain dans
notre église les ceremonies de l'église dûement observées
on été presant au convois etienne et jean pajidon
jean gachon illitterés Contave Cure

En l'an mille sept cent soixante trois et le dix neuve
mois de mars est inhumee dans notre amebere
les ceremonies de l'eglise ducement observees, morte
le jour precedent au village de flosson apres avoir
reçu les sacrements, marie auge age d'environ
soixante ans presens au convoi Damien forbone
et jacques terrasse et autres heritiers Coutarel

En l'an mille sept cent soixante trois et le dix neuve
mois de mars, apres avoir reçu les sacrements et
morte au village de douy de schandelis paulle
galmeard agee d'environ soixante un ans est
est inhumee dans notre amebere le vingt un
les ceremonies de l'eglise ducement observees presens
au convoi antoine moissein et jean papidon
et autres heritiers Coutarel

En l'an mille sept cent soixante trois et le vingt deux
mois de mars apres avoir reçu les sacrements, est morte
au village de douy freres laurent heraud age d'environ
soixante ans et est inhumee le vingt trois dans notre
amebere les ceremonies de l'eglise ducement observees
en presence d'antoinette et aulou antoine ponchon et autres
heritiers Coutarel

L'an mille sept cent soixante trois et le vingt trois du
mois de mars est mort françois foubonne age de cent
trois mois et a été inhumé le vingt quatre dans notre église
présent françois vigier et jean guichon illittrés Enquis
Coutarec Cure



L'an mille sept cent soixante trois et le vingt cinq du mois de
mars apres avoir reçu les sacrements est mort au village
de Louvray Claude fargete age d'environ soixante quinze
ans et a été inhumé dans notre église le vingt six les
ceremonies de l'église dûment observées présents au
convoi Claude maget et Claude Guignon illittrés Enquis
Coutarec Cure

L'an mille sept cent soixante trois et le deux du mois d'avril
est mort au bourg de cette paroisse apres avoir reçu les sacrements
Guertere hortier age d'environ trente six ans et a été inhumé
dans notre église le troisiem les ceremonies de l'église
dûment observées présents au convoi jean puydon et andré
beraud illittrés Enquis Coutarec Cure

L'an mille sept cent soixante trois et quatre du mois d'avril apres
avoir reçu les sacrements de l'extremion Claude est mort au domaine
des vers more serret age d'environ dix ans et a été inhumé le
cinq présent au convoi jean serret et jacque charlot
sans les ceremonies de l'église dûment observées les sacrements
illittrés Enquis Coutarec Cure

Vertical text in the left margin, including words like 'an', 'mois', 'age', 'et', 'présent', 'illittrés', 'Enquis', 'Coutarec', 'Cure'.

L'an mille sept cent
sixante
quatre

L'an mille sept cent sixante trois et le onzieme avril est mort
au village de parrel age de quatre jours
preparé au convoi jean magaud et laude chorion illittere,
Enquis Coutarel curé

L'an
mille sept
cent
sixante

L'an mille sept cent sixante trois et le onzieme d'avril
est mort au village de chabryca anne pore hon age
de environ deux jours et a été inhumé le lendemain
dans notre cimetière preparé au convoi curé
pore hon, et antoine pore hon illittere, Enquis
Coutarel curé

L'an
mille sept
cent
sixante

L'an mille sept cent sixante trois et le onzieme d'avril après avoir
reçu les sacrements est mort au village de naves annet domra
age d'environ soixante quatre ans et a été inhumé le docteur
dans notre cimetière la ceremonie de l'eglise dument
observée par le convoi jacques Louis terrasse
illittere Enquis Coutarel curé

L'an
mille sept
cent
sixante

L'an mille sept cent sixante trois et le vingt sept du mois d'avril
est mort au village des deux fers, après avoir reçu les
sacrements, antoine pore hon age d'environ soixante quinze
ans et a été inhumé le lendemain dans notre cimetière les
ceremonies de l'eglise dument observées par le convoi
convois, antoine pore hon, et pierre, guerison illittere
Enquis Coutarel curé

L'an mille sept cent Soixante trois et le neuvieme du mois
de may apres avoir reçu les sacrements est morte
au village de



deux freres françoise querinon agee
d'environ trente ans et est inhumee dans notre ametiere le
dit presbtre au conuois antoine jonchon et jean grollet illitres
Enquis Coutarec Cure

L'an mille sept cent Soixante trois et le quinze du mois
de may est morte au village de deux freres etienne
buisson agee de trois jours et est inhumee dans notre ametiere
le seize presbtre au conuois jean gachon illitres et
etienne biraud qui a signe avec nous Enquis

L'an mille sept cent Soixante trois et le vingt du mois de may
est morte apres avoir reçu les sacrements, au village
de fous plantat, marie dutour agee d'environ Soixante ans
et est inhumee le vingt un dans notre ametiere les
ceremonies de l'eglise dument observees presbtre au
conuois damien et Blaise dutour illitres Enquis
Coutarec Cure

L'an mille sept cent Soixante trois et le trente unieme du mois de juillet
apres avoir reçu les sacrements est morte au village de
fiou, agee d'environ quarante huit ans et est inhumee le lendemain
dans notre ametiere presbtre au conuois josph ibert et jean gachon
illitres Enquis Coutarec Cure

l'an mille sept cent soixante trois et le troisiesme
d'aoust apris avoir reçu les sacrements est mort
au lieu de moulin de gerys chienne pupidon age
deviron quarante huit ans et a été inhumé dans
notre église le quatorze les ceremonies de l'église
ont été observées presens au connois Claude tonnelier
et antoine londechamp illitères Inquis Contarcelles

l'an mille sept cent soixante trois et le troisieme d'aoust apris avoir reçu
les sacrements est mort au village de la foresterie Mais
aliquis et a été inhumé dans notre église le quatorze
les ceremonies de l'église ont été observées presens au connois
antoine et Claude parrot illitères Inquis Contarcelles
et age d'environ quarante deux ans

l'an mille sept cent soixante trois et le vingt septiesme
du mois de septembre est mort au village de chabray
apres avoir reçu les sacrements en chaire les rappe
et a été inhumé dans notre église le vingt huit
les ceremonies de l'église ont été observées
presens au connois antoine terrasse et christophe
bravard illitères Inquis Contarcelles
et age d'environ quarante ans

quatre

l'an mille sept cent soixante deux, le cinq du mois d'octobre
est morte au village du faux planté Jeanne Le Roche
après avoir reçu les sacrements, âgée d'environ soixante
deux ans et a été inhumée le premier dans notre
cimetière. Les cérémonies de l'église du mort observées
présent au convoi Benoit Fontaine Antoine
Montel M. Thois Inquis Coutarel curé

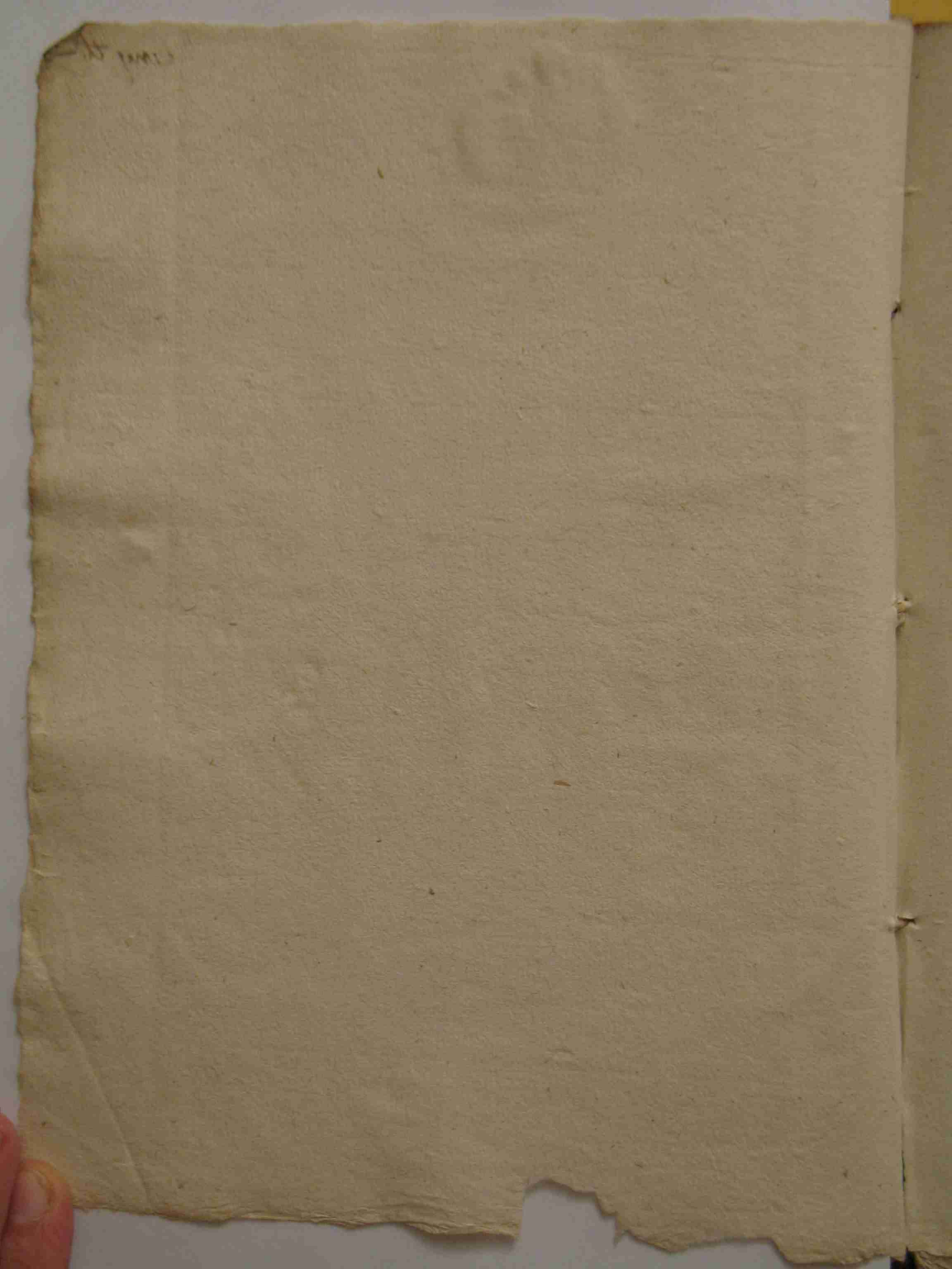
l'an mille sept cent soixante trois, le vingt sixième du
mois de décembre est morte après avoir reçu les sacrements
au village du moulin de geris Marguerite Rappari
âgée d'environ trente quatre ans et a été inhumée dans
notre cimetière le vingt septième les cérémonies
de l'église du mort observées présent au convoi
Joseph Rappari Claude Longchamp M. Thois
Inquis Coutarel curé

7
1841

U

[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

copy to



111
Jennier 11

10. 10. 10
10. 10. 10

Buy
jealpi
inter

Buy
Ethi
Gera

Ch
Inte
Ch
Gera
Gera
Gera



Baptême
 au lieu
 tout
 l'an mille sept cent dix huit du mois de
 janvier est né et a été baptisé le
 même jour Jacques
 Claude ibertie fils de long au villey de parol son parrain
 Jacques ibertie grand pere materiel sa marraine antoinette
 Delour tante paternelle illitterée Inquis Coustare Laveffeur

Baptême
 Etienne
 Gervaud
 l'an mille sept cent dix huit du mois de
 janvier est né et a été baptisé le même jour Etienne Gervaud fils
 Legitime a anovés et a antoinette longuechal aubergistes au
 Bourg de Chandelles son parrain Etienne Gervaud son frere qui a
 signé avec nous sa marraine Marie flott illitterée Inquis
 Gervaud Coustare Laveffeur

l'an mille sept cent dix huit du mois de
 de parol sans que nous ayé eu signifié aucune objection
 ny paru aucun empêchement canonique en la célébration
 de mariage le curé qui nous a été présenté au lieu
 comme opposé ny empêchement au mariage de
 longuechal curé de Chandelles avons donné la bénédiction nuptiale

a Claude deuzelade fils majeur a différé et a été
 a adifféré Marie leiston cocturier au lieu de
 monbassier faisant pour lui d'une part et a antoinette
 longuechal fille a antoine et a Anne du hies sieur de
 mere vivans le curé de Chandelles au lieu de
 monbassier en dignité de curé présent a la cérémonie
 antoine longuechal pere a l'épouse et a antoinette
 antoine marlingue ont signé avec nous et y ont
 deuzelade curé de Chandelles au lieu de

notre Longueval Berrand Martin Contreleur

l'an mille sept cent cinquante quatre et le vingt huit Ja
nois de janvier apres toute publication de bans faites

et notre messe de paroisse pendant tous dimanches
entre confesseurs sans que nous ayé par u aucun empeschem

tant que nous n'ayé esté signifié opposition En consequence nous luy souffri
rons donner la benediction nuptiale a sous nommez

Savoir a Jean Baptiste Sauvadet fils a desieur Berrand
et a desdite Marie veuve marchant habitant au village

de Louppes qui fait pour luy d'une part et a marquette
Longueval veuve la premiere veuve de feu Etienne, veuve

habitante au mesme lieu d'age parfait et faisant pour
elle d'autre part presant a la ceremonie Antoine et Etienne

Sauvadet Antoine Longueval et Etienne Berrand tous
parents des epoux et qui ont signe avec nous Enquis

Berrand Sauvadet Sauvadet
Contreleur

l'an mille sept cent cinquante quatre et le premier jour de
mars est né un enfant baptisé le mesme jour Marie barthelemy

a Antoine et Anne Longueval mestiers au domaine de veuve Jean
perrain barthelemy avec Jeanne du lieu et marquette

avec Jeanne de la paroisse de St Germain le mesme qui a signé
avec nous samedy veille Marie Longueval la sœur materielle

d'elle et Enquis Jeanne de la paroisse de Contreleur
l'an mille sept cent cinquante quatre et le six de baptise le mesme

jour de dimanche du mois de mars presant pour luy son pere
Antoine et Anne d'avis Jean de Longueval au village des deux preses
Jean Perrain Pierre queyrenon de la paroisse de Contreleur

le 7^e jour
jean
pupin
L'an mille sept cent soixante quatre et le premier du mois d'avril
est né et a été baptisé le même jour jean pupin fils légitime
de jean et de jeanne parochiens du long au village de Labbas son parrain
pierre noël son parrain jean lundiselle son cousin germain
et la marraine antoinette pichon tante maternelle illithes
Inquis Coutare, curé

L'an mille sept cent soixante quatre et le troisième d'avril est né et a
été baptisé le même jour Claudine Justier fille légitime de Antoine et
de Claudine fraulou de tout plus de long au village de Labbas son parrain
Justier et la marraine Claudine de tout plus
toute maternelle illithes Inquis Coutare, curé

L'an mille sept cent soixante quatre et le troisième d'avril est né et a été baptisé le
même jour Anne Daultoux fils légitime de Aquillaume et de Françoise l'ordochamps
Daultoux de son au village d'Amas son parrain Anne Daultoux et la marraine
la marraine Anne terrasse illithes Inquis Coutare, curé

L'an mille sept cent soixante quatre et le neuf du mois d'avril est né et a été
baptisé le même jour Antoine au benche fils légitime de Claude et de Marguerite
de tout plus de long au village de parrel son parrain Antoine
anglade cousin maternel la marraine Gilberte Giraud tante paternelle
illithes Inquis Coutare, curé

L'an mille sept cent soixante quatre et le douze du mois d'avril est né
et a été baptisé le même jour Catherine Audoyra fille légitime
de Antoine et de jeanne pignol plus de long au lieu de la grande
Cousin son parrain François rouvet cousin paternel et la marraine
Catherine ortier cousine paternelle illithes Inquis Coutare, curé

L'an mille sept cent soixante quatre et le quatorze du mois d'avril est né et a été
baptisé le même jour Claudine Anglador fille légitime de Etienne et de
Antoinette d'Anglade plus de long au village de Labbas son parrain
jean Anglade oncle maternel la marraine Claudine de tout plus
paternelle et le parrain et la marraine nous Inquis ANGEARD
et la marraine de tout plus Inquis Coutare, curé



L'an mille sept cent ^{Trois} soixante quatre et le ^{quatrième} jour de may
daoril est né et a été baptisé le même jour jean maillat
fils légitime a jean

au village de Coucyra son parrain jean vicillier son frere
la marraine Louise pupidon illitterés enquis Contars Cure

L'an mille sept cent soixante quatre et le dix huit de mois de may
né et a été baptisé le même jour marie pupidon fille
légitime a jean et a antonette pinet puer de long au village
de chiel son parrain marie pupidon son frere la marraine
marie pupidon la puer illitterés enquis Contars Cure

L'an mille sept cent soixante quatre et le vingt quatrième du mois
daoril est né et a été baptisé le vingt six jearme isselle fille
légitime a blaise et a agathe boug hier de long au village des
deux freres son parrain antoine isselle leur paterneel, la
marraine jearme panchon leur pre materneel illitterés enquis
Contars Cure

L'an mille sept cent soixante quatre et le vingt septième du mois
daoril est né et a été baptisé le même jour magdeleine Dubois
fille légitime a jean Dubois et a marquerite iberte puer de long
au village de parret son parrain jean iberte grand pere materneel
la marraine magdelaine chadue grand mere paterneel illitterés
enquis Contars Cure

L'an mille sept cent soixante quatre et le trentième du mois daoril
est né et a été baptisé le même jour a berne Coucy puer de long
a berne et a agathe Coucy puer de long au village
de busson son parrain a berne Coucy puer de long materneel
la marraine jearme Coucy illitterés enquis Contars Cure

Handwritten notes in the left margin, including names like 'Jean', 'Agathe', 'Antoine', and 'Jeanne', and other illegible text.

Boys L'an mille sept cent sixante quatre le trente deuxiesme d'aul
est nee et a ele baptise le meme jour jianne clavelier
legitime a andrie et a jianne rodie sieurd Long au village de labba son parrain antoine roche marchand
clavelier demourant au huc du lausel posse de st. man et sa marraine
jeanne clavelier la marraine jeanne dumas illiterée Inquis
Contarell curé

Boys L'an mille sept cent sixante quatre le trente uniesme de mois
d'aveil est nee et a ele baptise le meme jour jiane parrot fille
legitime a claude et a francois prugere sieurd Long au village de la
forestiere son parrain jean vicellit sa marraine antoinette angot
tante paternelle illiterée Inquis Contarell curé

Boys L'an mille sept cent sixante quatre le premier de mois de may
est nee et a ele baptise le meme jour anne grolet fille legitime a j
et a gabriel le ponceon sieurd Long au village de deudreux son
parrain andrie grolet oncle paternel sa marraine anne david
tante maternelle illiterée Inquis Contarell curé

Boys L'an mille sept cent sixante quatre le cinq de mois de may est nee
et a ele baptise le meme jour jiane saucedet fille legitime a benoit et marie
jean leudry sieurd Long au village de laussat son parrain jean
sardet des fouquet parrain de sa tante maternelle sa
marraine marie bonje Cousine paternelle illiterée Inquis
Contarell curé

Boys L'an mille sept cent sixante quatre le sixiesme jour de mois
de may est nee et a ele baptise le meme jour anne rouvet
fille legitime a antoine et a antoinette puydon sieurd Long
au village de la forestiere son parrain francois rouvet le huc
paternel sa marraine anne puydon tante maternelle
illiterée Inquis Contarell curé



l'an mille sept cent soixante quatre et le premier may est né et a été baptisé le même jour
 Claude Legitimie a Claude et a Marie Fabre de Bourg de Chardelles
 de Long son parrain Jacques Gachon et Claude Grange
 son parrain paternelle illitteres Inquis Contre l'aveu

Bapt
 Claude
 Grange

l'an mille sept cent soixante quatre et le septieme du mois de
 may est né et a été baptisé le huitieme Claude Grange fille
 Legitimie a Claude et a Marie Fabre de Bourg de Chardelles
 de Long son parrain Jacques Gachon et Claude Grange
 son parrain paternelle illitteres Inquis Contre l'aveu

Bapt
 Joseph
 Lion

l'an mille sept cent soixante quatre et le dix neuvieme may est né
 et a été baptisé le même jour Joseph Lion fils Legitimie a Françoise
 et a Marie Conduet surs de Long au village de d'us surs son
 parrain Joseph Chabossier et a Marie Anne Couaud surs
 d'us originaires et habitans de cette paroissee illitteres
 Inquis Contre l'aveu

Bapt
 Antoine
 Rouvet

l'an mille sept cent soixante quatre et le vingt un du mois de may
 est né et a été baptisé le même jour Antoine Rouvet fils Legitimie
 a Claude et a Françoise Magis surs de Long au village de Coudeyras
 son parrain Antoine Meurt oncle maternel et a Marie Anne
 Claude Bourg tante paternelle illitteres Inquis Contre l'aveu

Bapt
 Magdelaine
 Porechon

l'an mille sept cent soixante quatre et le troisieme may est né et
 a été baptisé le même jour Magdelaine Porechon fille Legitimie
 a Joseph Poret et a Jeanneourn surs de Long au village de
 d'us surs son parrain Benoit surs oncle maternel et a
 Marie Anne Couaud tante paternelle illitteres
 Inquis Contre l'aveu

L'an mille sept cent soixante quatre et le septieme juin est ne et est

Baptême le meme jour anne fouquier fils de Le septieme aurois me
anne fouquier
sa marquerite joannel faust de long au vi village de fioffer, son
parrain annet de tout cousin paternel sa marraine antoinette
chouin tante paternelle illitres huguis Coutare Curet

L'an mille sept soixante quatre et le huitieme du mois de juin
est ne et a été baptisé le meme jour anne marquet fille legitime

Baptême
anne marquet
a jean baptiste et anne chassaing metayer au domaine de
langlade, son parrain jean marquet oncle paternel sa marraine
anne chassaing tante materielle illitres huguis Coutare Curet

L'an mille sept cent soixante quatre et le dixieme juin est ne
et a été baptisé le meme jour marie laumerie fille legitime

Baptême
marie laumerie
a jean et a vitale aubéniche laboueurs au moulin de gues
son parrain françois lauvadit oncle paternel sa marraine
marie loundyras cousine paternelle illitres huguis
Coutare Curet

L'an mille sept cent soixante quatre et le vingt huitieme du mois de juin
est ne et a été baptisé le meme jour benoite dumas fille legitime

Baptême
benoite dumas
a antoine et a catherine loundyras metayer au domaine des Inchaux
son parrain claude dumas oncle paternelle sa marraine benoite
poussier tante materielle illitres huguis Coutare Curet

L'an mille sept cent soixante quatre et le trente juin est ne et a été baptisé le
meme jour antoinette lorrainne fille legitime a antoine et anne lorrainne
a antoinette lorrainne lorrainne au village de chabryras son parrain antoine lorrainne
paternel sa marraine antoinette lorrainne tante materielle illitres

Inquis Coutant Louis

L'an mille sept cent soixante quatre le deuxieme juillet est
née et a été baptisée le même jour ~~est~~ marie barriere fille
legitime a pierre et a marquerite maye muniors au moulin
neuf son parrain marc angade qui a signé avec sous
la marraine catherine ortier illitres Inquis

L'an mille sept cent soixante quatre et vingt deuxieme juillet
est né et a été baptisé le même jour baptiste pinet fils legitime
a claud et a marie magaud netayer au domaine de bonde
son parrain baptiste marquet cousin paternel la marraine
marie batisse Cousine paternelle illitres Inquis Coutant Louis

L'an mille sept cent soixante quatre et le dix neuvieme du mois
de juillet est né et a été baptisé le même jour antoine fontbonne
fils legitime a damien et a antoinette Cravard marchaillers
au bourg de cette paroissee son parrain antoine pequidon
la marraine anne pointe illitres Inquis Coutant Louis

L'an mille sept cent soixante quatre et le vingt huitieme au mois
après trois publications diuement faites pendant trois marches
confessifs a notre messe de paroissee quand il nous a été passé
aucun empêchement ny opposition ou aussi les articles de
missives les dures d'ignorance et consent qui n'ont pour
allure n'avoit de l'ouuer comme me aultre n'empêchement ny
opposition, la consequence n'est pas et d'ignorer avons

apt
marc
vriere
ille
Bap
Baptiste
pinet
fontbonne
antoinette
fontbonne
marie
claud
magrange
quabuelle
marquet

donné la benediction nuptiale a claud la grange fils a
feu antoine et a marie chabambeau majeur sieur de Longe
au village de cher faisant pour luy d'une part et
gabriele marquet fille a homme et a defuncte anne mar
- pour nabeur habitante au lieu de l'archerie parroisse
de chesneuve de l'autre part. presens a la ceremonie
françois bravard anret grange quillaume alogier antoine
laubacette tous parents des deux. Contestans

L'an mille sept cent soixante quatre et le vingt huitieme jour
apres trois publications du mariage faites a notre messe de paroisse
pendant trois dimanches consecutifs sans qu'il nous ay
paru aucun empêchement ny opposition ou le certifiat

mar.
antoin
la grange
et
susanne
boudet

de monsieur le curé de chesneuve de l'autre qui nous a
atteste de meme n'avoir eu connoissance d'empêchement
ny opposition significé, en consequence nous curé
nous soussigné avons donné la benediction nuptiale a antoine
la grange fils a françois et a Louise toutes vivans
pour luy habitans au village de cher parroisse de chesneuve
et d'une autre part a susanne boudet fille a
feu quillaume et a defuncte anne toutes habitans
au lieu de l'archerie de l'autre. Je par quillaume
laubacette a en luy en jour nabeur habit au lieu
de l'archerie susdoyté de chesneuve de l'autre

faisant pour elle d'autre partie. présent d'icele mariage
annet grange frontois baron guillaume abquis
antoinc laubrosse tous parents des epoux et illitres.
Enquis Cottarel Cariff

L'an mille sept cente sixante quatre et le onzieme de septembre
apres trois publications dument faictes a notre messe de
parroisse pendant trois jours tous dimanche que
faites sans qu'il nous aye paru aucune objection
ny opposition En consequence nous Louis Souffigne
avons donne la benediction nuptiale a Claude buisson
et a autre Claude et a Anne Latiffe suars de Longsac
vicans au village de l'esperet et a Marie pinet fille
a disant ma tante et de disant charlotte loupot
habitante au lieu de loupot autroisepar a nous pinet
son oncle present a la ceremonie pierre buisson andret
pinet Claude Simonnet Jean gachon tous parents et amis
des parties illitres Enquis Cottarel Cariff

L'an mille sept cente sixante quatre et le dixieme de novembre
de septembre apres trois publications dument faictes a notre
messe de parroisse pendant trois jours tous dimanche
ou faites sans qu'il nous aye paru aucune objection

ni empêchement En conséquence nous Curé / ou Signé
avons donné la benediction ne phall a mattheu
battise fils a damien et a anne dumas freres de long
vivans au village de ^{fignon} parret et a cesteinette Dutour
veuve d'astoin Dutour et fille a Caslmey veuve d'astoin
anne papidon originaire du lieu de parret En service
chez jacques chavadet dit barante au lieu de leuyppa
presens a la Ceremonie damien battise pere de lepeure
benoit dumas cousin vital et jean dutour freres
le jeune illiteres Enquis Cette

L'an mille sept cent soixante quatre et le onzieme du mois de
septembre apres trois publications dument faites a notre
messe de paroisse pendant trois dimanches ou fetes sans

qu'il nous aye paru aucun empêchement ny objection
En conséquence nous Curé / ou Signé avons donné
la benediction ne phall a pierre viatis fils a andrieu
et a ^{de} sante marie veuve, autorise par Louis d'andrieu
son pere vivant journalier au village de lepeuet et
a jeanne dumas autorise par Louis dumas et Catherine
chavet ses pères et mere vivant melapier etc

470
mattheu
battise
et
cesteinette
Dutour

m
pierre
viatis
et
jeanne
dumas

Demain des huc laud present ala ^{sent} ~~ceremonie~~
andrei vialis frere a lepoise jean et andrei
Thomas seigneur a lepoise pierre guison illittere
Enquis Coutare L. Cure

L'an mille sept cent soixante quatre et le douzieme
du mois de septembre est nee et aete baptisee
meme jour Catherine mayet fille legitime a
antoine et a clauda d'outour journaliers au village
de labbas son parrain pierre barriere oncle
paternel la marraine Catherine ostier tante
paternel illittere Enquis Coutare L. Cure

L'an mille sept cent soixante quatre et le dix huit du mois de septembre
apres trois publications dument faites a notre messe de
paroisse pendant trois dimanche consecutifs sans qu'il nous
aye paru ny en pechement ny opposition En consequence
nous luy souffres avons donne la benediction nuptiale
aux sus nommes savoir a Claude chahimbeau fils d'antoine
est deffunt jacqueline monmorin
les Claude authoise pas son dit pere antoine chahimbeau
et a Catherine vialis fille a andrei et de defunte marie
coque la dite Catherine authoise pas son pere andrei
journaliers habitant du village de lespoise. presus ala
ceremonie andrei vialis pere et jode vialis frere a lepoise
Claude chahimbeau oncle a lepoise jean dumas parrain

Cure
marche
de long
te d'out
ed. par
Enquis
de long
de h
se mayet
oise
notre
Claude
chahimbeau
Catherine
vialis

illustres Enquis Contant Louis

L'an mille sept cent sixante quatre le dix huit du mois de
septembre apres trois publications dument faites a notre mes-
se de parroisse pendant trois dimanches consécutifs dans quel nous
n'ay pas eu aucun impechement ny opposition En consequence
Etienne nous luy esté signé avons donné la benediction nuptiale
a Etienne guesnier fils majeur de deffunt jacques et de deffunte
marie de mas sœur de long habitant au lieu de mas et a ma-
rie chalimbeau autorisé par antoine chalimbeau son pere
vivant au lieu de parrot journalier et a jacqueline mont morin
présent a la ceremonie Jean dumas Claude londechamp
Laurent guesnier Claude chalimbeau George flotte et l'abbé
prevois aux opes illustres Enquis Contant Louis

L'an mille sept cent sixante quatre le deuxieme du mois
d'octobre apres trois publications dument faites a notre messe
de parroisse pendant trois dimanches consécutifs dans
qu'il nous ay pas eu aucun impechement ny opposition
En consequence nous luy esté signé avons donné la benediction
nuptiale a Blaise mayet fils a Louis et francoise l'obere
vivans journaliers habitans au lieu de l'aspidat de cette
parroisse Le dit Blaise autorisé par Joseph emere, et a
Louise pointu fille a feu qui thau me et a anne pu jidon
vivants au lieu de la foresterie qui a autorisé et a dit fils
Louis pointu. présent a la ceremonie Louis mayet

Etienne
guesnier
et
marie
chalimbeau

en
Blaise
mayet
et
Louise
pointu

Contant
Louis

Contant
Louis

• Marguerite
Jauvart

L'an mille sept cent cinquante quatre le quatorzieme jour
du mois de decembre est nee et a ete baptisee le meme
jour Marguerite Sauvader fille legitime d'Antoine et Anne
Coudyra Laboureur habitans au lieu de Louppat de la
paroisse son parrain messire Jacques Chaboissier pro-
curateur de la paroisse de Coudat et de Cussigne avec
la marraine Marguerite Longechal tante paternelle
Mlle de Lignieres Chaboissier vicair de Coudat
Contare Luceff

Registres de la paroisse de Coudat et de Cussigne
par nous curé le dernier decembre mille sept cent
cinquante quatre. Contare Luceff

memor
est.



L'an mille sept cent soixante quatre et le sixieme
du mois de janvier est morte au village des six maris
servet, apres avoir reçu les sacremens, age d'environ quarante
deux ans et a été inhumée le treize les ceremonies de l'eglise
dument observées, dans notre cimetiére presnt au convois
antoine et annet servet freres illiterés Inquiés Coutard

L'an mille sept cent soixante quatre et le quatorze du mois
de fevrier est mort au village du chuel, apres avoir
reçu les sacremens, Claude Bourg age d'environ
soixante dix ans et a été inhumé le quinze dans
notre cimetiére les ceremonies de l'eglise dument
observées presnt au convois francois Bourg
et george flotte illiterés Inquiés

Coutard Curé

L'an mille sept cent soixante quatre et le huit du mois
de mars apres avoir reçu les sacremens est mort
au village de ducisprais agathe chaboisier age
d'environ soixante cinq ans et a été inhumé le neuf
dans notre cimetiére les ceremonies de l'eglise dument
observées presnt au convois Pierre Jonion et
joseph chaboisier illiterés Inquiés Coutard

L'an mille sept cent soixante quatre et le sixieme may
est morte au village de lauffodat apres avoir reçu
les sacremens et a été inhumée le dixieme

Le jour quarante ans et a été inhumé
dans notre cimetièrre les ceremonies de l'eglise
dument observées presens au convoi Antoine
Longuechal Antoine borge Louis mayet illiteres
Inquis Contarel curé

Le jour de may est morte au village de parrel magdeleine Dubois
magdeleine age d'intour quinze jours et a été inhumée dans notre
cimetiere le quatorzieme les ceremonies de l'eglise dument
observées presens au convoi Jean ibertie et Jean gachon
illiteres Inquis Contarel curé

Le jour mille sept cent soixante quatre et le vingt huitieme
de mois de may est mort au village des deux freres pierre
ponchon age d'intour trois mois et a été inhumé le
quatre trentieme du mois dans notre cimetièrre les ceremonies
de l'eglise dument observées presens au convoi
Casthelmy querinon et Jean gachon illiteres Inquis
Contarel curé

Le jour mille sept cent soixante quatre et le vingt deuxieme
annee juillet apres avoir reçu les sacramens est morte au village
de port anne ^{chionon} ~~ponchon~~ age d'intour quarante ans
et a été inhumée le vingt trois dans notre cimetièrre Les
ceremonies de l'eglise dument observées presens au

Deux
et



Convoit pierre et autres chonion ondes
illiteois Enquis Contare Luceff

L'an mille sept cent soixante quatre et le quatre du mois
d'aoust apres avoir veu les sacremens est morte au
village du moulin de quois anne pointu et elle
age d'environ cinquante ans et a est
inhume dans notre limetiere le cinq des ceremonies
de l'eglise dument observees presant au convois
autres vaise et cuit d'avis illiteois Enquis
Contare Luceff

L'an mille sept cent soixante quatre et le vingt huitieme
du mois d'aoust est apres avoir veu les sacremens
est morte au village de fiesson marie halimbeaud
et ~~est~~ agee d'environ quarante cinq ans et a est
inhume le vingt neuf dans notre limetiere
les ceremonies de l'eglise dument observees presant
au convois jean et etienne chonion illiteois
Enquis Contare Luceff

L'an mille sept cent soixante quatre et le six du mois de
septembre apres avoir veu les sacremens est morte jeanne
pupidon ^{au village de chuchet} age d'environ quatre vingt ans et a est inhume
dans notre limetiere le dix sept les ceremonies de l'eglise
dument observees ont est presant au

amvoit et la sepulture antoine anghede et jean gachon
illitres Inquis Coutart Lareff

L'an mille six cent soixante quatre et le vingtieme du
mois de septembre apres avoir receu les sacrements

mort au village du chet francoise pupidon age d'inst
sixante huit ans, et a ete inhumee le vingt cinq dans

notre limetiere les ceremonies de l'eglise dument
observees presus au convois bayeste sauvaud et

jean gachon illitres Inquis Coutart Lareff

L'an mille six cent soixante quatre et le quatrieme
du mois de novembre apres avoir receu les sacrements

est mort au bourg d'eschandelis antoine Lamourou
age d'instour soixante ans et a ete inhumee le

le premier du mois ~~est ete presus au convois~~
les ceremonies de l'eglise dument observees on ete

presus au convois andrieu berue, jean gachon
et jean pupidon illitres Inquis Coutart Lareff

~~L'an mille six cent soixante quatre et le premier du~~
~~mois de novembre apres avoir receu les sacrements~~
~~est mort au bourg d'eschandelis antoine Lamourou~~
~~age d'instour soixante ans et a ete inhumee le~~

181
Catherine
Laforge

L'an mille sept cent soixante quatre et le vingt huit
mois de novembre est morte apres avoir reçu les sacre-
ments au village de Laussedat Catherine Laforge âgée d'en-
viron cinquante ans et a été inhumée dans notre cimetiére
Les ceremonies de l'Eglise dument observées present au
sepulture Andre Viaillet et Jean Gachon Milliers
Enquis Coutarel Curé

182
Claude
Lorasse

L'an mille sept cent soixante quatre et le quatorze du mois de
decembre environ les sept heures du soir apres avoir reçu les
sacremens est morte au lieu de la Libaudie Claude
Lorasse âgée d'environ quatre vingt ans et a été inhumée
Le six de ce mois dans notre cimetiére Les ceremonies de
l'Eglise dument observées ont été presus au convois Joseph
Laboissier et pierre Barriere Milliers Enquis
Coutarel Curé

183
Benoit
Lançon

L'an mille sept cent soixante quatre et le vingt septieme
du mois de decembre apres avoir reçu les sacremens
est mort au village de Laforge du sieur Benoit Lançon
âgé d'environ soixante quatre ans et a été inhumé le
vingt huit du mois dans notre cimetiére Les
ceremonies de l'Eglise dument observées present au

Quatre et dernier
est

Convoyé à la sépulture au vic chonion, et pierre
pointe d'itteris Inquis Coutarel Cureff

Registres des sépultures de la paroisse de St Lande
Le 31 fev 1783
Clas par nous curé et cataynes Coutarel Cureff



Le sixième jour de ce présent mois de Janvier par
trois publications dument faites a noble messe de paroisse pendant
trois dimanches ou fêtes consécutives sans qu'il nous apparu aucun
empêchement ny opposition au le curé de ce vénérable curé
prieur d'auzelle qui nous a attesté n'avoit eu opposition aucune
ny de l'aveu de l'empêchement. En conséquence nous curé d'auzelle
avons donné la benediction nuptiale a andré chomeron fil
de feu benoit et de deffunte marie fougere le D'ndre Labouret
habitant au lieu de fignon de cette paroisse d'age parfait
faisant pour lui et une part et a antoinette vaise veuve
de pierre pradier en premiere nopce habitant au lieu de
laiffon rasina paroisse d'auzelle fille a deffunt antoine et
de deffunte e laudine barchon habitante au lieu de la fougere
durif de cette paroisse d'autre partie faisant pour elle
temoins et la leu monie Claude Londechany de lieu de monpau
paroisse deff. chez labastien vaise veuve a Teyrouse habitant
au lieu de laiffon rasina paroisse d'auzelle Jean Sachon
lusilletier et Jean pointu marchand habitant au
bourg de cette paroisse qui a signé avec nous les sus
dits

Pointu

Labouret

de
l'union
de
la
ville
de
la
ville

Bapt
jean ne
beraud

l'an mille sept cent cinquante cinq le deux janvier en mesme
le baptême le même jour jeanne beraud fille legitime a jeanne
a michelle garde de Dubou de son freres puis de long
son parrain benoit bonette du village de chalemel parroisse
de Lurrol sa marraine jeanne duchez de catharosse
illustres seigneurs Coutarels

mari
jeanne

M
un
Longchal
et
marie
la charge

l'an mille sept cent cinquante cinq le vingt deux janvier apres les
publications de mensures a notre messe de parroisse pendant les
dimanches consécutifs sans que nous aye paru aucun impedi-
ment ou opposition au le hospital de mes le venerable curé d'ice lieu
jeanne qui nous a assuré n'avoir eu aucun empêchement
opposition en conséquence nous lui est assignés avons donné
la benediction nuptiale a andré Longchal journalier habitant
au moulin de quier de cette parroisse a sage tres passai d'un
part et a marie la charge veuve de jean a saul habitant de
lue de tout de la parroisse d'ice lieu la sagesse sage aussi tres
parfait d'ice partie temoins a la ceremonie Claude Longchal
frere a le pour antoine boumerie, jean gachon, josph asquille
freres a le pour et tous illustres seigneurs Coutarels

Bapt
anne
jeanne

Bapt
anne
jeanne

M
antoin
asquille

l'an mille sept cent cinquante cinq le cinq de mois de fevrier apres
trois publications de mensures faites a notre messe de parroisse
pendant trois dimanches consécutifs a notre messe de parroisse
sans que nous aye paru aucun empêchement ni de signifié
opposition en conséquence nous lui est assignés avons donné
la benediction nuptiale a antoine asquille frere de long fils
funt autre an de l'année jeanne en habitant au

jeanne
vo



Leffedat quoy le premier noy de castivine lefforge et
 a mari grange fille de defunt ~~et~~ michel et de defunte
 anne charrier habitante au bourg de celle parroisse
 faisant pour elle le moins de la benonnie jacques brasse
 annet gachon, jean vieillit illittré et michel coutard
 qui a signé avec nous Inquis Coutard Coutard et Caroff

Le mille sept sept soixante cinq et le quatorze février est né
 a été baptisé le même jour anne pointu fille legitime a
 pierre et jacqueline buisson laboueurs habitans au lieu de la faye
 Durq. Son parrain jean pointu oncle paternel Samson
 anne pointu lousne paternelle illittré Inquis Coutard

Le mille sept cent soixante cinq et le vingt un février
 né a été baptisé le même jour anne pointu fille legitime a
 josphé et a françoise manier marchands habitans au lieu
 de la fontaine de par le maré anctade lousne paternelle illittré
 anne pointu la marraine anne pointu lousne paternelle illittré
 Inquis Anghade Couaret Caroff

Le mille sept cent soixante cinq et le quatorze du mois de
 mars est né a été baptisé le même jour jean rouvet
 fil. legitime a antoine et a françois e peyria neu né a
 moulin des bords de celle parroisse son parrain joly peyria
 oncle paternel du lieu de Stomene sa marraine jeanne d'apuy
 tant paternelle du demouré parroisse de St gervais illittré
 Inquis Coutard Caroff

bel nario
 grange
 Bapst
 anne
 pointu
 Bapst
 anne
 pointu
 Bapst
 jean
 rouvet

Baptême
antoinette
clavelier
L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt un de mars est né
et a été baptisé le même jour antoinette clavelier fille légitime de clavelier
et a anne lion chair de long bois du village de chabrey
de cette paroisse son parrain antoinette clavelier cousin paternel
de la marraine marquerite jonchon tante paternelle illitterée
Inquis Contarel Carreffe

Baptême
jean
goult
L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt deuxieme du
mois de mars est né et a été baptisé le même jour jean
goult fils légitime de françois et a clauda thonion
de long bois au village des deux freres de cette paroisse son
parrain jean chabrier qui a signé avec nous. clauda goult
sa marraine cousinette paternelle illitterée Inquis de Chabrier
Contarel Carreffe

Baptême
andré
viallis
L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt quatre du mois de mars
est né et a été baptisé le même jour andré viallis fils légitime de jean
et a marie ibiche de long bois au village de l'Espine de cette
paroisse son parrain andré viallis grand pere paternel de la
marraine marie piroche cousine maternelle illitterée Inquis Contarel
Carreffe

Baptême
magnaine
L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt sixieme du mois de mars
est né et a été baptisé le même jour magnaine
magnaine fille légitime de jean et a marie lion chair de long bois
de cette paroisse son parrain jean chabrier
sa marraine marie lion chair tante paternelle illitterée
Inquis Contarel Carreffe

Baptême
jeanne
L'an mille sept cent soixante cinq et le deuxieme du mois d'avril est né et a été baptisé
le même jour jeanne clavelier fille légitime de thienne et a jeanne monmeat
de long bois habitant au lieu de long pat son parrain alexandre montagne
de long bois de la paroisse de la marraine jeanne monmeat de long
bois tante maternelle illitterée Inquis Contarel Carreffe



L'an mille sept cent soixante cinq et le sixieme jour
 du mois d'avril est ne et a été baptisé le tiers du mois
 Jean poulhon ^{legitime} a le noir et a pironelle la roche ^{leur}
 de long au village de chabroyon de cette paroissee son pere
 Jean pradelat du lieu de lampine paroissee de grosse enle
 materiel sa marraine antoinette mouloux tante paternelle
 illitterés Inquis Coutare Lareffe

Bapt ^{marie} L'an mille sept cent soixante cinq et le quatrieme jour du mois de
 avril est ne et a été baptisé le meme jour marie elavelio fille
 legitime a andrie et a jeanne mandon ^{leur} de long bois au lieu
 de labbas de cette paroissee son pere Jean Claude mandon du
 lieu de l'ondat cousin materiel sa marraine marie elavelio
 tante paternelle illitterés Inquis Coutare Lareffe

Bapt ^{barthelemy} L'an mille sept cent soixante cinq et le quatrieme jour du mois
 d'avril est ne et a été baptisé le lendemain barthelemy
 d'aurie ^{leur} fils legitime a maise et a charlotte fougere ^{leur}
 au lieu de gic son de cette paroissee son pere Jean barthelemy
 d'aurie frere sa marraine anne sauret ^{leur} de l'onton
 illitterés Inquis Coutare Lareffe

Bapt ^{antoinette} L'an mille sept cent soixante cinq et le septieme jour du mois
 d'avril est ne et a été baptisé le meme jour antoinette chonon fille
 legitime a elienne et a antoinette borie ^{leur} de long bois au lieu
 de deux freres son pere Jean antoine regalet du lieu de pebois
 de sauret onca paternel sa marraine antoinette anthon
 grand mere materielle illitterés Inquis Coutare Lareffe

Bapt
Sebastien
ponchon

L'an mille sept cent soixante cinq et le neuf de mois d'avril est né
a été baptisé le meme jour Sebastien ponchon fils legitime
a antoine et a antoinette moulliau sieur de long Bois au lieu
de cette paroisie de chabryra son parrain sebastien
la Roche de lue de la Roche paroisie de groupe a marraine
anne valhier grand mere maternelle d'Antoine de guillard paroisie
de fuyon illiteré Inquis Coutare et Lorette

Bapt
bonne
maquard

L'an mille sept cent soixante cinq et le dix de mois d'avril est né
a été baptisé le meme jour Etienne maquard fils legitime a
benoit et a antoinette ponchon sieur de long Bois au lieu de
chabryra de cette paroisie son parrain Etienne chonion
oncle maternel et marraine Jeanne communal grand mere
paternelle illiteré Inquis Coutare et Lorette

Bapt
annet
david

L'an mille sept cent soixante cinq et le quinze de mois d'avril est né
a été baptisé le meme jour ^{marguerite} ~~annet~~ david fils legitime a pierre et a
anne chassiny du lieu de la Roche sieur de long Bois son parrain
annet dutois La marraine marguerite chassiny tante
maternelle illiteré Inquis Coutare et Lorette

Bapt
marie
montel

L'an mille sept cent soixante cinq et le quinze de mois d'avril
est né et baptisé le meme jour marie montel fille legitime
a antoine et a antoinette Lorie sieur de long Bois au lieu de la Roche
son parrain benoit montel l'oncle paternel et la marraine
marie Lorie tante maternelle illiteré Inquis Coutare et Lorette

Bapt
pierre
ponchon

L'an mille sept cent soixante cinq et le six de mois d'avril est né
a été baptisé le meme jour pierre ponchon fils legitime a antoine et a
anne david sieur de long Bois au lieu de la Roche son parrain pierre
de marraine Jeanne chonion illiteré Inquis Coutare et Lorette

L'an mille sept cent soixante cinq et le
le dix huit de mois d'avril est né et a été baptisé



Bapt
jean
chadye
chambrière

le même jour jean chadye fils légitime a josph et a
catherine laforge fleur de long bois au mou lindegeris
son parrain jean pomel qui l'a fait porter par sa femme
baptisme par benoit montel qui a signé avec nous
cousin maternel de la marraine anne laforge tante maternelle
illustre de la parrain et la marraine étant de hued de la
graviere paroisse de auzelle Inquis. Montel Contard

L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt deux du mois
d'avril est né et a été baptisé le même jour annet pointe fil

Bapt
annet
pointe

légitime a jean pôt a marie montmeat du lieu de la faye d'aurif
labouriers. De cette paroisse son parrain annet montmeat
grand pere maternel de la paroisse brosse du lieu de millon
la marraine marie pointe du lieu de luyde paroisse de
fournel Cousine paternelle illustre Inquis Contard

Bapt
michel
chaspaigne

le même jour michel chaspaigne
fils légitime a louis et a marie montaigne du lieu
de la faye d'aurif fleur de long bois son parrain michel
chaspaigne oncle paternel la marraine jeanne gidy
illustre Inquis Contard

Bapt
jeanne
renodias

L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt huit d'avril est né et
a été baptisé le même jour jeanne renodias fille légitime a antoine
et a catherine gueslier fleur de long bois au lieu de d'auvergne son parrain
dampier gueslier du lieu de chalambe paroisse de burzel qui a signé
la marraine jeanne renodias et leur illustre Inquis

L'an mille sept cent soixante cinq et le premier du mois
de may est né et a été baptisé le même jour Antoine Louis
fils légitime à Jacques et à Marie Chabouillet surs de Long
Coudray de paroisse de la Libaudie son parrain Antoine
Chabouillet cousin maternel qui a signé avec nous et la
marraine Pierrette Girou illittérée Inquis Chabouillet
Coutant Lorette

L'an mille sept cent soixante cinq et le quatrième du mois
de may est né et a été baptisé le même jour Claude
fille légitime à Antoine et à Genevieve fils légitime à
Genevieve barthelemy et à Marie Coutadon surs de Long au lieu de Long
de paroisse de cette paroisse son parrain Claude Coudray
marraine Marie Coutadon tante maternelle de la paroisse de St Genes
illittérés Inquis Coutant Lorette

L'an mille sept cent soixante cinq et le dix huitième du mois de
may est né et a été baptisé le même jour Antoinette Bivard
fille légitime à Antoine et à Anne Puydon surs de Long bois
de paroisse de Long bois son parrain Antoine Puydon grand
paternele illittérés Inquis Coutant Lorette

L'an mille sept cent soixante cinq et le dix huitième du mois de
may est né et a été baptisé le même jour Jean Genestier ne le jour
fils légitime à Laurent et à Catherine Terrasse du lieu de Long
surs de Long son parrain Jean Balise du boucy de surs de Long
marraine Marie Chalimbeau illittérés Inquis Coutant Lorette



Bapt
antoine
terryse

L'an mille sept cent soixante cinq et le dix huit du
mois de may est né et a été baptisé antoine terrasse fils légitime
a antoine et a marie toncheur du lieu de chabryra sur de long
son parrain antoine toncheur oncle maternel la marraine
anne bourey grand mere illittrés Inquis Coutare Luceff

Bapt
jaques
le moine

L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt un may est né
et a été baptisé le meme jour jaques le moine fils légitime
a christophe et a jeanne lafarge du lieu de chabryra sur de long
son parrain jaques le moine cousin paternel
la marraine jeanne lafarge tante maternelle de chabryra
de Condat sur montboissier illittrés Inquis Coutare Luceff

Bapt
andrie
bruger

L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt six du mois de
may est né et a été baptisé le meme jour andrie bruger
fils légitime a robert et a jeanne clavelier sur de long
au lieu de l'ospedat son parrain andrie domas la marraine
françoise bruger cousine paternelle illittrés Inquis
Coutare Luceff

Bapt
antoine
obeviche

L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt six du mois de may
est né et a été baptisé le meme jour antoine obeviche fils
légitime a jean et gilberte berard sur de long au lieu
de joul de cette parroisse son parrain antoine
ponchon oncle maternel la marraine louise
obeviche cousine paternelle illittrés Inquis
Coutare Luceff

Baptême
Claude
d'atour

L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt sept
du mois de may est née et a été baptisée le meme
jour Claude d'atour fille legitime de Jean et
marguerite ibertie sieur de long au lieu de parvill
son parrain Jean vialis oncle maternel la
marraine Claude ibertie tante par son illittere

Inquis Coutar & Seureff

M.
benoit
echalier
et
marie
clavelier

L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt huit
du mois de may apres trois publications du meurt
faite a notre messe de parvill pendant trois
dimanche ou fetes consecutives sans quel nous ay
paru aucune opposition ny empêchement. En consequent
nous vicaires soussigné avons donne la benediction
nuptiale a benoit echalier fils a defunt antoine et a
defunte jeanne chemion sieur de lon au lieu de chabrey
fisant pour luy d'une part et a marie clavelier fille de
vincent et de jeanne brugere d'ux autres et de autorise
habitante au meme lieu de chabrey et au moins a la ceremonye
ceux mesmes josph pointu michel Coutavel qui ont signés
avec nous Jean gachon et Jean panchon illitteres Inquis

Pointu Coutavel
Jaurade & cie





L'an mille sept cent soixante cinq et le quatrieme du
 mois de juin apres trois publication dument faite
 a notre messe de paroisse pendant trois dimanches
 consécutifs sans quil nous aye paru aucun empêchement
 canonique ny civile signifié au contraire
 En conséquence nous luy avons donné la
 benediction nuptiale au lieu nommé, savoir a
 Jean Anglade fils de défunt Claude et a Catherine
 Chevalier autorisé par la Dlle Catherine Chevalier
 sa mere journaliere habitante au lieu de la table
 de cette paroisse d'une part et a Louise Anglade
 fille de défunt et Jean et d'Antoinette Borie autorisé
 par l'écrite Borie sa mere journaliere habitante au
 lieu du clac de cette paroisse d'autre part
 ont été présents a la benediction Antoine Antiquet
 du lieu de Chataquet paroisse de Louvet pres Montlouis
 armet michis du lieu de Moret paroisse de Louvet
 pour membres Joseph Pointu du lieu de la foret
 Jean Anglade de la foret paroisse de Chataquet
 qui ont signé avec nous et leur parents avec eux
 Chantagret Michis Pointu Anglade

Contre
 Curé

Jean
 Anglade
 Louise
 Anglade
 nous
 diction
 ire
 chaly
 hille
 rices
 lator
 igni
 digne

Bapt
mathieu
simondet

L'an mille sept cent soixante cinq et le six du mois de juin
est né et a été baptisé le même jour mathieu simondet fils
legitime a antoine et a jacqueline brocard surs de long au lieu
de chers son parrain mathieu simondet grand pere materne
La marraine antoinette simondet tante paternelle illittere
Coutare Lucette

Bapt
vitale
flote

L'an mille sept cent soixante cinq et le onzieme jour du mois de juin
est né et a été baptisé le même jour vitale flote fille legitime
a jean et a antoinette gachon surs de long au botroy de chers
son parrain jean gachon on gran pere materne La marraine
vitale montel tante paternelle illittere Inquis Coutare Lucette

Bapt
Blaise
montel

L'an mille sept cent soixante cinq et le douzieme jour du mois de
juin est né et a été baptisé le même jour Blaise montel fil
legitime a jacques era lude fontaine surs de long Bois au lieu
de fau plantat son parrain Blaise fontaine oncle materne
Dabue de la grise haute parroisse de auzelle La marraine
jeanne moiffer La Coupre paternelle illittere Inquis
Coutare Lucette

Bapt
marie
suiffe
parrain
marraine
Coutare

L'an mille sept cent soixante cinq et le seux du mois de juin
est né et a été baptisé le même jour marie ^{grasse} ~~montel~~ ^{suiffe} ~~champs~~ fille
legitime a andres et jacqueline toprel surs de long Bois
au moulin de quier de l'ille parroisse son parrain
antoine piatet son lousin materne La marraine
marie torelur tante materne illittere Inquis
Coutare Lucette



L'an mil sept cent soixante cinq et le
vingt un juin est née et a été baptisée, Jeanne
anglade fille légitime sa tante, et a. Louise
Chonion ses père et mère du lieu du seluel, le
parrain a été, Marc, anglade qui a signé avec
neus, la marraine Jeanne paternel, la
marraine Jeanne pointud tante, maternel, tout
de cette parisse de ce, enquis et requis
anglade, Jauradot

Jeanne
anglade

L'an mille sept cent soixante cinq et le huitième du mois de juillet
est né et a été baptisé le même jour Antoine survet fils légitime
de Anne et Anne Chonion métayer au domaine de
Son parrain Antoine Chonion oncle maternel la marraine
Jeanne Batisse tante paternelle et tantes requis Couturel

Bapt
Antoine
survet

L'an mille sept cent soixante cinq et le huitième du mois de juillet
après trois publications dument faites a notre messe de paroisse
pendant trois dimanches ou fêtes d'aucun nous au par
a aucun empêchement ny opposition la conséquence nous
Souffigne avons donné la benediction ny nulle a
Antoine pupidon colbarier du bourg de Allé paraisse de
In premier vol de Marie Longuehal le dit Antoine pupidon
fils a été Antoine et a Marie isette d'une part et a
Gabrielle martin fille a Guillaume et a Anne martin père et
mère vivans habitiers au bourg de Montbois sur la
autorisa d'autre part. ou le letapilat d'un lieu nulle
lure de Montbois qui nous a a s'en avoir ce la nulle
d'aucun empêchement ny opposition par nous a été
pupidon Antoine isette Guillaume et Claude martin les
derniers père et mère le point d'ont signé avec nous

Mari
Antoine
pupidon
et
Gabrielle
Martin

L'an mil sept cent soixante cinq
Le premier mais est a esté baptisé Jean
Dessylade né le jour precedent fils legitime
de Claude, et de Antoinia Longéchant seure et
mère, uoit uie du lieu du moulin degeris
Le parvains a esté Jean Dessylade du bourg de
monboissie ou le paterne, la merveine Anne
duché. Grand mère du moulin degeris qui ont
declaré ne scauoir signer de ce langis et requir

saussadet me

L'an mil sept cent soixante cinq et cinq
Le premier mais est a esté baptisé Jean
Dessylade né le jour precedent fils legitime
de Claude, et de Antoinia Longéchant seure et
mère, uoit uie du lieu du moulin degeris
Le parvains a esté Jean Dessylade du bourg de
monboissie ou le paterne, la merveine Anne
duché. Grand mère du moulin degeris qui ont
declaré ne scauoir signer de ce langis et requir

L'an mil sept cent soixante cinq et cinq
Le premier mais est a esté baptisé Jean
Dessylade né le jour precedent fils legitime
de Claude, et de Antoinia Longéchant seure et
mère, uoit uie du lieu du moulin degeris
Le parvains a esté Jean Dessylade du bourg de
monboissie ou le paterne, la merveine Anne
duché. Grand mère du moulin degeris qui ont
declaré ne scauoir signer de ce langis et requir

nois
le mon
la d'au
bapt
meur
aubour
rants
is
Cous
sings
ubise
art
npre
ch
uff
sa
r, fil
ants
sine
ses
es
nne
l
nye

... les freres mol auens donnee la benediction
nuptiale, Joseph Berlan d'auant
... michel gaudy d'auant
des deux freres, et de cathérine juncy
venue de l'epousie de nosseigneurs de chalon
sede de chalon de chalon par le
fournol ont este present au mariage jean
gaspard auens, et d'auant de chalon
et jean gaspard de chalon de chalon

M.

L'an mil sept cent soixante cinq et le vingt sept aoust
apres trois publications de bans faites au pres de nostre
messes paroissiales pendant trois dimanches ou faites consentifs
sans auoir deuoient aucun empeschement civil ny canonique
auons donnee la benediction nuptiale au jean cheuier fils de
defunt existerhles, et de defunte marquerite juyidons
du lieu des deux preses, et a jeanne benodias fille d'antoinne
et de cathérine generie. aussi du lieu des deux preses
ont este present au mariage jean juyidons oncle de l'epouse
oncle de l'epouse, antoine juyidons cousin de l'epouse, illitres
de ce enquis sauvaudet

M
audi
pouhon
jeanne
Nozue

L'an mil sept cent soixante cinq et le vingt sept aoust apres trois
publications de bans faites au pres de nostre messes paroissiales
pendant trois dimanches ou faites consentifs sans auoir
deuoient aucun empeschement civil ny canonique auons donnee
la benediction nuptiale au ~~jean cheuier~~ ^{antoinne} fils de defunt
antoinne et a jeanne bougon du lieu des deux preses, et a
anne vevesse fille de vertienne, et a jeanne manie de
consentement de m^r le curé de flournol du lieu de
pelotie passe de fournol ont este present au mariage
vital lion cousin de l'epouse, antoine, et antoinne joncher,
et antoinne bougon de ce enquis sauvaudet

M.

L'an mil sept cent soixante cinq et le vingt neuf aoust
apres trois publications de bans faites au pres de nostre
messes paroissiales pendant trois dimanches ou faites
consentifs sans auoir deuoient aucun empeschement
civil ny canonique auons donnee la benediction nuptiale
a vital juyidons fils de l'epouse, comme est de defunte
anne benodias, et a jeanne pouhon venue de
jean juyidons habitante de ce. lousgent assiste
au mariage de l'epouse de l'epouse, jacque
chalouille de conuat pres mon abbaye, cousin
de l'epouse, antoinne joncher, anne de l'epouse, antoinne, et
anne, joanne de l'epouse de l'epouse, et l'epouse, et
est de messire jacque chalouille quia synodical nous

De ce enquis

Chabot Sauvadette

et

lan mil sept cent soixante cinq et le dix du mois
 de septembre apres trois publications factieuses
 faites a notre messe de paroisse pendant trois
 dimanches ou faites unceutif, sans que le vingt cinq
 aout, premier huit septembre sans que ait
 parut aucune empeschement civil ni canonique
 avec les ceremonies de mariage avec les ceremonies
 prescrites par l'eglise et dans le diocese d'antoinne
 de la ville de la Fertie, fils a Jacques et a Marguerite d'atous
 habitant de la ville de la Fertie de notre par
 avec Jane Anglade fille de deffunt Claude et
 avec Catherine Chaville habitant de la ville de
 la Fertie par les Mehanochis les temoins ont
 ete Jean Gaschere du bourg, Damien Font bon
 Jacques Gange, et de la Fertie tout de ce bourg
 qui ont de leur ne seussent signer de ce enquis

M
 anto
 yertie
 et
 comme
 Anglade

Ala

lan mil sept cent soixante cinq et le dix septembre
 apres trois publications de bans enement faites a notre
 messe de paroisse pendant trois dimanches ou faites
 unceutif, sans que ait parut aucun empeschement
 civil ni canonique avec les ceremonies de mariage
 avec les ceremonies de mariage par l'eglise et dans le
 diocese d'antoinne de la ville de la Fertie d'atous
 fils a Jacques et a Marguerite d'atous habitant de la
 ville de la Fertie et de Genevieve conyat fille de
 Antoine et de Genevieve habitant de la ville de
 la Fertie et l'autre de Genevieve de la Fertie
 par les Mehanochis les temoins ont ete Jean
 Gaschere du bourg, Damien Font bon, Jacques
 Gange, et de la Fertie tout de ce bourg
 qui ont de leur ne seussent signer de ce enquis

M
 vital
 de la
 question
 principal

Ala

lan mil sept cent soixante cinq et le dix septembre
 apres trois publications de bans enement faites a notre
 messe de paroisse pendant trois dimanches ou faites
 unceutif, sans que ait parut aucun empeschement
 civil ni canonique avec les ceremonies de mariage
 avec les ceremonies de mariage par l'eglise et dans le
 diocese d'antoinne de la ville de la Fertie d'atous
 fils a Jacques et a Marguerite d'atous habitant de la
 ville de la Fertie et de Genevieve conyat fille de
 Antoine et de Genevieve habitant de la ville de
 la Fertie et l'autre de Genevieve de la Fertie
 par les Mehanochis les temoins ont ete Jean
 Gaschere du bourg, Damien Font bon, Jacques
 Gange, et de la Fertie tout de ce bourg
 qui ont de leur ne seussent signer de ce enquis

M
 vital
 de la
 question
 principal

Ala

Blaise
Yvodie et
Damiane
Dumat

Le mil sept cent soixante cinq et le dix sept
septembre apres trois publications de dans le
dument faites a notre messe paroissiale pendant
trois dimanches ou faites consecutifs sans qu'il ait
parut aucun empeschement civil ny canonique a un
conjoint en mariage avec les ceremonies requises par
leglise et dans le diocese de Blaise yvodie fils de deffunt
jean et de deffunte Damiane Dumat habitant de
La faye d'uvif avec antonette vaize fille de
deffunt antoine et de deffunte sebaudine tancheon
une la dispense du trois au quatre me degre
de consanguinite signee par m^r nicolas vie gual
contre signee par mesme sebaudine en date du six
de la presente année dont ont été present a la ceremonie et les
ont autorisee jean garchen damien font bene juge
grange andré berard tous habitant de ce bourg de chon
Delle qui ont de laire ne scavois signee de ce bourg de chon
et vu le certificat de trois publications de dans faites
dans la parroisse d'uvolle signee marche poil
lan et jours que dessus apres trois publications de dans faites
a notre messe paroissiale pendant trois dimanches consecutifs
sans qu'il aye parut d'autre empeschement que l'opposition faite
a la requette du nommé antoine bois marchand de vin habitant
de la ville de clermont dont les parties ont obtenu
maintenant signee par m^r omerin vie gual et official du
diocese en date du vingt six mil sept cent soixante
cinq et quatre sur vu aussi le certificat de trois publications
faites dans la parroisse de condat en date du neuf et
dix de la presente année signee chaboillie vicairie ont été par
nous conjoint en mariage avec les solemnites requises
par leglise et dans le diocese benoit ybentie fils de
feu antoine mayeur de vingt cinq ans habitant d'uvillage
de la parroisse de chandelis avec marguerite
fayolle fille de deffunt pierre mayeur de vingt cinq
ans ont été present a la ceremonie jean garchen andré
berard jaques tange et damien font bene tous habitant
de ce bourg illiberes de ce conquis

Benoit
Ybentie et
Marquesville
Fayolle

Le mil sept cent soixante cinq et le onze du mois de septembre
est né et a été baptisé le douze antoine communal fils
legitime a laurent et a marie parsons pere et mere du
Lieu des deus prover, les parsons a été antoine parson
de meme vilage la maritaine marie jolyulle d'uville
de la yvodie tous de cette parroisse qui ont signee avec nous
de ce conquis

Communal

Le mil sept cent soixante cinq et le onze du mois de septembre
est né et a été baptisé le douze antoine communal fils
legitime a laurent et a marie parsons pere et mere du
Lieu des deus prover, les parsons a été antoine parson
de meme vilage la maritaine marie jolyulle d'uville
de la yvodie tous de cette parroisse qui ont signee avec nous
de ce conquis

Jolyulle
parson

L'an mil sept cent soixante cinq et le dix sept
 septembre apres trois publications de bans, faites
 a notre messe paroissiale pendant trois dimanches ou
 faites ensemble sans avoir deconuert aucun vnement
 civil ny canonique et en le certifiant de paroisles
 publications en dattes du 16. 17. 18. signés benoit
 vicaire. le journal ont été par nous conjoint en mariage
 ante. issartel du lieu des deux presb. majeurs de vingt
 cinq ans et madelaigne, beal du lieu de jolote, pisse.
 De journal autorisée paravand. beal son pere, avec
 les ceremonies prescrites par leglise, et dans ce diocese
 presant a la ceremonie, andre, chometon, beau pere de
 la fille, damien font bone, jean gasehon et andre de laud
 illiteres de ce enquis.

Off
 Antoine
 partolet
 adelaigne
 beal

L'an et jour que dessus apres trois publications de bans
 dument faites a notre messe de paroisle, pendant trois dimanches
 ensemble sans avoir deconuert aucun vnement civil ny
 canonique, avons conjoint en mariage, avec les solennites
 requises par leglise, et dans ce diocese, andre, ualit fils
 d'andre Deluy autorise, hant du lieu dousyeus avec
 anne, batiffe, fille, d'andrie Deluy autorise, hant du
 au lieu de fission de cette pisse, ont été presant a la
 ceremonie. Damien, batiffe, pere de lepeuse, claud,
 chalambeau, beau pere de lepeuse, mathieu, batiffe
 pere de lepeuse, et jean ualit tous illiteres de ce enquis

Off
 andre
 ualit et
 anne
 batiffe

L'an mil sept cent soixante cinq et le dix huit de septemb
 a été baptise, antoine, p'aneois, pointud né le jour
 precedant fils legitime de jean et d'anne, cortilhe, ses
 pere et mere porte, de ce bourg, le parvina, etc.
 antoine, cortilhe, de la pisse, de eunthae, oncle qui
 a signé avec nous
 la marraine, anne, pointud femme de ce bourg qui
 nat seul signee de ce.

Off
 antoine
 p'aneois
 pointud

L'an mil sept cent soixante cinq et le huit de
 apres trois publications de bans dument faites
 pendant trois dimanches ensemble a notre messe
 de paroisles et en le certifiant de paroisles
 publications faites dans la paroisle de journal
 dattes du 16. 17. 18. signés grande curé, uvalit
 certifiant de paroisles, uvalit, antoine, batiffe, dan

M
 uvalit
 antoine
 batiffe

Le Roy Signe au verso d'une date

M
Jean
pau
et jeune
jeune

par sans aucun age. par le au sein en ce qui est
civil ny canonique auons donnee avec les ceremonies
nuptiales de Jean puchon fils de Claude et de Labreau
de cette parisse et de Jeanne Junis fille de Pierre
et de Gabrielle gamonet pair du village de Chere
nie. parisse de pournoy les temoins qui ont assiste
a la ceremonie ont este Jean grodet les deux pres
estienne jennin pere de la fille Jean puchon et
Jacques giron de ce bourg qui ont declare ne sçavoir
signer de ce enquis

Jauradet vic

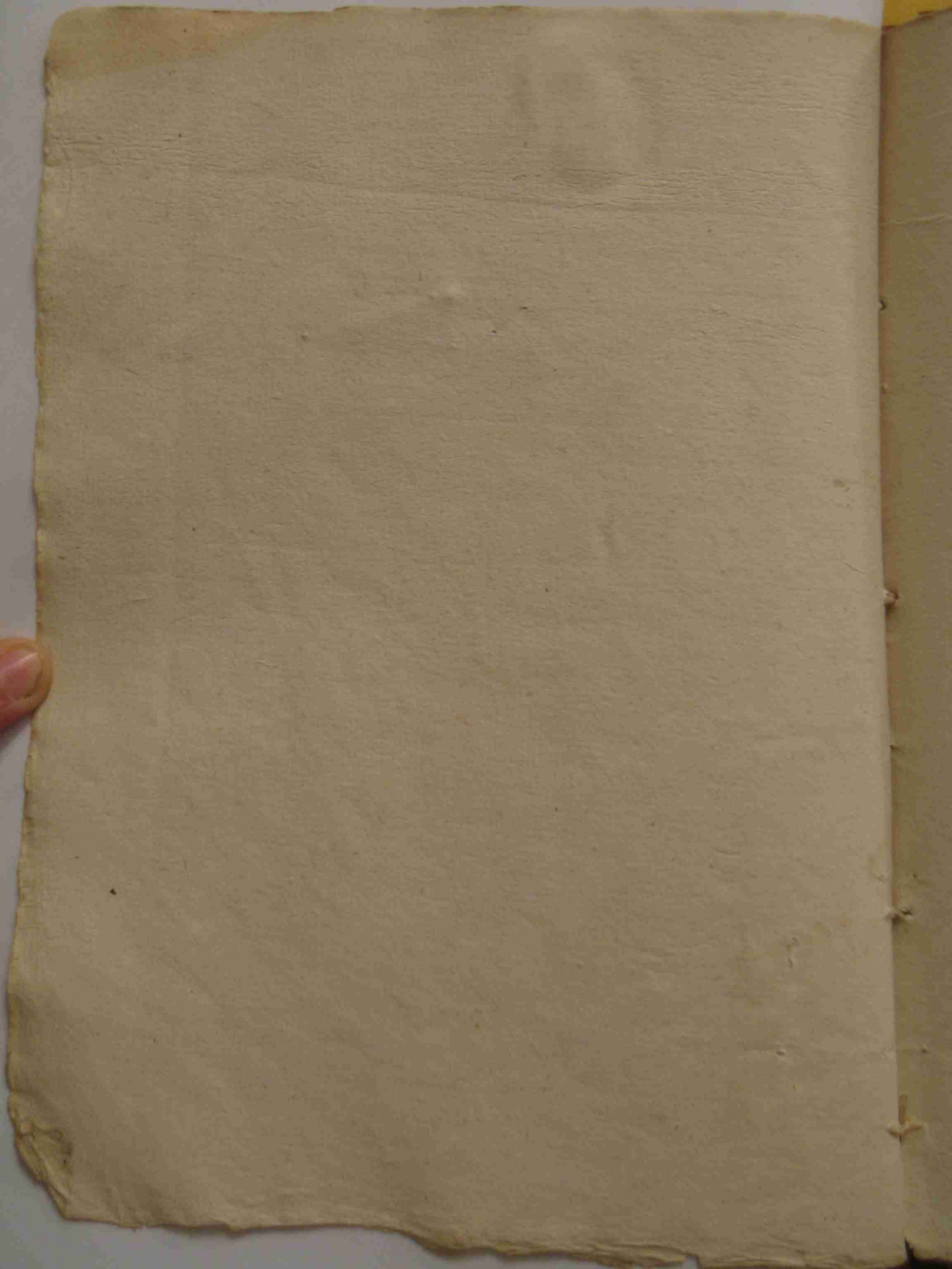
M
Alexandre
Desusclade
maire
la grange

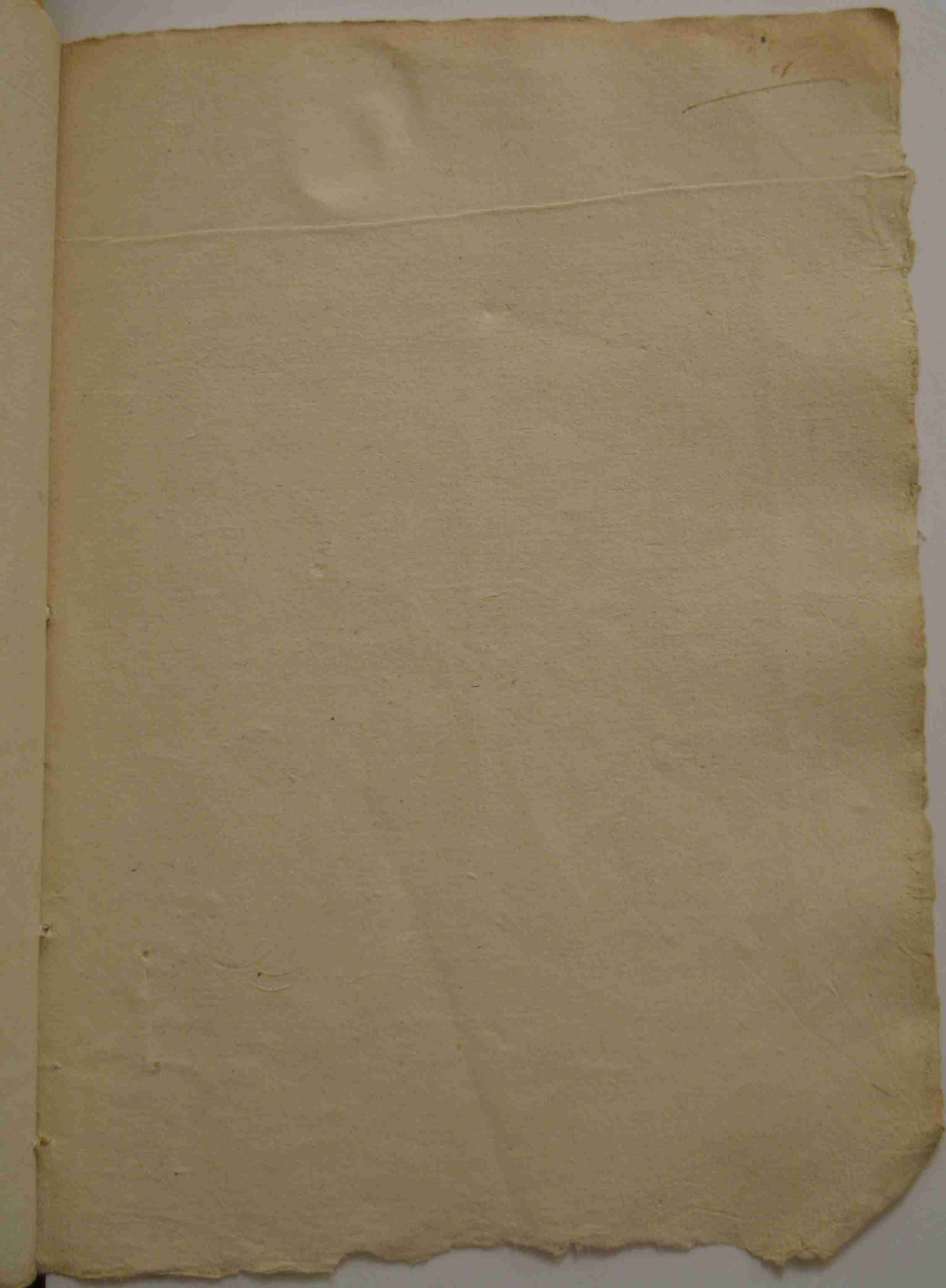
lan mil sept cent sixante cinq et le vingt neuf octobre
après trois publications de bans duement faites par
trois dimanches consécutifs a notre messe de parisse
et vu le certificat de moi quatorze ans en de
montrant des memes publications en de
parut aucun empchement civil ny canonique et
les autres ceremonies de leglise. duement observees
auons donnee la benediction nuptiale a
alexandre Desusclade fils de Claude et de
yolape du bourg de montbuisser et de Jeanne
la grange fille a servante de et de Marie
shabertout veuve en seconde nupties de Claude
Tourelles et procédant sous l'authorite d'Antoine
Tourelles son beau pere laboureur habitant au
village de Chere de cette parisse ont assiste avec
mariage Antoine fischer Jean Desusclade
deux cousins de ce village Jean grodet hon et Anne
yolape qui sont signés avec moi
de ce enquis

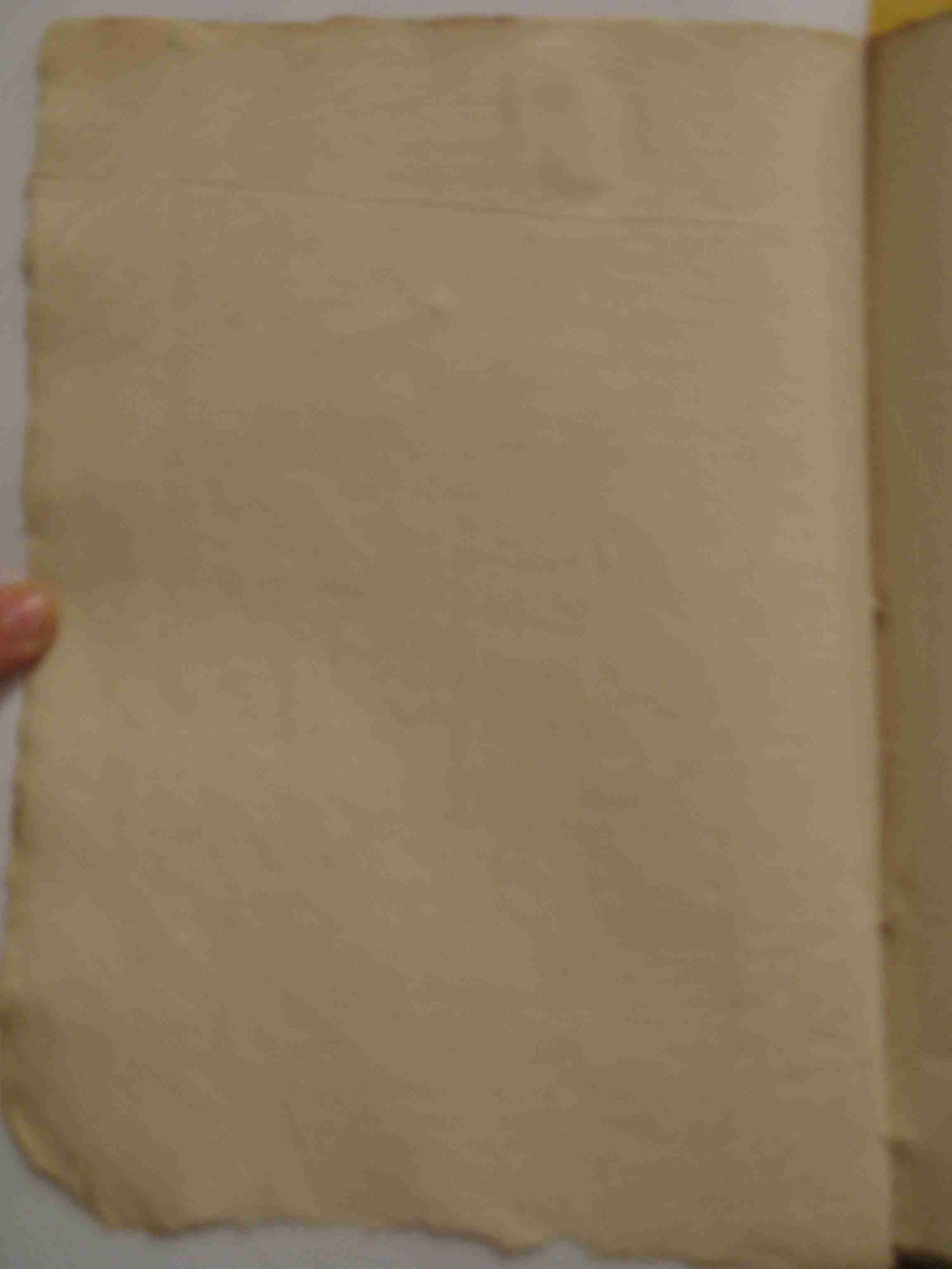
Jolape Jean Desusclade

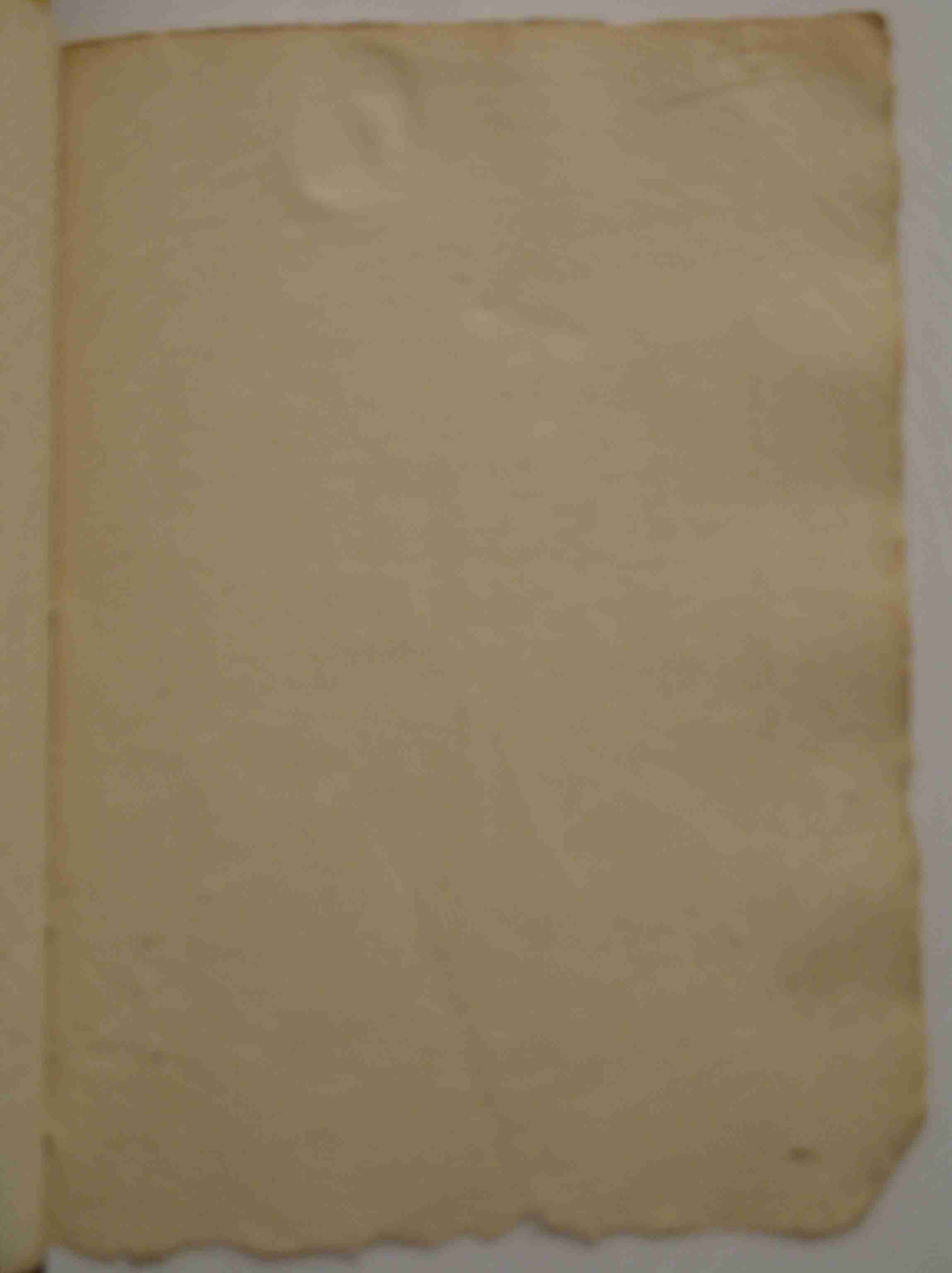
B

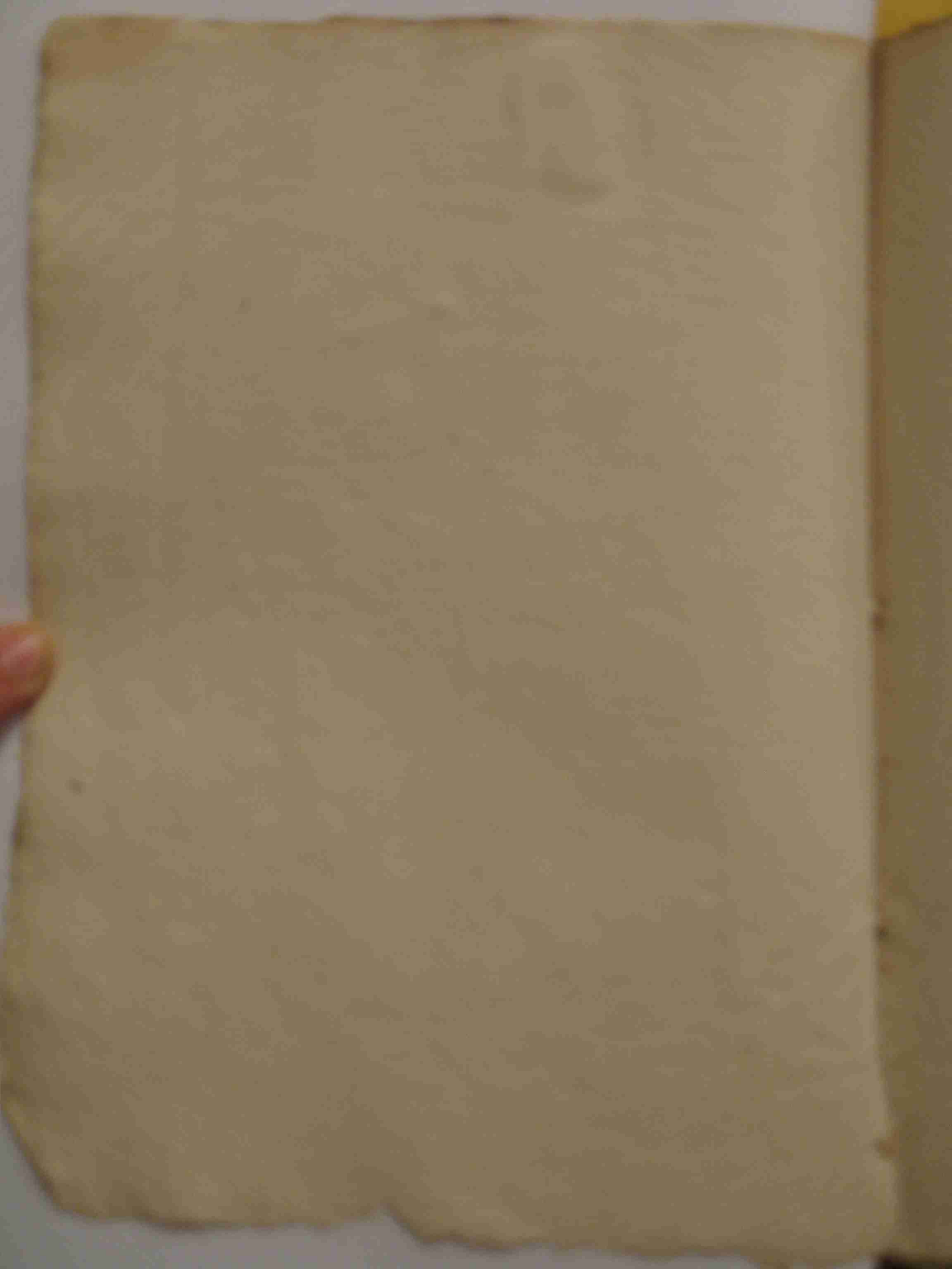
lan mil sept cent sixante cinq et le vingt
deux novembre est née et a été baptisée
francoise anglade fille legitime de
marquerite Duchée ses pere et mere et de
parrain a été Antoine anglade oncle et
la marraine francoise anglade. dont qui sont
signés de ce enquis Jauradet vic

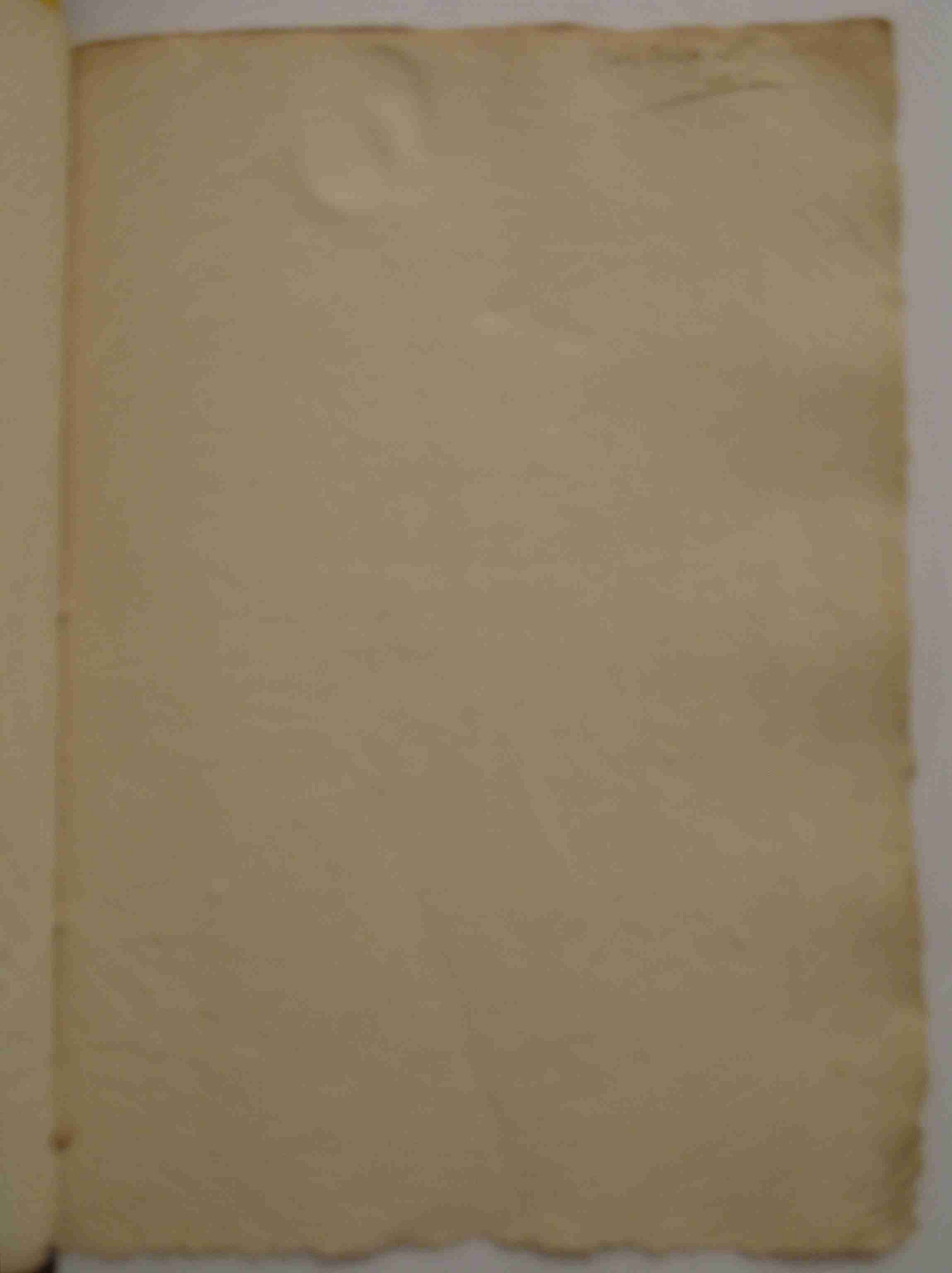












Extrait des registres mortuaires de la paroisse de
St. Felix de Villadeix en Perigord diocèse de Perigueux



Le trente avril mil sept cent soixante cinq a été
enterré Joseph Ponchon qu'on a dit originaire du
village de Dufreze paroisse de Mandali diocèse de Clermont
en Auvergne decédé dans le present Bourg de St. Felix de
Villadeix diocèse de Perigueux, apres avoir fait ses paques
dans la paroisse de Pisto ainti qu'on la assure, ledit Joseph
agé de trente ans ou environ. present Pierre Renoué, Antoine
Pupidon, François Leonat, Pierre Bonamy & autres qui n'ont
signé pour ne scavoir de ce enquis. signé Lasfaray Curé

Le susdit extrait a été tiré mot a mot de l'original
& delivré par nous curé cy apres signé
Lasfaray Curé de
St. Felix



L'an mille sept cent soixante cinq le sept du mois de fevrier apres
antoinette avoir refuse les sacramens est morte au village de chabryra
de cette parroisse antoinette maynaud age d'entour trente
huit ans et a elle inhumee le sept dued mois dans notre
Cimetiere Les ceremonies de l'eglise dument observees ont
ete presens au convoit antoine poncehon et andrie
Choronie sultiers Inquis. Coutarsel cur.

L'an mille sept cent soixante cinq et le dix neuvieme de mai
de mars apres avoir refuse les sacramens est morte au Coucy
de cette parroisse catharine viallard age d'entour
soixante quinze ans et a elle inhumee dans notre Cimetiere
Levingt du suid mois Les ceremonies de l'eglise dument
observees ont ete presens au convoit andrie becauc
antoine pupidon sultiers Inquis. Coutarsel cur.

L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt du mois de
mars est morte apres avoir refuse le sacrament
de penitence au moulin degeris marguerite
genestier age d'entour soixante ans et a elle
inhumee dans notre Cimetiere le vingt
et les ceremonies de l'eglise dument observees
ont ete presens au convoit antoine longechal et
jean bournerie sultiers Inquis. Coutarsel cur.

L'an mille sept cent soixant cinq et le vingt sixième jour
d'Avril est mort au village de Labbas de cette parroisse
Claude Chauvine âgé d'environ un an. Elle unique a un oncle
fraternel de son père et une mère oncle prêtre au lieu de
Claude fathier Jean gachon, et a été inhumé dans notre
église le vingt sixième de ce mois. Les sieurs Claude
fathier et gachon illittrés Inquis Coutarel Curé

L'an mille sept cent soixante cinq et le quatrième jour
du mois d'Avril après avoir relu les sacrements et
mort au bourg de cette parroisse marié le Duchamp
masie âgé d'environ trente un an et a été inhumé le cinq
d'Avril à midi dans notre église les cérémonies de
l'église dument observées ont été preses au lieu de
Etienne puyjeon, assisté de Claude fathier Inquis
Coutarel Curé

L'an mille sept cent soixante cinq et le quinze jour
du mois d'Avril après avoir relu les sacrements est mort au village de parcel
Jean magaud âgé d'environ soixante cinq ans et a été
inhumé le seize dans notre église les cérémonies
de l'église dument observées preses au lieu de
Etienne chonion et Claude subriche illittrés
Inquis Coutarel Curé

L'an mille sept cent soixante cinq le dix
septieme jour du mois d'avril est
morte au village de parel Etienne magaud age de
huit jours et a été inhumé le dix huit dans notre
Cimetière Les ceremonies de l'eglise dument
observées presens au convoi Etienne thonion
jean gachon illetterés Inquis Coutarech



L'an mille sept cent soixante cinq le vingt huitieme
du mois d'avril aprés avoir reçu les sacrements est
morte au lieu du chail de cette parroisse, marie ortier
agee d'environ soixante ans et a été inhumée le vingt neuf
dans notre Cimetière Les ceremonies de l'eglise dument
observées presens au convoi jean ortier, et george
flotte illetterés Inquis Coutarech

L'an mille sept cent soixante cinq le vingt deuxieme du
mois de may aprés avoir reçu les sacrements est
morte au village du douz freres de cette parroisse
marquerite pupudon agee d'environ cinquante ans
et a été inhumée le vingt trois du premier mois dans
notre Cimetière Les ceremonies de l'eglise dument
observées presens au convoi Etienne thonion
jean pupudon illetterés Inquis Coutarech

Etienne
magaud
L'an mille
sept cent
soixante
cinq
le dix
septieme
jour
du mois
d'avril
est
morte
au village
de parel
Etienne
magaud
age de
huit
jours
et a été
inhumé
le dix
huit
dans
notre
Cimetière
Les
ceremonies
de l'eglise
dument
observées
presens
au convoi
Etienne
thonion
jean
gachon
illetterés
Inquis
Coutarech

L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt septième jour

du mois de may est mort au lieu de chabray sebastien
penchon age d'entour deux mois et a été inhumé le
lendemain dans notre cimetiére les ceremonies de
l'eglise furent observées presens au convoit
binoit echaies et jean gachon illittrés Inquis
Coutars l'ur

L'an mille sept cent soixante cinq et le vingt neuf
du mois de may est morte au lieu des deux freres.
antoinette beraud age de huit jours et a été inhumé
le lendemain dans notre cimetiére les ceremonies de
l'eglise furent observées presens au convoit antoine
pupidon et jean gachon illittrés Inquis Coutars l'ur

L'an mille sept cent soixante cinq et le dix du mois de juin
est morte apres avoir reçu les sacremens au lieu
du faux plantat marguerite fustier age d'entour
dix sept ans et a été inhumé le lendemain dans
notre cimetiére les ceremonies de l'eglise furent
observées presens au convoit claude datour et jean
gachon illittrés Inquis Coutars l'ur



L'an mil sept cent soixante cinq et le quatorze
 du mois de juin est morte apres avoir veu les
 sacremens au lieu de deux freres michaels gandy
 agee d'environ trente cinq ans et a elle inhumee
 lendemain dans notre cimetiere la ceremonie de
 l'eglise dument observee presens au convoit
 jean grollet benoit bonnette illetré Inquis
 Costar Lauret

L'an mille sept cent soixante cinq et le dixseptieme jour
 du mois de juin est morte au lieu de parre l'antoinette
 aubeneille agee d'environ un mois et a elle inhumee
 dans notre cimetiere le dix huit presens au convoit
 antoine gorchon et jean gachon illetré
 Inquis Costar Lauret

L'an mille sept cent soixante cinq et le huitieme jour
 de may juillet est morte au village de deux freres
 apres avoir veu les sacremens, antoinette
 chonion agee d'environ trente trois ans et a elle
 inhumee le lendemain dans notre cimetiere la
 ceremonie de l'eglise dument observee presens
 au convoit et sepulture Etienne et antoinette
 chonion illetré Inquis Costar Lauret

me par
 Sebastian
 me se
 challe
 ardy
 Inquis
 humie
 antoinette
 gorchon
 aubeneille
 Inquis
 antoinette
 chonion

L'an mil sept cent soixante cinq et le vingtième jour
de Mars l'an de la république de France l'an de la
liberté de la ville de Paris le premier jour de Mars
l'an de la république de France l'an de la
liberté de la ville de Paris

L'an mil sept cent soixante cinq et le
vingtième jour de Mars l'an de la république
de France l'an de la liberté de la ville de Paris
le premier jour de Mars l'an de la république
de France l'an de la liberté de la ville de Paris

Alexandre

L'an mil sept cent soixante cinq et le
vingtième jour de Mars l'an de la république
de France l'an de la liberté de la ville de Paris
le premier jour de Mars l'an de la république
de France l'an de la liberté de la ville de Paris

Alexandre

L'an mil sept cent soixante cinq et le
vingtième jour de Mars l'an de la république
de France l'an de la liberté de la ville de Paris
le premier jour de Mars l'an de la république
de France l'an de la liberté de la ville de Paris

L'an mil sept cent soixante cinq et le
trois Xbre a été enterree dans l'église
de cette p^{te} de l'annee m^{re} m^{re} des
sacraments de penitence, et de l'extreme
onction du mariage de la cyberie sage enuison
Frente ans les temoins de la sepulture ont
ete ~~et~~ Jean Gaschon, et Jean Grange qui non
seul signent tout deux de ne l'un de l'autre enquis
H. Morel le nous J. J. Vadet me
precedant

ent
m^{re}
m^{re}

ent
m^{re}
m^{re}

ent
m^{re}
m^{re}

ent
m^{re}
m^{re}

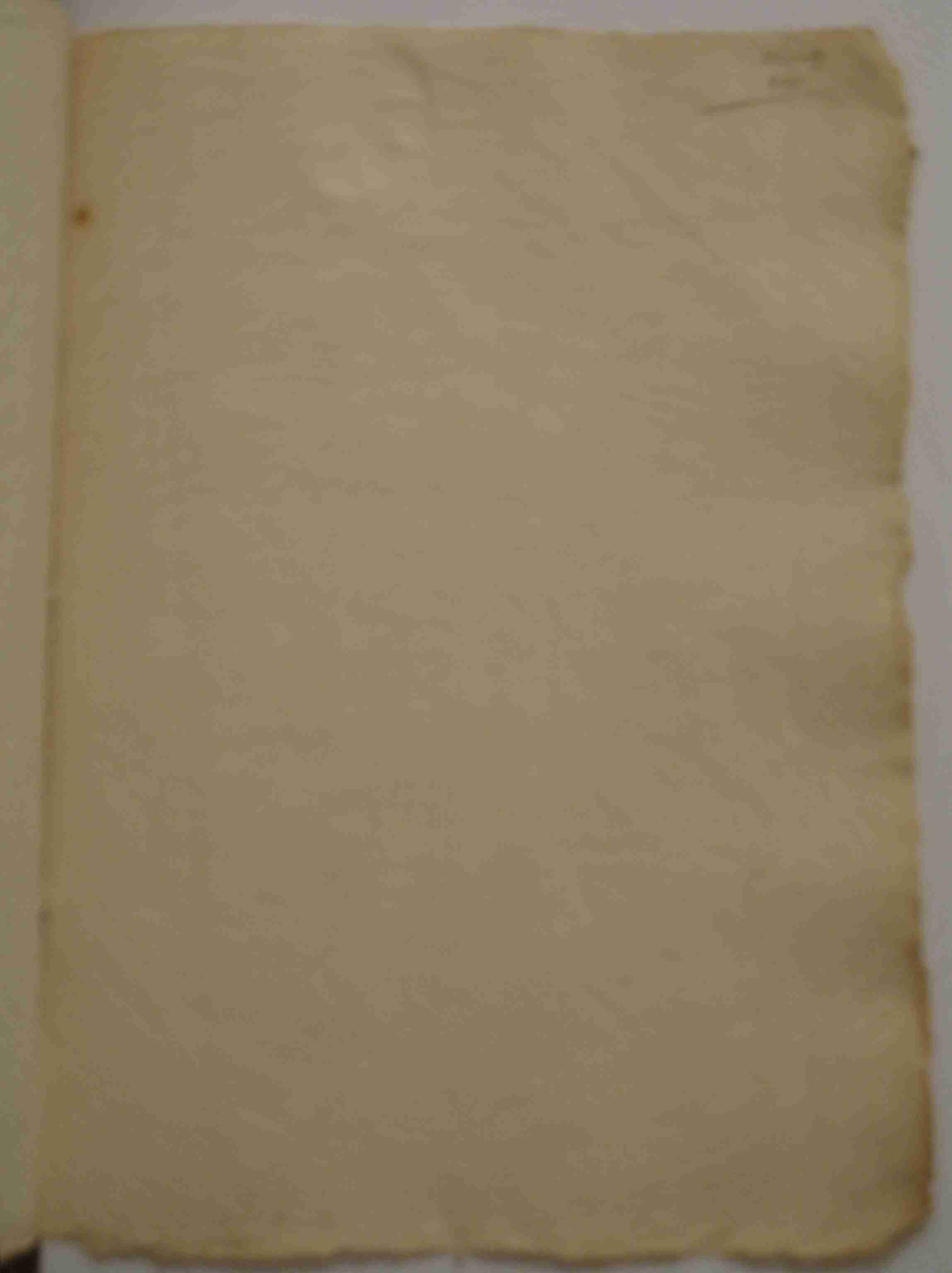
lan mil sept cent soixante cinq et le quatre
ving xlv. a été enterré dans le cimetière
de cette ville planeise. euidert de cede. le
les jours precedant munice des sacrements de
leglise, neue. de lenort dutour, age enuiron
cinqante cinq ans, du vilage du haissen. barriere
les. tomoin, de la. sepulture ont été. jean gaschon
et jean grange. tout, deux de ce bourg illitres
de ce enquis. sauvaetue.

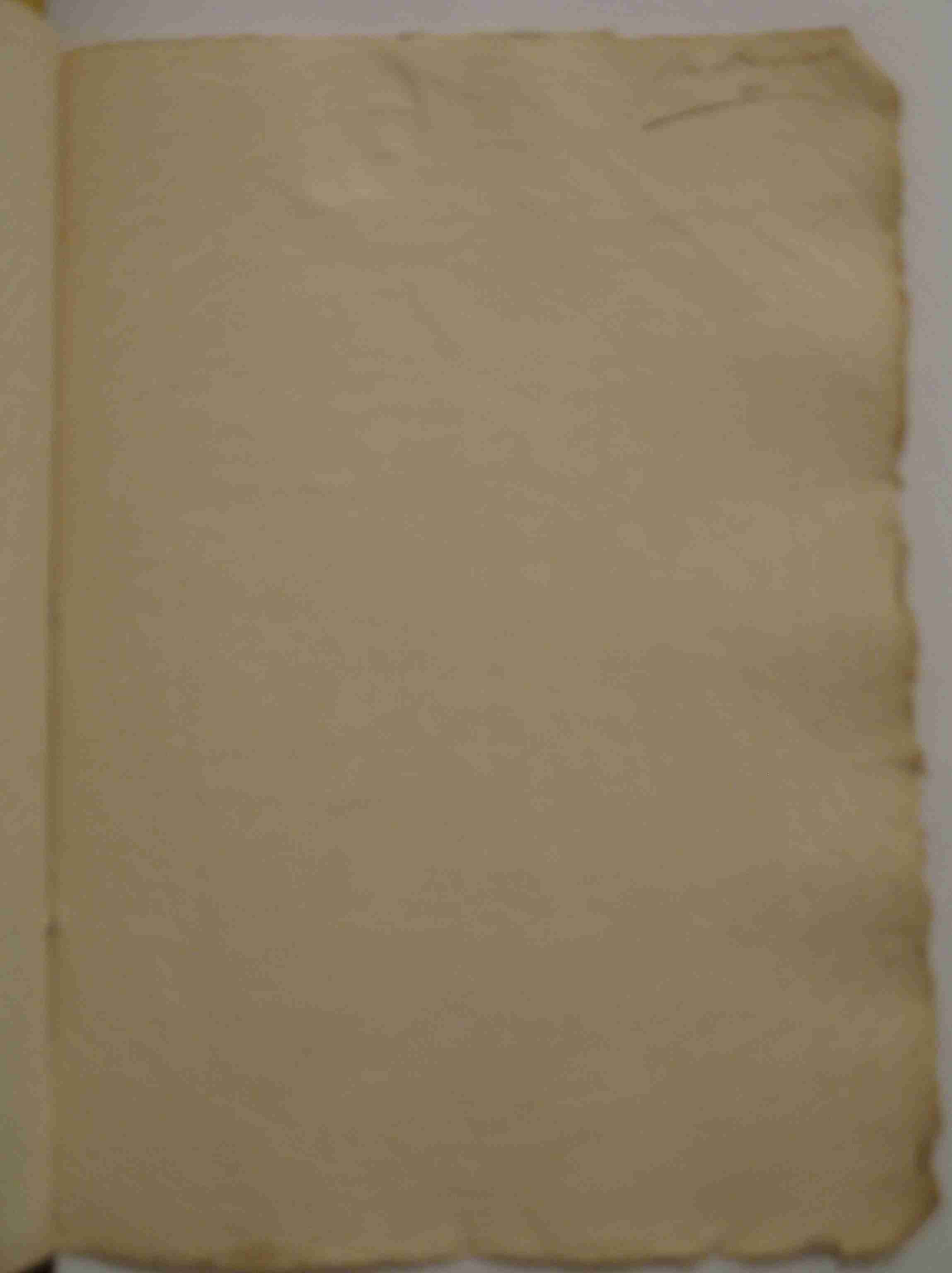
lan mil sept cent soixante cinq et le dix sept
xlv. est decede. andrie beraud et a été enterré
le dixneuf dans le cimetiere de cette ville,
munice des sacrements de leglise, age enuiron
cinqant ans, de ce bourg ont appist. au conuict
gilbert beraud frere et jean gaschon illitres
de ce enquis. sauvaetue.

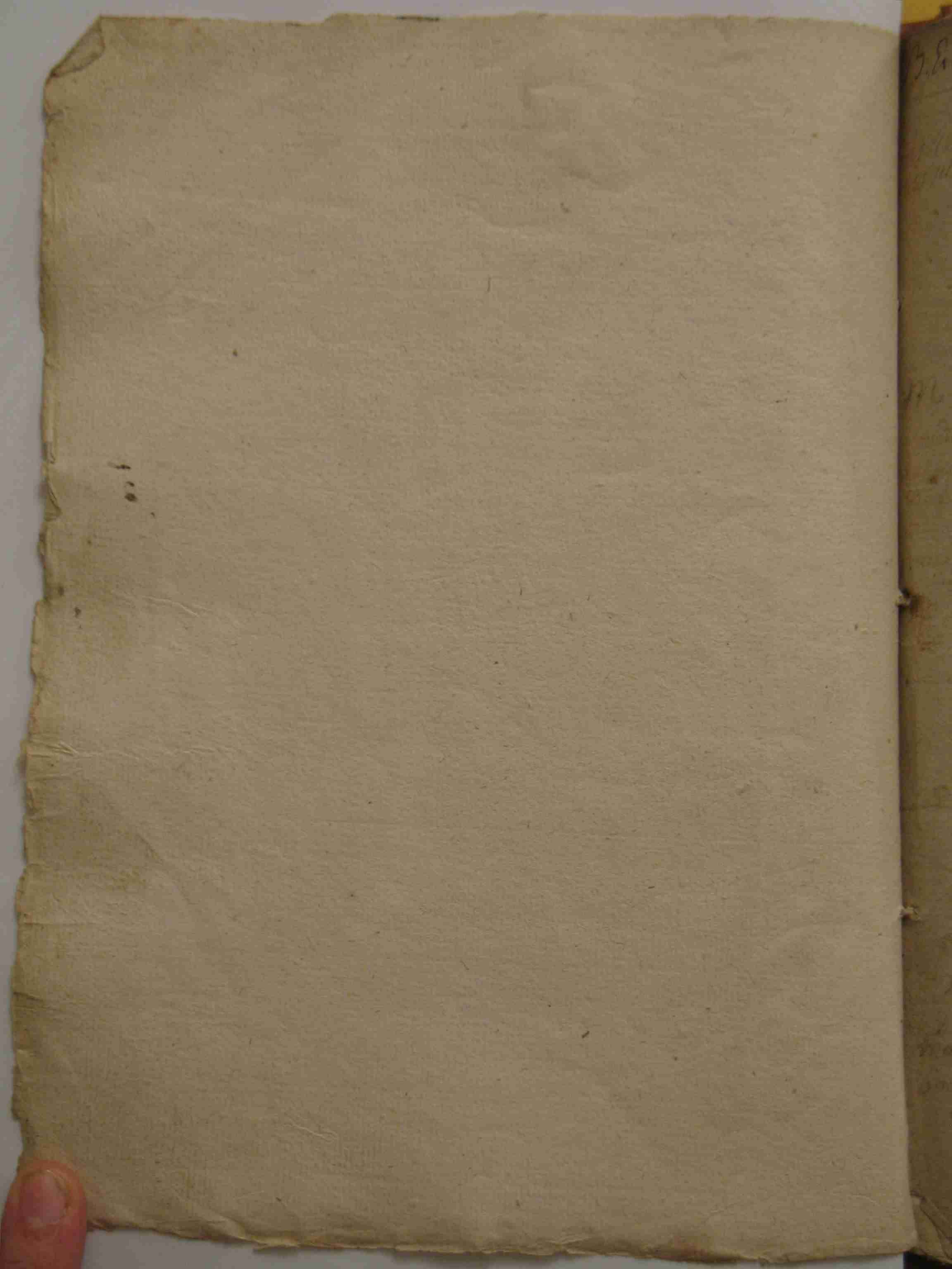
lan mil sept cent soixante cinq et le vingt
trois xlv. a été enterré dans le cimetiere
de cette ville. jacque brugiere du lieu de
loucedat age enuiron quatre vingt ans munice
des sacrements de leglise ont appist. au conuict
jean bertier et jean gaschon illitres, de ce
enquis sauvaetue.

lan mil sept cent soixante cinq et le vingt quatre
xlv. a été enterré dans le cimetiere de cette ville
jean boussier de vilage du moulin. age enuiron
les jours precedant age de l'ulcer. quarantehuit ans ont
appist. a la sepulture. jean grange et damien boussier
illitres.

Registre de la paroisse de la ville de la Roche sur Yon
en l'année qui s'est finie le jour de saint Martin
le jour de saint Martin. La Roche sur Yon.







B. & A. 1766

1766



... nous souvenant que les dits lieux
... et de la part de la paroisse de la paroisse de la paroisse
... requies

... nous souvenant que les dits lieux
... et de la part de la paroisse de la paroisse de la paroisse
... requies

Paroisse de la paroisse de la paroisse de la paroisse

Communal

... nous souvenant que les dits lieux
... et de la part de la paroisse de la paroisse de la paroisse
... requies



vingt ans
 Joseph fils a
 Antoine et a Marguerite Joannet
 de la ville de Dijon
 le 15 Mars 1720

Laquelle seules et seules sans est né et atté baptisé par
 le sieur de la Roche et sa femme de la paroisse de
 la Roche de la ville de Dijon le 15 Mars 1720
 le 15 Mars 1720

Laquelle seules et seules sans est né et atté baptisé par
 le sieur de la Roche et sa femme de la paroisse de
 la Roche de la ville de Dijon le 15 Mars 1720
 le 15 Mars 1720

Laquelle seules et seules sans est né et atté baptisé par
 le sieur de la Roche et sa femme de la paroisse de
 la Roche de la ville de Dijon le 15 Mars 1720
 le 15 Mars 1720

Laquelle seules et seules sans est né et atté baptisé par
 le sieur de la Roche et sa femme de la paroisse de
 la Roche de la ville de Dijon le 15 Mars 1720
 le 15 Mars 1720

Laquelle seules et seules sans est né et atté baptisé par
 le sieur de la Roche et sa femme de la paroisse de
 la Roche de la ville de Dijon le 15 Mars 1720
 le 15 Mars 1720

antonia.
chonieng
L'an mil sept cent soixante six et le vingt un
aueil a été baptisée antonia chonieng née
jour précédant fille légitime a antoine et a mar
evot du lieu des deux freres, le parrain a été
antoinne chabotier qui a signé, avec moy, la
marraine antonia cartaud lequel n'ont signé de
de cette paroise de ce enquis

antoinne
david
L'an mil sept cent soixante six et le vingt un
né et a été baptisé antoinne david, fils légitime
a louis et a jaanne chonieng, du lieu de Labat, le
parrain antoinne gone hon, la marraine marie villo
Dutour l'aut, de cette paroise qui n'ont signé de ce
enquis

michel
de laud
L'an mil sept cent soixante six et le vingt un
aueil a été baptisé michel cartaud né le jour
précédant fils légitime a andré et a marie jeanne
chapping du lieu des deux freres, le parrain
alexis herveaud, la marraine marie anglade,
grand pere et grand mere qui n'ont signé de
ce enquis

marie
dutour
L'an que dessus et le vingt cinq aueil est née et a
été baptisée marie dutour fille légitime a jean
et a clauda ybertie du lieu de parvail, le parrain
a été pierre barriere, la marraine marie ybertie
illitères de ce enquis

joséph
vouuet
L'an que dessus et le vingt six aueil a été baptisé
joséph vouuet né le jour précédant fils légitime
a antoine et a antonia pupiron du lieu de la
foyerterie, le parrain a été joséph pupiron,
la marraine françoise mayet illitères, de ce enquis

Justier
L'an mil sept cent soixante six et le premier may
est née et a été baptisée marie villo Justier
fille légitime a antoine et a françoise dutour
du lieu de Labat, le parrain a été damien dutour
dutour grand pere, la marraine marie villo
Justier cousine illitères de ce enquis

brocheur
L'année 1721



Le sixième jour de mai
L'année mil sept cent soixante six et le sixième jour de mai
est née et a été baptisée Marie du tour fille légitime de
Jean du tour et de Marguerite du tour sa femme
le curé de la paroisse de la Madeleine
illitevis enquis

Ala de

L'année mil sept cent soixante six et le trois may est née
et a été baptisée Marie du tour fille légitime de
Jean du tour et de Marguerite du tour sa femme
le curé de la paroisse de la Madeleine
illitevis enquis

Sauvadetue L. Manicidas

L'année mil sept cent soixante six et le quatre may est née
et a été baptisée Marie du tour fille légitime de
Jean du tour et de Marguerite du tour sa femme
le curé de la paroisse de la Madeleine
illitevis enquis

Ala de

L'année mil sept cent soixante six et le quinze may est née
et a été baptisée Marie du tour fille légitime de
Jean du tour et de Marguerite du tour sa femme
le curé de la paroisse de la Madeleine
illitevis enquis

L'année mil sept cent soixante six et le dix huit may est née
et a été baptisée Marie du tour fille légitime de
Jean du tour et de Marguerite du tour sa femme
le curé de la paroisse de la Madeleine
illitevis enquis

Ala de

L'année mil sept cent soixante six et le douze may est née
et a été baptisée Marie du tour fille légitime de
Jean du tour et de Marguerite du tour sa femme
le curé de la paroisse de la Madeleine
illitevis enquis

Sauvadetue

Le L'an mil sept cent soixante six et le trente
jean. may est né. jean baptiste. marquée. et a été baptisé
baptiste. le premier juin filz légitime. de jean. et a. marquée
marguerite. et ha. paraly matoye et la glode. La parvaine a été.
jean. baptiste marquée. sonde. la. marraine. anne.
chappainq. out de cette pisse illite et de ce enquis
sauvadet me

Le L'an mil sept cent soixante six et le premier juin.
marie. l'indochant est née. marie. l'indochant et a été. baptisée. le sage
l'indochant fille légitime. de andrie. et a. anne. sauge et d. l'indochant
du. moulin de gage s'ist. parvaine a été. jean. sabatier d.
la pisse. de condat. la. marraine. marie. l'indochant
de. cette pisse illite et de ce enquis
sauvadet me

Le L'an mil sept cent soixante six et le six juin. en
jean. ponce hon ne. et a été. baptisé. jean. ponce hon. filz légitime. de
ponce hon. et a. anne. veocque. du lieu. de. deux. pisse
le. parvaine a été. jean. ponce hon. et a. anne. veocque.
jeanne. veocque. tante. de. la pisse. de. ponce hon.
illite et de ce enquis
sauvadet me

Le L'an mil sept cent soixante six et le seize juin. est
marguerite. pupidon. née. marguerite. pupidon. et a été. baptisée. le. dix. sept.
pupidon. fille légitime. de andrie. et a. françoise. ybertie. jesse.
et me. de ce. bouq. le. parvaine a été. jesse.
montel qui a signé. avec nous. la. marraine.
marguerite. ybertie. qui n'ont signé. tout de ce.
passe. de ce. enquis
montel
sauvadet me

Le L'an mil sept cent soixante six et le vingt
jeanne. grange. quatre. juin. est née. et a été. baptisée. jean.
grange. fille légitime. de antoine. et a. susanne.
battel du lieu. de chert. le. parvaine a été.
françois. grange. grand. pere. la. marraine.
jeanne. battel. illite et de ce enquis et requis
sauvadet me



quatre

L'an mil sept cent soixante six et le sixième jour de Juin
 est né et a été baptisé, Estienne Jehonhon, fille
 de Jean Dubois, et de Marie Dutois sa femme, le
 parrain a été, Jean Dubois, la marraine a été, Marie
 Dutois. *Signé*

L'an mil sept cent soixante six et le vingt huit juin
 est né et a été baptisé, Estienne Jehonhon, fille
 de Jean et de Marie Dutois du lieu de Navailles
 parrain a été, Estienne Jehonhon, la marraine
 Jeanne communal illiteves, enquis

L'an mil sept cent soixante six et le vingt huit juin
 est né et a été baptisé, Laurent Jougade, fils légitime
 de Barthelémy et de Anne Hostier du lieu de Laub, le
 parrain a été, Laurent Jougade, la marraine
 Marie Jougade. *Signé* qui ne peut signer
 de ce enquis *Signé*

L'an mil sept cent soixante six et le sixième jour de Juin
 est né et a été baptisé, Guillaume Desaulade, fils
 de Louis Desaulade et de Louise sa femme, le
 parrain a été, la marraine Marie Sebard
 illiteves, enquis *Signé*

L'an mil sept cent soixante six et le sixième jour de Juin
 est né et a été baptisée, Marie Pointud, du lieu de Loucedat
 fille légitime de Antoine Pointud et de Marguerite, le
 parrain a été, Antoine Grange, du lieu de Lanzaise, par
 de l'éloy, la marraine Marie, Louisechant de cette par
 illiteves, enquis *Signé*

L'an mil sept cent soixante six et le sixième jour de Juin
 est né et a été baptisée, Françoise Veseuil, fille légitime
 de Antoine et de Marie Grange, du lieu de Loucedat,
 le parrain a été, Jean Grange, la marraine Françoise
 Augere, tous de cette par, illiteves, de ce
 enquis *Signé*



Cinqu

Le premier jour du mois de septembre l'année trois mil six cent
 et les neuf jours suivants par devant nous et devant
 d'icelle par devant nous et devant d'icelle par devant nous et devant
 trois dimanches consécutifs sans qu'il nous ait
 paru aucun empêchement avoir donné la benediction
 nuptiale a Antoine menteil fils de pierre et de
 eludee coudery ras du lieu de saint plantard et de
 Louis obeneche fille de Claude et de marguerite
 ybertie du lieu de parset de cette ville presant
 a la ceremonie pierre menteil Jacques grange
 Jean gaschon et Jean de port bone illiteus
 de ce enquis

Alu...

III
 Claude
 Marguerite
 Jean de

Le premier jour du mois de septembre l'année trois mil six cent
 et les neuf jours suivants par devant nous et devant
 d'icelle par devant nous et devant d'icelle par devant nous et devant
 trois dimanches consécutifs sans qu'il nous ait
 paru aucun empêchement avoir donné la benediction
 nuptiale a Claude tonnelier Dubois de parset et a Marguerite
 ybertie de cette paroisse presants a la ceremonie Jean gaschon
 Jean de port bone illiteus et Jacques grange illiteus enquis. Palaffes curé.

5.
 Marguerite
 Jacques

Le premier jour du mois de septembre l'année trois mil six cent
 et les neuf jours suivants par devant nous et devant
 d'icelle par devant nous et devant d'icelle par devant nous et devant
 trois dimanches consécutifs sans qu'il nous ait
 paru aucun empêchement avoir donné la benediction
 nuptiale a Claude tonnelier Dubois de parset et a Marguerite
 ybertie de cette paroisse presants a la ceremonie Jean gaschon
 Jean de port bone illiteus et Jacques grange illiteus enquis. Palaffes curé.

M
 Jacques
 Jean de
 et
 Jean de
 pointu

Le premier jour du mois de septembre l'année trois mil six cent
 et les neuf jours suivants par devant nous et devant
 d'icelle par devant nous et devant d'icelle par devant nous et devant
 trois dimanches consécutifs sans qu'il nous ait
 paru aucun empêchement avoir donné la benediction
 nuptiale a Jacques parot veuf de la première veuve de Antoinette arjode
 Dubois de la paroisse et a Françoise ybertie fille de Jacques de
 pointu fille a Ant.^e Dubois des cussides de cette paroisse
 presants a la ceremonie Ant.^e Jean de port bone Jean de port bone
 Jean de port bone illiteus enquis. Palaffes curé.

Alu...

57
M^{re}
Guissou

L'an mil sept cent soixante six le deux may l'curé et
notre mess^{re} paroissiale Louis Guissou fils a Pierre son oncle vicair^e
d'habit^{er} les lieux par devant nous les curés de paraisan par devant
la messe au lieu de l'ancien temple de l'abbaye de la Roche

M^{re}
Jean
Dumas
et
Marie
Fiscal

L'an quinquiesme de la cure par quatre publications faites
notre mess^{re} paroissiale pendant trois dimanches -
consecutifs et vis le certificat de paraisles
publications faites dans l'eglise de Montboissier
en date du quinze du mois signé par l'curé
curé et avant donné la benediction nuptiale
a Jean Dumas fils a Antoine du lieu de Pison
et a Marie Fiscal fille a Jean du lieu de
Montboissier presant a la ceremonie Claude et
Antoine Grange et Jean Gaschenet et Damien
font bonc illiteres enquis sans quil aye par
aucun empeschement civil ni canonique parvenue
Le venant la sature
F. Lafay curé

M^{re}
Claude
Dumas
et Marie
Batiste

L'an mil sept cent soixante six et le seize july
apres trois publications dument faites a notre
mess^{re} paroissiale pendant trois dimanches
consecutifs vis le certificat de paraisles
publications faites dans l'eglise d'airs en date
du quinze july signé par l'curé d'airs la Fayette
sans quil ay parue aucun empeschement ny opposition
avant donné la benediction nuptiale a Claude
Dumas fils a Antoine metayer aux anelos et
a Marie Batiste fille a Antoine du lieu du
rouet pres d'airs la Fayette presant a la
ceremonie Jean Gaschenet et Antoine Batiste
Antoine Dumas et Damien font bonc illiteres
enquis F. Lafay curé

M^{re}
Jean
Baptiste
Pinet
et
Marie
Anglade

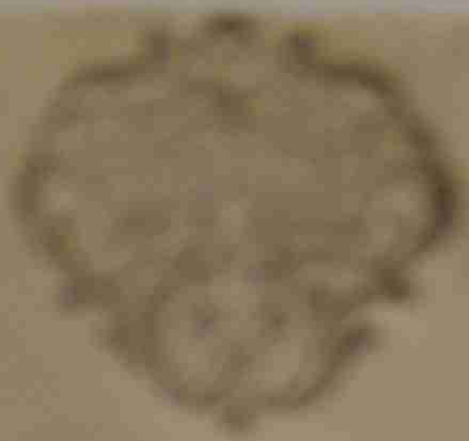
L'an mil sept cent soixante six et le vingt
quatre july apres trois publications faites
a notre mess^{re} paroissiale pendant trois dimanches
consecutifs et vis le certificat de paraisles
faites paraisle jour dans l'eglise de St Ginet en
date du 22 july signé par l'curé d'airs devant
la benediction nuptiale a Jean Baptiste
Pinet de cette paraisle et a Marie Anglade

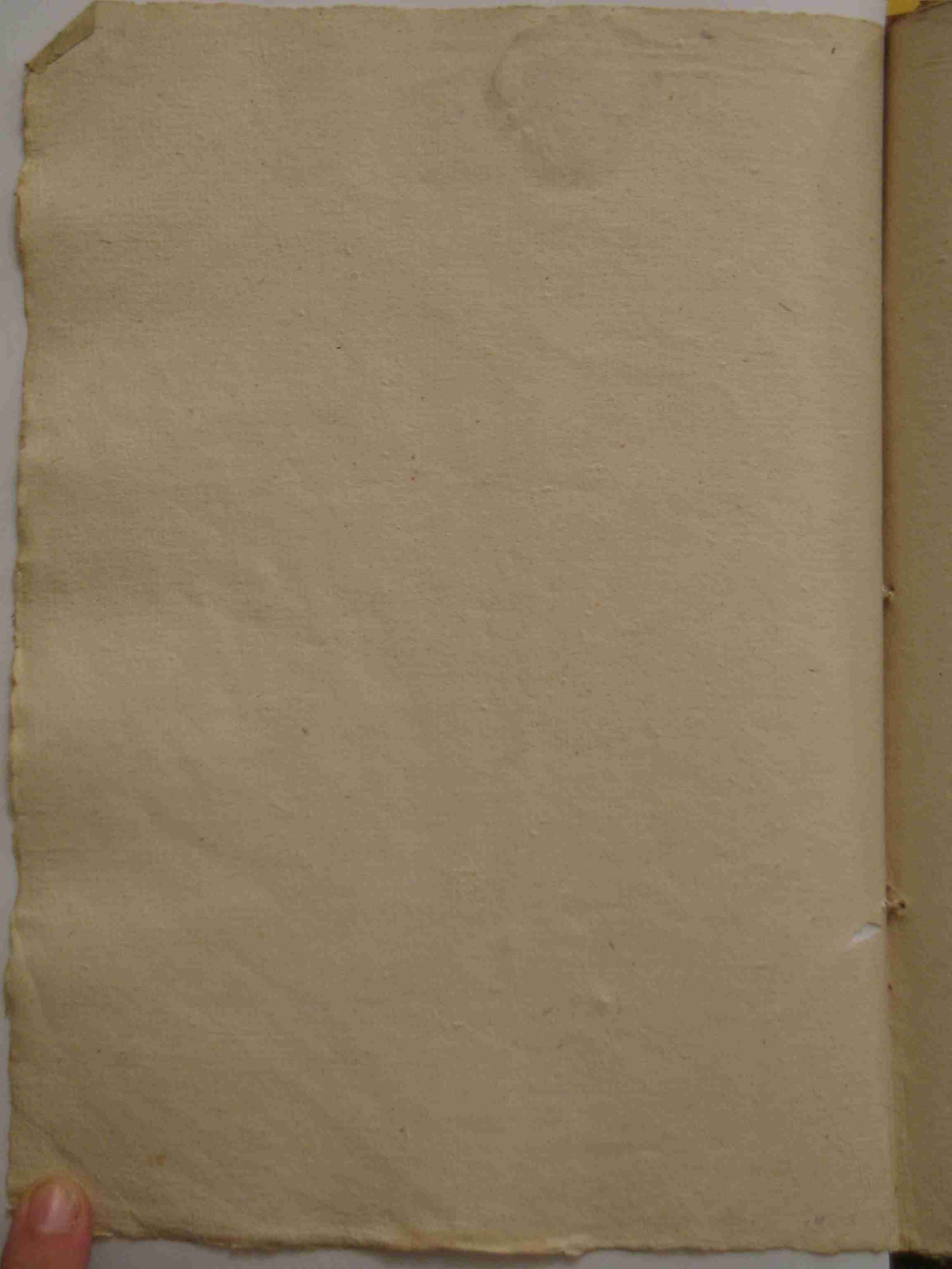
Roche Savin cedé le 24^e du mois signe' fidele
vrais sans avoir deuvant aucun Anyscheuement
ni canonique avec Dieu' la benediction ny liable
francois Rouet memoire de cette parolle et a
autouille gorettes de la parolle. Il amant Roche
Savin pour ce ala ferveur de Jean Garbon —
D'ancien font bonne aut' jupidon et Louis tesoffe
illiteur Auguis Palasse sene?

conjointly le 6^e jour 1766 au
M^{re} des consuls civil de la
S^{te} Ville de Rouen les requiers
des notables habitants, municipaux
les syndics de la communauté
chandeliers de Rouen mil
leurs noms pour cette cause signés
des Sauvade vic^{re}.

Pravins

7 63



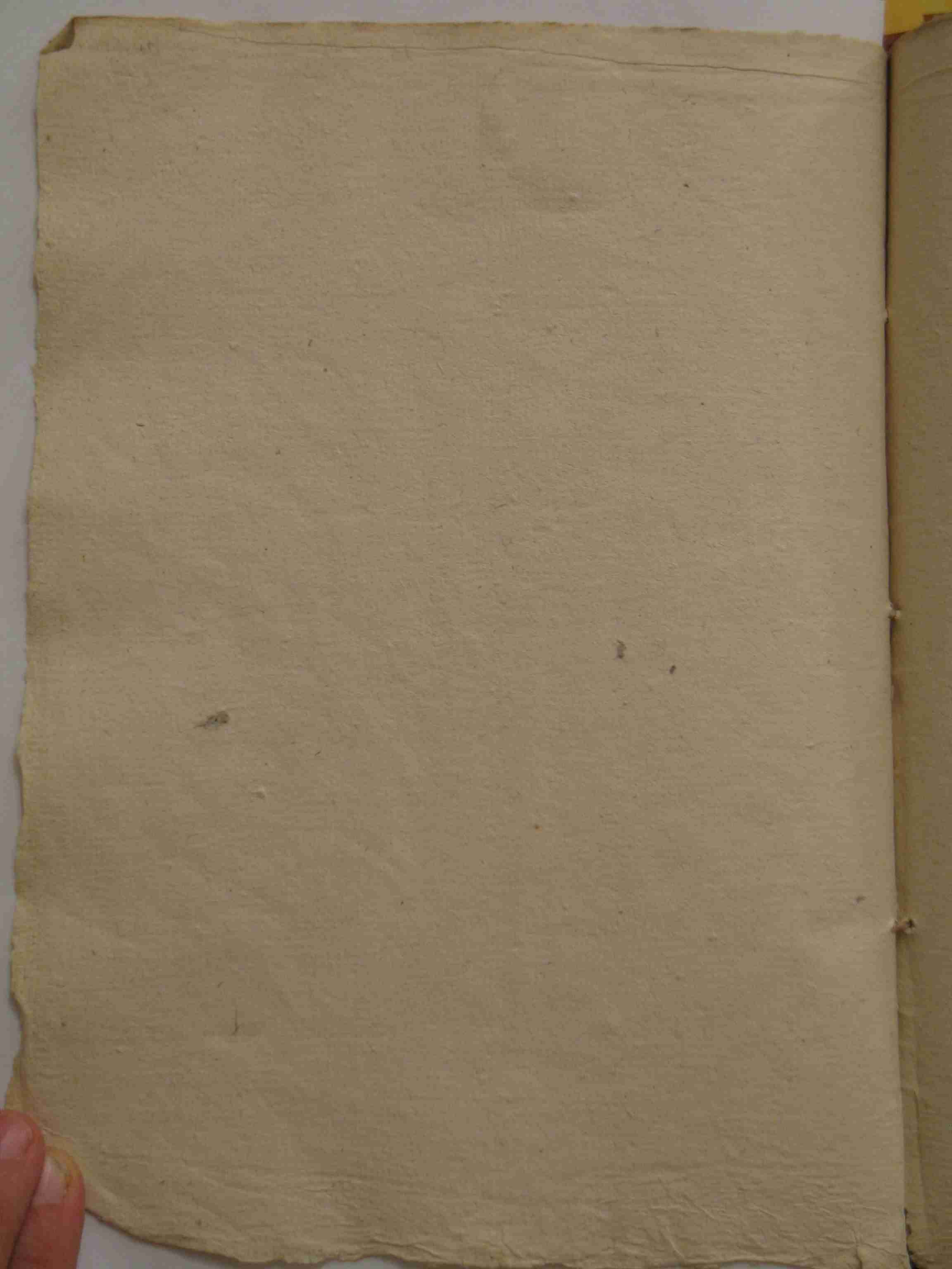


14

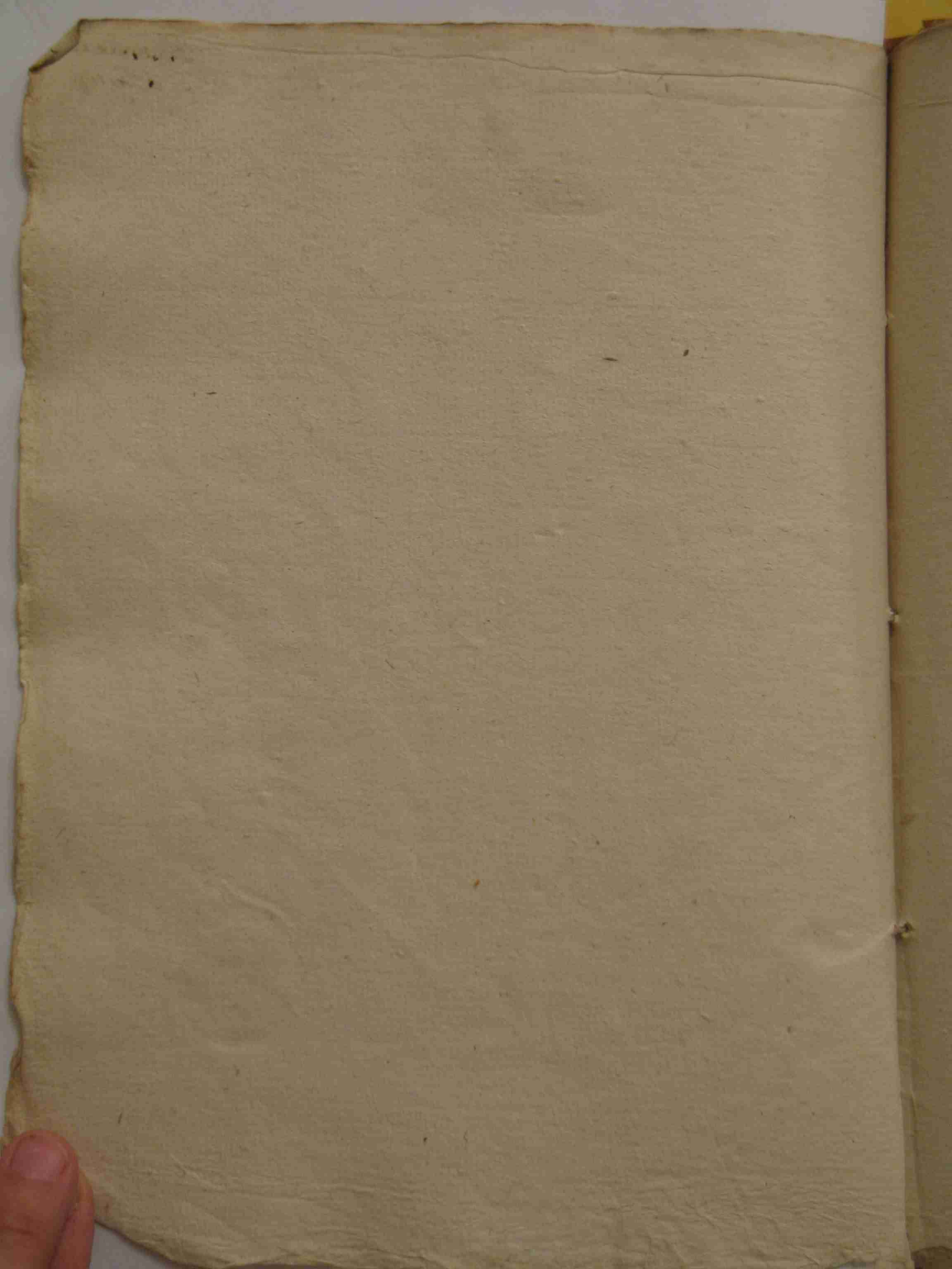
111

Distance
Camp

ouline
Camp

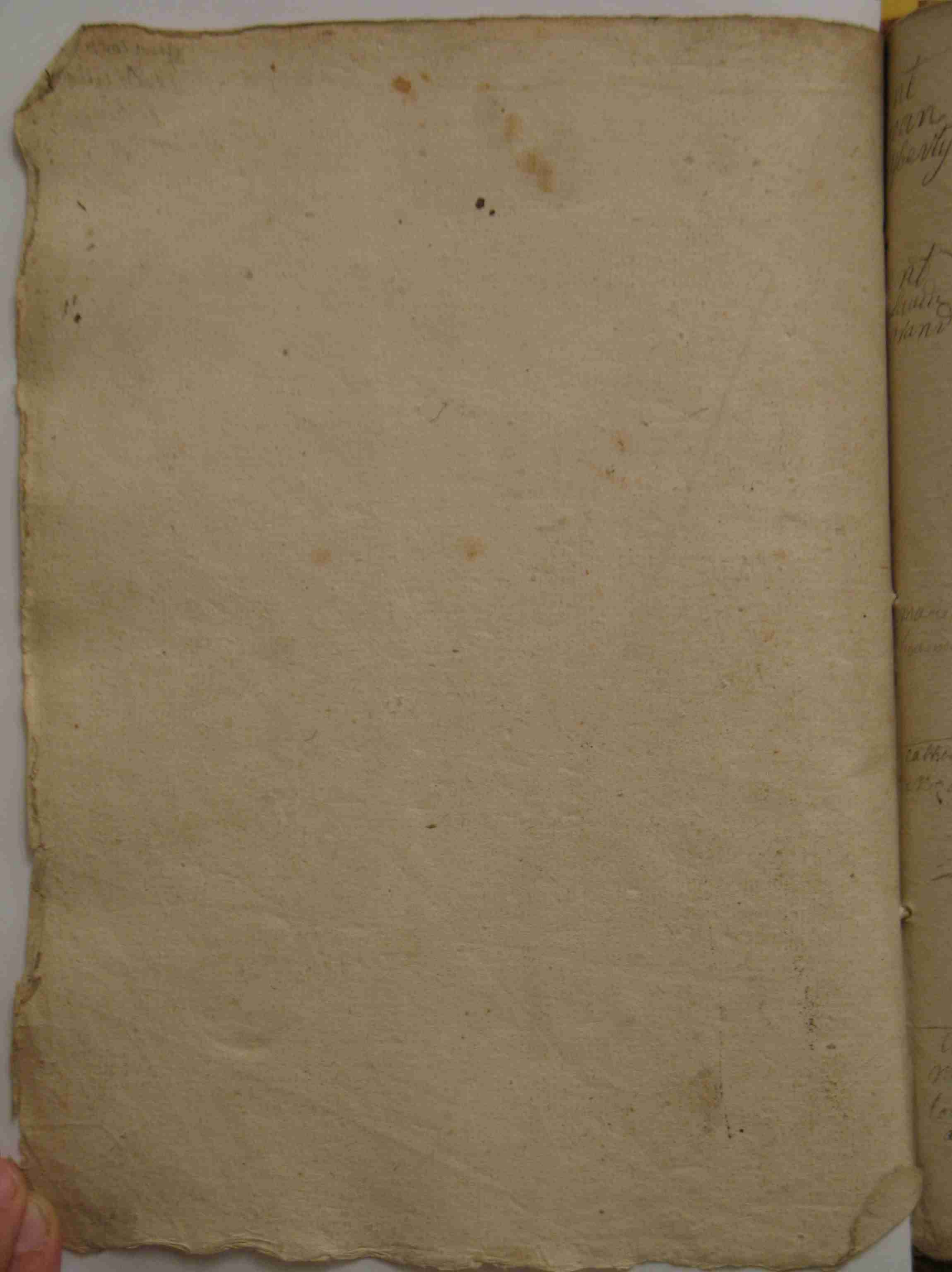


Douville
Camp



troisième
Camp

quatornien
et Daniel
Samp



L'an mil sept cent soixante six le vingt cinq^{me} Mars ledit de
et le lendemain l'enterrement de cette paroisse marquis
marquis age de deux ans pour l'ame de l'ame de marquis de gesis ont
assisté au service Jean Gaschon et Damien font bonne illiteres
de ce lieu

Palais de Justice

Le vingt six^{me} Mars l'année mil sept cent soixante six
cette paroisse de gesis de l'ame de marquis pendant au lieu de l'ame
de l'ame de marquis de gesis ont assisté au service
Jean Gaschon et Damien font bonne illiteres de ce lieu

Palais de Justice

L'an mil sept cent soixante six et le neuf avril est decede
et le lendemain enterre Blaise Beurnerie du lieu
du moulin de gesis age de soixante six ans, muni
des sacrements de l'eglise ont assiste au convoit Claude
Londechant et Antoine Londechant illiteres enquis
sauvadet vie

ent
jacque
parrot

L'an que dessus et le dix huit avril est decede et le
lendemain enterre jacque parrot fils a Antoine
et a Antoinette anglade sa femme du lieu de la
foresterie. Le di jacque parrot age de cinq jours ont
assisté a l'enterrement Jean Gaschon et jacque grange
illiteres de ce enquis et requis sauvadet vie

ent
antonia
anglade

L'an mil sept cent soixante six et le vingt huit^{me} avril
est decede Antoinette anglade et a ete enterre
le vingt neuf du lieu de la foresterie, apres
avoir receu tous les sacrements de la dite eglise,
agee de vingt ans seulement ont assiste au convoit
Jean Gaschon et Damien font bone de ce l'ours
illiteres de ce enquis sauvadet vie

ent
jean
marquet

L'an mil sept cent soixante six le six^{me} may est mort alle l'ame dans
les fonctions de cette paroisse Jean marquet not l'ours pendant au lieu
de l'anglade age de quatre ans pour l'ame de l'ame de marquis de gesis
marquet el francois chappain illiteres enquis

Palais de Justice



Dixième
Samp

L'an mil sept cent soixante six le premier
juillet est morte au lieu de Sabat cabot se
de celle pasoise Marie condoyse age d'environ quarante ans
les condoyse vivait de meurtre au lieu de forays pasoise
Richardet present a la sepulture ala sepulture Jean
garchon et d'amin font bonne illi tres longue
Marie

Marie

L'an mil sept cent soixante six le trois
juillet att' l'interi dans
le finitère de celle pasoise Marie garchon fille a Jean et a Marie
chales de condoyse age d'environ un mois et demi present au
cours Jean garchon et d'amin font bonne illi tres longue

Marie

L'an mil sept cent soixante six le quatorze
juillet att' l'interi
dans le finitère de celle pasoise Antoine grange deude le jour pendant
au village de chuy age d'environ vingt trois ans present au cours
aut' grange frere d'Claude grange wasse illi tres longue

Marie

L'an mil sept cent soixante six le
quatorze juillet att' l'interi
dans le finitère de celle pasoise Marie garchon
age d'environ six ans present au cours d'amin font bonne illi tres longue
present au cours d'amin font bonne illi tres longue

L'an mil sept cent soixante six le
quatorze juillet att' l'interi
dans le finitère de celle pasoise Marie garchon
age d'environ six ans present au cours d'amin font bonne illi tres longue
present au cours d'amin font bonne illi tres longue

Marie

L'an mil sept cent soixante six le
quatorze juillet att' l'interi
dans le finitère de celle pasoise Marie garchon
age d'environ six ans present au cours d'amin font bonne illi tres longue
present au cours d'amin font bonne illi tres longue

Marie

interieur
L'an mil sept cent sixant six et le quinze aoust
est demort au lieu de Labat et le lendemain
enterré dans le cimetiére de cette
antienne. Inteur age de soixant dix
ans yresant au conuict Jean Gagnon et d'imm
pout sone illiteres enquis. Allez

Mathieu
L'an mil sept cent soixant six et le vingt deux
not autieu de sion et le lendemain enterré dans le
de cette paroisse. Mathieu Mandet age de quatre
de sion pères au fousoir d'imm. Balp et Jean
grange illiteres enquis. Allez

Antoine
L'an mil sept cent soixant six et le quatorze
de l'enterré de l'antienne de sion et d'imm
Bonaventure age de quatre vingt dix ans mort le
pous yresant ^{antieu de sion} Jean Gagnon et de l'enterré
officié au fousoir aut. Allez

Marie
L'an mil sept cent soixant six et le vingt six
de l'enterré de sion Marie Elisabeth morte le
de sion age de quatre vingt dix ans yresant
Jean Gagnon et d'imm. font Bonne illiteres enquis.

Vital
L'an mil sept cent soixant six et le vingt six
not autieu de l'enterré de l'antienne de sion
de sion paroisse vital Rigole de l'enterré de sion
de sion treize cinq ans yresant a l'enterré de sion
Gagnon et d'imm. font Bonne illiteres enquis.

Guison
L'an mil sept cent soixant six et le vingt quatre
autieu de sion et le lendemain enterré dans le cimetiére de cette
paroisse. Guison age de quatre vingt cinq ans yresant
au fousoir Jean Gagnon et d'imm. font Bonne illiteres enquis.



troisième
Pauze

Est
Catherine

L'an mil sept cent soixante six et le vingt
septième du mois de Mars est morte au lieu
de cette paroisse Catherine Goussier
veuve de Jean Goussier âgée de cinquante
sept ans et demeurant au lieu de
Catherine Goussier. Palassy curé.

Est
Catherine
Goussier

L'an mil sept cent soixante six et le vingt
septième du mois de Mars est morte au lieu
de cette paroisse Catherine Goussier
veuve de Jean Goussier âgée de cinquante
sept ans et demeurant au lieu de
Catherine Goussier. Palassy curé.

Est
Catherine
Goussier

L'an mil sept cent soixante six et le vingt
septième du mois de Mars est morte au lieu
de cette paroisse Catherine Goussier
veuve de Jean Goussier âgée de cinquante
sept ans et demeurant au lieu de
Catherine Goussier. Palassy curé.

Est
Catherine
Goussier

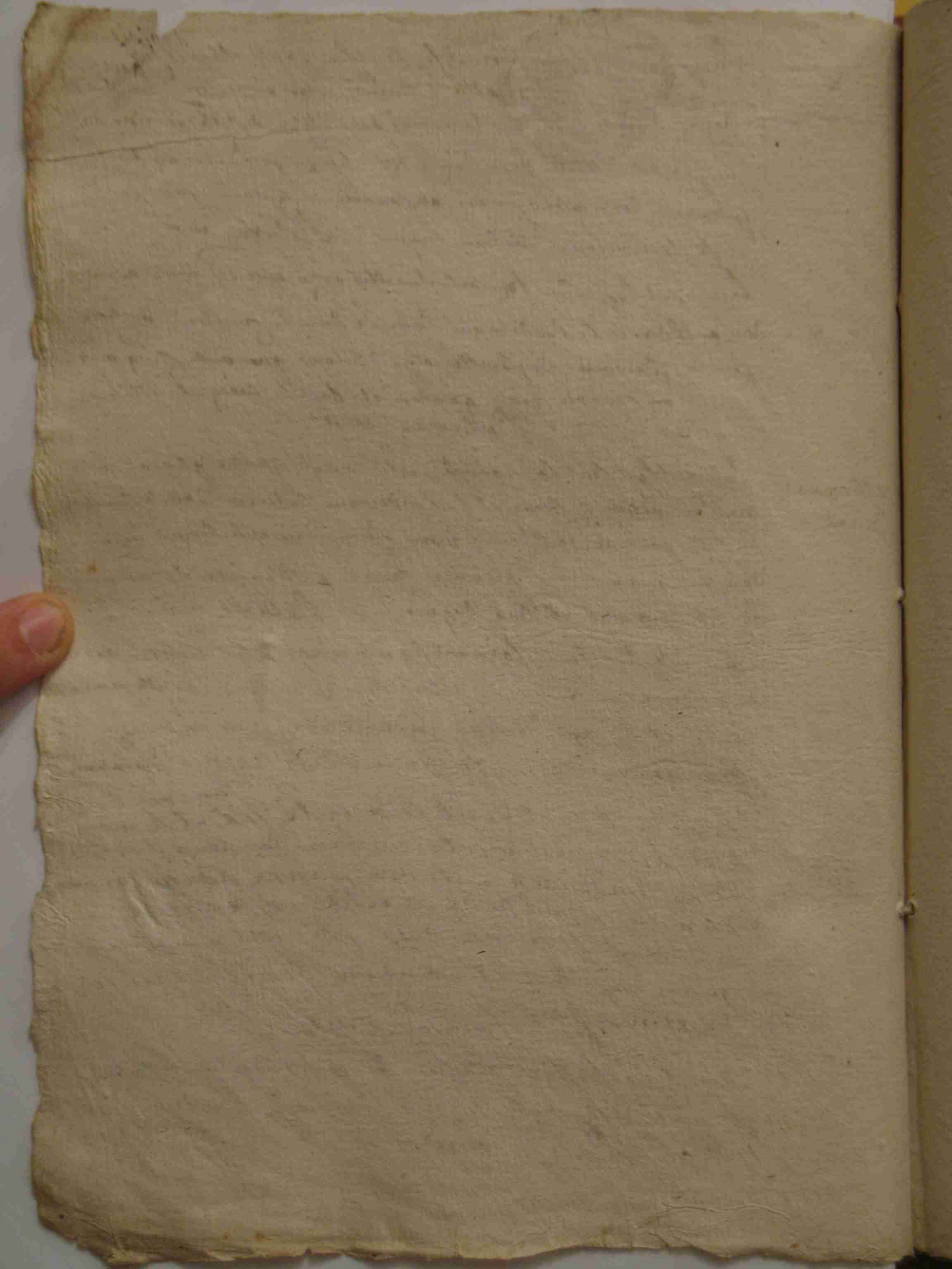
L'an mil sept cent soixante six et le vingt
septième du mois de Mars est morte au lieu
de cette paroisse Catherine Goussier
veuve de Jean Goussier âgée de cinquante
sept ans et demeurant au lieu de
Catherine Goussier. Palassy curé.

Est
Catherine
Goussier

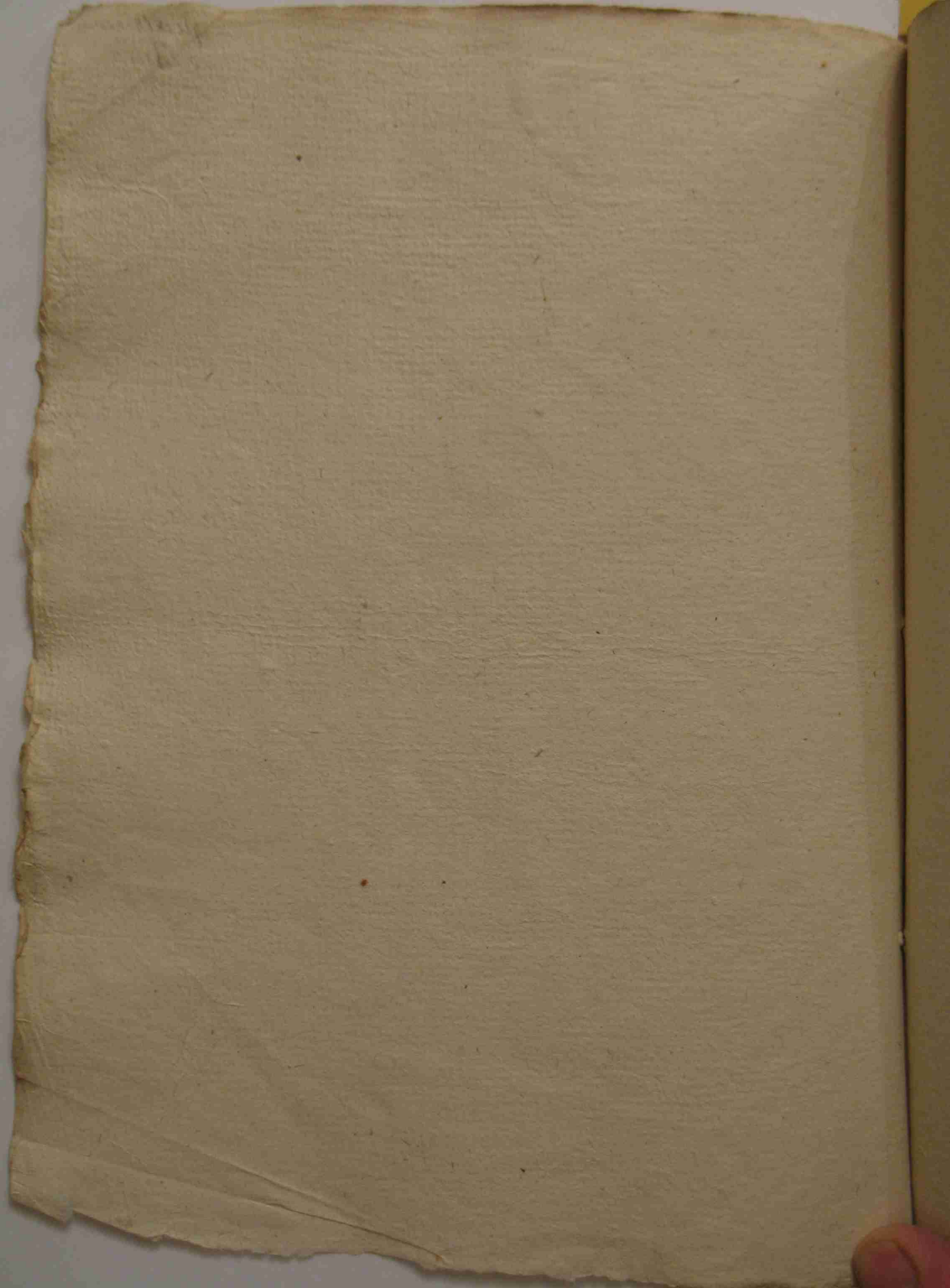
L'an mil sept cent soixante six et le vingt
septième du mois de Mars est morte au lieu
de cette paroisse Catherine Goussier
veuve de Jean Goussier âgée de cinquante
sept ans et demeurant au lieu de
Catherine Goussier. Palassy curé.

Est
Catherine
Goussier

L'an mil sept cent soixante six et le vingt
septième du mois de Mars est morte au lieu
de cette paroisse Catherine Goussier
veuve de Jean Goussier âgée de cinquante
sept ans et demeurant au lieu de
Catherine Goussier. Palassy curé.

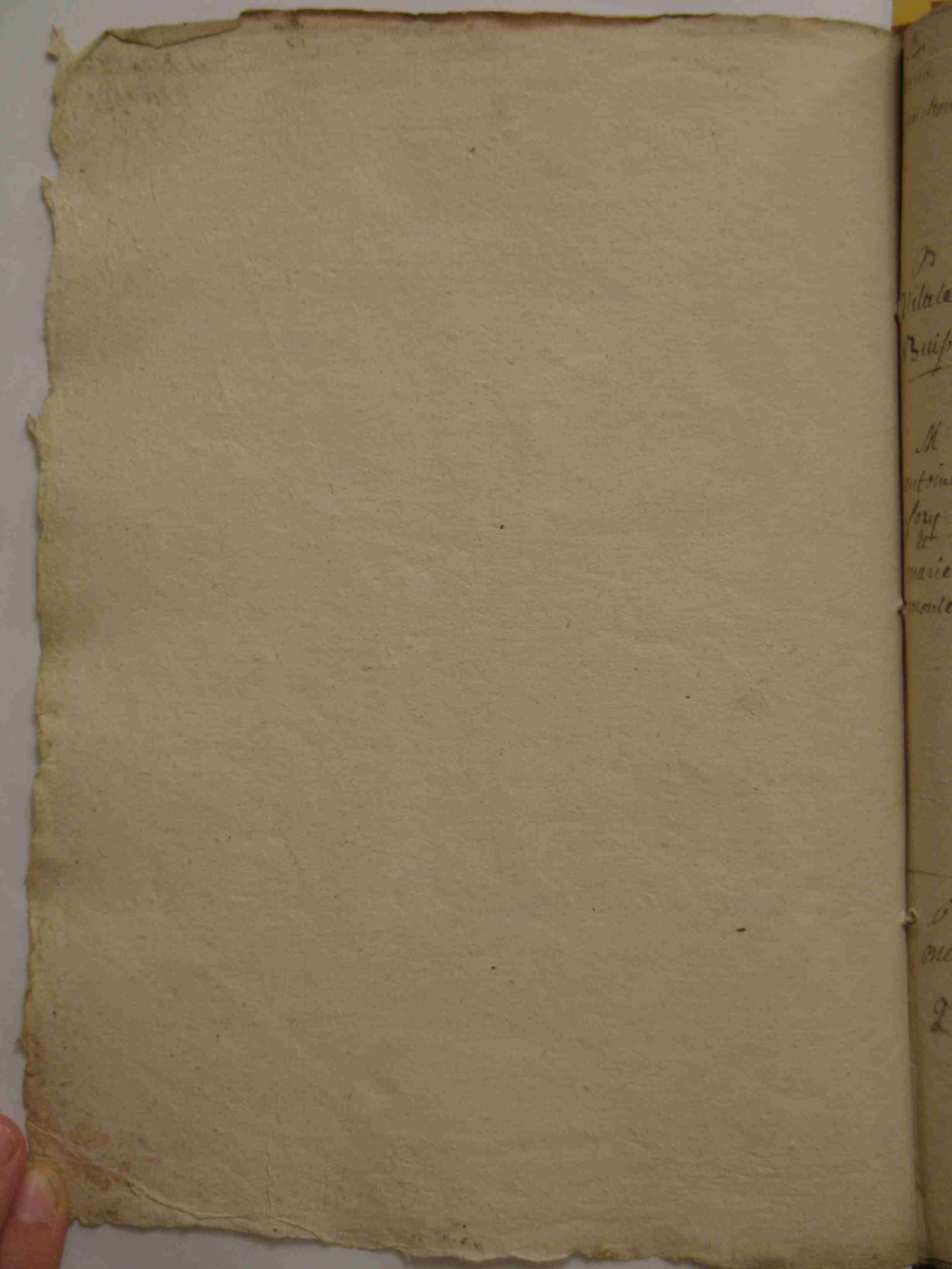


quatrième
Camp



Cinquante
- Camp

Marin
et Des
Sault



Marie
Françoise

L'an mil sept cent dix sept le six Mars est née et a
estée baptisée Marie Françoise fille légitime de
Et mesdemoiselle de Diane Dubuis deuz filles de Jeanne
Diane de faumont la maraine prouvençalle et pastelle de
deuz freres illitères de quier. Marie Françoise

Marie
Françoise

L'an que dessus le six Mars est née et a été baptisée
Claude prouvençalle fille légitime de Jean et de Jeanne
lab. deuz freres prouvençalle Claude prouvençalle
maraine et deuz freres illitères de quier. Claude

Catherine
Françoise

L'an que dessus le six Mars est née et a été baptisée
Catherine Françoise fille légitime de Claude et de Claude
deuz freres prouvençalle Claude Françoise de quier
maraine et deuz freres illitères de quier. Catherine Françoise

Marie
Françoise
Pischoe

L'an que dessus et le vingt six Mars est née et a
estée baptisée Marie Françoise Pischoe fille légitime de
Jean et de Jeanne anglade ses pères et mère de la
foresterie, le prouvençalle Claude plote, la
maraine Marie Françoise anglade tout de cette prouvençalle
illitères de ses enquis et requis. Marie Françoise

Vital
Souvet

L'an mil sept cent soixante sept et le vingt neuf
mars a été baptisé Vital Souvet né le jour précédent
de la moulin de la bordes, fils légitime de Antoine et de
Françoise prouvençalle ses pères et mère le prouvençalle
a été Vital Souvet ches de la prouvençalle de St Ginet
de la maraine Anne Galiard du lieu de la page
deuz freres illitères de quier. Vital Souvet

Antonia
Tanehon

L'an que dessus et le trente mars a été baptisée
Antonia Tanehon née le jour précédent de la
de la foresterie, fille légitime de Jean et de
Françoise pinet, le prouvençalle Claude anglade
la maraine Antonia pinet tout de cette prouvençalle
de ses enquis. Antonia Tanehon



L'an mil sept cent
 et le 28^{es} aoust
 Marie Chaboussier
 au lieu de la
 legitime et chaste
 et mere, le parvain a
 des chambres grand
 mere de cette gosse
 qui ont toutz signés
 de ceu

soixante sept, Deux
 a. ete. baptisae
 née le jour precedent
 au boudin, fille
 et a est herine douarre
 de la gosse
 de la gosse
 de la gosse
 de la gosse

Docum. 101127 &

Marie
 Chaboussier

L'an mil sept cent
 quierse dumat fils
 ses pere et mere, du
 babrive, du lieu du
 pinet de la preserie
 parisse de ceu
 enquis

Marie
 Chaboussier

L'an mil sept cent
 jeane d'auhier né le
 legitime a andré et a
 Le parvain a ete
 de aunthae la marvaine
 de mont-miat gosse
 de bouffe, illiteres
 de ceu enquis

Antoine
 Chaboussier

L'an mil sept cent
 Antoine levaud du
 a Antoine et a Anne
 parvain a ete Antoine
 pupillon toutz de
 cette gosse illiteres
 de ceu enquis

Pierre
 Chaboussier

L'an qu'on mille
 pierre pinet filz
 Marie Chaboussier
 la marvaine Marie
 Marguet de la gosse
 de ceu enquis

Marie
 Chaboussier

Marie Chaboussier

C.
marie
yrielee

L'an mil sept cent soixante sept et le quinze
auroit été née et a été baptisée marie
yrielee du bourg de chandalis fille légitime
de vital, et de jeanne yronchon ses père et mère
le parain a été estienne montaigne metayer
du chomeil prêtre de st germain l'ermite la
marraine marie euldayvette de ce bourg
illitères de ce enquis
Sauradet vie

C.
joseph
marquet

L'an mil sept cent dix huit et le dix sept
joseph marquet fils légitime a été baptisé
Langlade à acue chassain ses père et mère
de joseph chassain et de la passisse et de la
marraine clauda euldayvette de cette paroisse
illitères
de ce enquis
Sauradet vie

C.
jean
clavier

L'an mil sept cent dix neuf et le dix neuf
a été baptisé jean clavier fils légitime de
clauda et de margueritte yronchon ses père et
mère du lieu du buisson le parain a été
jean eoupat de la prisse d'aujelle la marraine
marie l'auant de cette prisse illitères de ce
enquis
Sauradet vie

C.
antoinette
bion

L'an mil sept cent dix neuf et le vingt deux
a été baptisée antoinette bion née le jour précédent
du lieu des deux frères fils légitime de
françois et de marie euldayvette ses père et
mère le parain a été antoine bion
la marraine quabrillet bion père
et mère de l'enfant illitères enquis
Sauradet vie

Claude
subvive

L'an mil sept cent soixante sept le sept may Est né et
esté. baptisé Claude subvive fils à Jean Dubuisson, par
le notaire Claude subvive L'epouse Claude subvive
La marraine Antoinette Becard de la paroisse illiteres, Anguis

Antoinette Becard

C
Antoinette
Dutour

Le Douze may mil sept cent soixante sept est
etée. baptisée Antoinette Dutour fille de Antoinette
et Antoinette Anglade sa femme Du lieu de Labas
née le meme jour. Le parrain a été Antoine
chantagrel Du vilage de chantagrel Juste de condat
La marraine Antoinette Dutour De cette Juste illiteres
De ces Anguis L'epouse Anglais qui a signé avec nous. Chantagrel

C
jaqueline
naiffe

Le treize may mil sept cent soixante sept est née et a été
baptisée jaqueline naiffe. fille legitime de André et de
jaqueline Toneliet ses pere et mere Du lieu de
moulin legeris. son parrain a été Antoine Pialat, et sa
marraine jaqueline Pialat tous de cette Juste qui nous
sont signés Anguis Sauvadet vie.

C
Claude
Dumas

Le dix sept may meme année que dessus a été baptisée
Claude Dumas née le meme jour Du lieu Dumas fille
legitime de pierre et de Jeanne Dumas Le parrain a été
pierre Barrière La marraine Claude Angener tier
tous de cette Juste illiteres de ces Anguis

C
françois
pointus

L'an mil sept cent soixante sept et le dix neuf may est né
et a été baptisé françois pointus Du lieu de La faye
curif fils legitime de pierre et de jaqueline buisson ses
pere et mere Le parrain a été françois Sauvadet de
cette Juste La marraine Genevieve Duché Du bourg
de montboisier illiteres de ces Anguis Sauvadet vie.

C
Claude
Brogere

L'an mil sept cent soixante sept et le vingt cinq may
est né et a été baptisé Claude Brogere Du lieu de
Lauvedas fils legitime de Robert et de Jeanne Chauvillat
ses pere et mere Le parrain a été Claude Dumas
La marraine Marie Chauvillat tous de cette Juste
illiteres de ces Anguis Sauvadet vie.



Levi mil sept cent soixante sept et quatre
 antonia le vingt six
 holonbeau a ete baptisee

holonbeau fille legitime de Claude et Anne
 couplet, du lieu de parailmont et hab, les parailmont
 ete conoit couplet, la messaine antonia vaiss tout
 de cette parille qui ne peut signer de ces enquis
 Lavevade et vie

Le quatorze jour de may l'an mil sept cent
 marie lez parailmont l'antonia vaiss de Claude
 couplet le parailmont couplet couplet de Claude
 couplet ete le messaine antonia vaiss
 l'antonia vaiss et le vingt neuf de l'an mil sept cent
 mais est ne Louis majet et a ete baptisee le
 trente du lieu de l'antonia vaiss legitime de
 Claude et Anne couplet, les parailmont ete
 Louis majet couplet grand parailmont le messaine
 francoise monies tout de cette parille ete ete
 de ces enquis Lavevade et vie

Le quatorze jour de may l'an mil sept cent
 marie lez parailmont l'antonia vaiss de Claude
 couplet le parailmont couplet couplet de Claude
 couplet ete le messaine antonia vaiss
 l'antonia vaiss et le vingt neuf de l'an mil sept cent
 mais est ne Louis majet et a ete baptisee le
 trente du lieu de l'antonia vaiss legitime de
 Claude et Anne couplet, les parailmont ete
 Louis majet couplet grand parailmont le messaine
 francoise monies tout de cette parille ete ete
 de ces enquis Lavevade et vie

Le quatorze jour de may l'an mil sept cent
 marie lez parailmont l'antonia vaiss de Claude
 couplet le parailmont couplet couplet de Claude
 couplet ete le messaine antonia vaiss
 l'antonia vaiss et le vingt neuf de l'an mil sept cent
 mais est ne Louis majet et a ete baptisee le
 trente du lieu de l'antonia vaiss legitime de
 Claude et Anne couplet, les parailmont ete
 Louis majet couplet grand parailmont le messaine
 francoise monies tout de cette parille ete ete
 de ces enquis Lavevade et vie

Le quatorze jour de may l'an mil sept cent
 marie lez parailmont l'antonia vaiss de Claude
 couplet le parailmont couplet couplet de Claude
 couplet ete le messaine antonia vaiss
 l'antonia vaiss et le vingt neuf de l'an mil sept cent
 mais est ne Louis majet et a ete baptisee le
 trente du lieu de l'antonia vaiss legitime de
 Claude et Anne couplet, les parailmont ete
 Louis majet couplet grand parailmont le messaine
 francoise monies tout de cette parille ete ete
 de ces enquis Lavevade et vie

Antoine
Vialle
L'an mil sept cent soixante sept le huit juin l'année
de la capture d'Antoine Vialle filz de Jean Vialle marié avec
Jeanne Du Grand Fondyres Le parain Jean Vialle souffigné la
marraine Marie Vialle illiteux enquis. Alors
Vialle

Antoine
Chorion
L'an que dessus et le quatorze juin a été baptisé
Antoine Chorion du lieu des Deux pres ne le
jeu précédent filz légitime a Estienne et a
Antonia Borie ses pere et mere, le parain a été
Antoine Boughon de la pisse, d'aux la polette, la
marraine Antonia Borie tante de cette pisse
Tous illiteux de ce enquis
Jauradet me

Margueritte
Jaeger
L'an que dessus et le dix huit juin est née et a été
baptisée Margueritte Jaeger du lieu de parail
fille légitime a Jean et a Antonia Chorion ses
pere et mere, le parain a été Pierre Chorion
grand pere, la marraine Margueritte Jouannet
Tous de cette pisse illiteux de ce enquis
Jauradet me

M
Jean
Chabois
L'an mil sept cent soixante sept le treizieme juin apres trois
publications d'habitants faites en notre assemblée pendant trois dimanches
ou filles consentis par le vingt deux vingt quatre et vingt huit dudit an
Les fiancailles de la benediction de fiancailles donnée par nous jusqu'au vingt quatre
de parail, avons au py se qu'athuy tant bien. Donnée la benediction nuptiale



à Jean Chabrier veuf
 de la ville de la Sibaudi
 manada Datin de
 manage & publication
 de la page chabrier veuf de la ville de la Sibaudi, autheur chabrier, Jean Et
 annul bouffon souffigier avec nous. Ponton Bourmont

Chabrier Chabrier
 Calabre

à un mil sept cent...
 Jeanne Guipon fille legitime de Antoine de la Chasse
 Anne de la ville de la Sibaudi
 Jeanne Guipon veuf de la ville de la Sibaudi
 Antoine de la ville de la Sibaudi
 André de la ville de la Sibaudi

à un mil sept cent...
 Marie pointeur
 Jeanne de la ville de la Sibaudi
 Catherine de la ville de la Sibaudi

à un mil sept cent...
 Catherine anglade
 anglade
 anglade

à un mil sept cent...
 Calasse curé

Le six mil sept cent soixante sept et le vingt neuf
antoinette
Deuxieme Du lieu Du marquis de la Roche fils legitime de Claude et
Antoinette Longuechal, les parvains, antoinette Longuechal
grand pere, Le marquis Marie Cybeau Du Bourg de
mon boiffier qui n'ont signé le parvains, signé nous
de ce enquis
Longuechal
Jauradet vic.

Me Le six mil sept cent soixante sept et le dix huit
Damien averti apres trois publications de mariage dûment
gruel et faites au pres de notre messe parociale pendant
trois dimanches ou faites consenties et valides
vialard certificat de par les publications faites dans
l'eglise de jour nel en date du quinze averti signé
Grange vicaires et apres avoir tenu la benediction
Des fiancées avons conjoint en mariage avec
les solennités de l'eglise dûment observées
Damien gruel Du lieu Du charbonié, par le de jour nel
avec antoinette vialard Du lieu de charbonié, par le
Dechandis present a la ceremonie, Jean Gachon
Damien Pont boie, Paul vialard et Jean Grange
illitères enquis
Jauradet vic.

Me Lanque de pres et le premier septembre apres
trois publications de bans dûment faites
pendant trois dimanches ou faites consenties
au pres de notre messe parociale sans avoir
decouvert aucun autre empêchement que celui de
parenté qui les unit au quatrieme degre de parenté, par
les deux ont obtenu de pure l'indul de vingt quatre ans de presence d'un
signe un tel cas general, contresigné par mariage par le vic
abus de la immutation. L'ancien vic le mari par le signe mariage et vic



Le seigneur de parvillie
 parait pour l'auvergne
 et l'oy signi n'oy
 date du trent aout
 mariage josph choffay
 Richardin avec Anna Bravaud
 de st loy. present a la ceremonie
 Jean graing, et notaire
 Luequin.

publications faites
 de l'eglise d'aurillac
 et de
 ou l'on a vu de l'auvergne

Anna
 Bravaud

L'an mil sept cent soixante sept et le trois septembre
 Jacques Carrière est né et a été baptisé Jacques Carrière
 Carrière au presbytère de la paroisse de St Julien
 Marie au moulin neuf; le parrain a été Jacques
 majet oncle maternelle, la marraine Marie
 Cousine. Miteur de ce enquis
 Jauradot vic.

ma
 Claude
 Renellic
 Antoinette
 Charie

L'an mil sept cent soixante sept et sept septembre
 apres trois publications de bans dument faites
 pendant trois dimanches ou faites consentis au
 presence de notre messe parociale sans avoir de contrainte
 aucun empeschement, au le certifiant de parvillie
 publications faites dans l'eglise de st eloy en date
 du sept septembre signé. Anthon cure. auct, donne
 La benediction nuptiale a Claude Renellic du lieu
 de la cher de cette parvillie, fils a. Jean Antoine Claude
 et a Antoinette Charrier fille a. Jean Bonoit et
 Danna giry du lieu de Mongel parvillie de st eloy
 present a la ceremonie, Louis, et Antoinette
 preses de l'eglise, et Gabriel Salieu, Antoinette Charie
 cousin et preses de l'eglise de st eloy, iliter
 de ce enquis Jauradot vic.

M^{re}
Antoine
Longuechal
Et
Anna
Claudis

Le six septeme feue foire le sept et le sept septembre
apres trois publications de bant, dument faites
au pres de notre messe parociale pendant trois
dimanches ou parties consecutifs et apres avoir donne
la benediction des fiancailles auents enjoint en
mariage, les seramntes de leglise dument
obserues, Antoine Longuechal fils a feu Jean du
lieu du moulin de gesez, et Anna Claudis du
lieu de Labat font de cette parisse present ala
ceremonie Jean Baptiste Savardet anet
gasehon, Jean gasehon et Jamien font bene
illiteres de ce enquis Sauvadet uie

M^{re}
Louis parrot
Et
Marie piroche

Le six septeme feue foire le sept et le sept septembre apres trois
publications de bant, dument faites au pres de
notre messe parociale pendant trois dimanches ou
parties consecutifs et apres avoir donne la benediction
des fiancailles, les autres ceremonies de leglise dument
obserues auons donne la benediction nuptiale
a Louis parrot fils de seigneur Claude du lieu du
Buillon, et a Marie piroche du meme lieu present a
la ceremonie benoit Dumatz oncle de la piroche et Anne
parrot mere, l'audant piroche, Jean de la Roche et
Jean gasehon tout illiteres de ce enquis
Sauvadet uie

M^{re}
Estienne
ehonion
et
Anna la Roche

Le six septeme feue foire le sept et le sept septembre apres trois
publications de bant, dument faites au pres de
notre messe parociale pendant trois dimanches ou parties
consecutifs, un le certificat de parociale publications de m^{re} dument au
de la Roche an d'alle du trois septembre, la
ceremonie de leglise dument obserues auons donne
la benediction nuptiale a Estienne ehonion fils
de michel et de Louise parrot du lieu de parrot
et de Marie la Roche du lieu de la Roche fille de feu Gilbert
et de Marie la Roche du lieu de la Roche present a
la ceremonie Antoine ehonion mere Antoine d'antour
de la Roche, Francois la Roche frere de la Roche et
Guillaume la Roche oncle tout illiteres de ce

enquis
Sauradetme

Apr
S



112
Antoine
Quadrat
et
Catherine
Coudrayras

L'an mil sept cent soixante sept et le jour d'ap
apre, trois publications de banns faites au pres de nostre
messe de parochie pendant trois dimanches ou faites
consentifs; vlt. Le certificat de parochie publications
de mesmes pages en date du 17e d'apre, les autres
ceremonies de l'eglise d'icelle au pres de nous donne la
benediction nuptiale a Antoine Quadrat fils d'Antoine
Antoine et d'Anna Tonelles des villages de chers et a
Catherine Coudrayras fille a Claude et de deffunte
Claude Cournerie des lieux des fougues pres de
la Fayette, present a la ceremonie Antoine Quadrat pere
de Messieurs Francis la gongre oncle, Arnet et Jean
Gaschon tous illiteres de ces enquis et enquis

(Sauradetme)

m
Pierre
Fougere
Antoinette
ponchon

L'an que dessus et le dix huit septembre apres trois
publications de mariage faites au pres de nostre
messe de parochie pendant trois dimanches ou faites
consentifs les autres ceremonies de l'eglise d'icelle
observees, au pres de nous la benediction nuptiale a
meurs fougere fils de deffunt Jean, et Antoinette
Daniele du lieu de parochie monchal, et a Antoinette
ponchon fille a Antoine et a Catherine Anglade
du lieu des habitans de cette parochie ont assiste
a la ceremonie. Danciens font bonne annee et Jean
Gaschon et Antoine jeune heros tous de cette parochie
illiteres de ces enquis Sauradetme

m
Antoine
Justier et
Antoinette
Dutour

L'an que dessus et le dix huit septembre apres trois
publications de banns faites au pres de nostre messe de
parochie pendant trois dimanches ou faites consentifs sans
avoir obtenu d'autre empchement entre les parties que
la parentele du quatrieme ou quatrieme degre de parentele
il ont obtenu la dispense en date d'aujourd'hui de la
presente annee signee in best me general contresigne par
messieurs secretaires insinuee au bureau. Les insinuations
ecclésiastiques signees les memes jours signee messieurs de
benediction nuptiale a Antoine Justier fils de deffunt Claude
et de deffunte Elisabeth ploteur hab. du lieu de la hab.

et de antoinette Du tout, veuve, ane de mesme, veuve, de
mathieu batise, fille de, best helamy et de sa femme,
veuve, juyden, du lieu de, piessens, son veuve,
de Damien batise, de jeannot ane, gaschon, et
de mine font bone, illiteres, enquis, sauadet vie.

171
jean
penchon
et
marie
pointud

Lan mil sept cent soixante sept et le dix huit septembre
apres trois publications de mariage, faites au pres, de
notre, messe, pendant trois dimanches ou faites consensuiff
toutes les autres ceremonies dument observees, sans avoir decessuiff
d'autre empeschement entre les parties, que la parente de
quatre, au quatrieme, degre, de, parente, dont ils ont obtenu
la dispense, une date du quinze septembre, signe, imbert
vie, general, contree, signe, par mariage, secret, et vie, insinues,
au, bureau, des insinuations, ecclesiastiques, le, meme,
jour, signe, mariage, avant, donne, la benediction
nuptiale, a jean penchon, fils, de antoine, et de, catheline,
a pglade, du lieu de, chabrivat, et a marie, pointud,
fille, de, jean, antoine, et de, francoise, boye, du lieu
de, louvedat, ont assiste, a la, ceremonye, Damien
font bone, jean, ane, gaschon, et andre, juyden,
illiteres, des, enquis, sauadet vie.

et de la
est de
de la

Lan mil sept cent soixante sept et le six octobre est ne et a été
baptise, andré, rouvet, fils, de francois, neuvier, a la maillerie
et d'antoinette, gouthe, sa femme, le ~~par~~ ^{parren} a été, andre, rouvet,
la marreine, de antoinette, gaschon, illiteres, enquis, sauadet vie.

172
antoine
dumas
et
anna
terape

Lan mil sept cent soixante, sept et le vingt deux
septembre, apres trois publications de mariage, faites
au pres, de, notre, messe, pendant trois
dimanches ou faites consensuiff, toutes, les autres, ceremonies
dument, observees, sans, avoir, decessuiff, aucun, empesché,
ment, ny, oppocon, auont, donne, la, benediction, nuptial,
a antoine, dumas, fils, de, Louis, et de, de, pante, margitte,
fite, et de, anna, terape, fille, de, jean, et d'anna,
Lantour, toutes, les, deux, du, vilage, de, dumas, de, cette, par
ont, assiste, a la, ceremonye, Louis, jacque, terape,
jean, gaschon, et Damien,
font bone, tout, illiteres.

111
antoine.
Faitout
et
marie.
berie.

L'an mil sept cent soixante sept et le vingt deux
septembre apres trois publications de mariage
faites au pres de notre messe paroisiale pendant
trois dimanches ou faites, consenties, les autres
es le monies de leglies dument observees, sans avoir
deouert aucun empachement ny opposition, aient
donne la benediction nuptiale a antoine datus
pils a. pour elande. et de deffunte marie elandier
du lieu du pauplant. et a marie berie fille de
antoine. et d'antonette amblard du lieu de
Loyardat en presence de jean anne garchon
damien. port bone. et andre juydon. toutz illitres
de ce enquis Jaurad et uie.

Andre
Roulet

L'an que dessus et le six octobre est ne et est
baptise andre roulet pils a. pancesis muniere a
La malivie. et d'antonette gouite sa femme. le
parvain a. etc. andre roulet la maritaine daniene
garchon illitres enquis

Louise

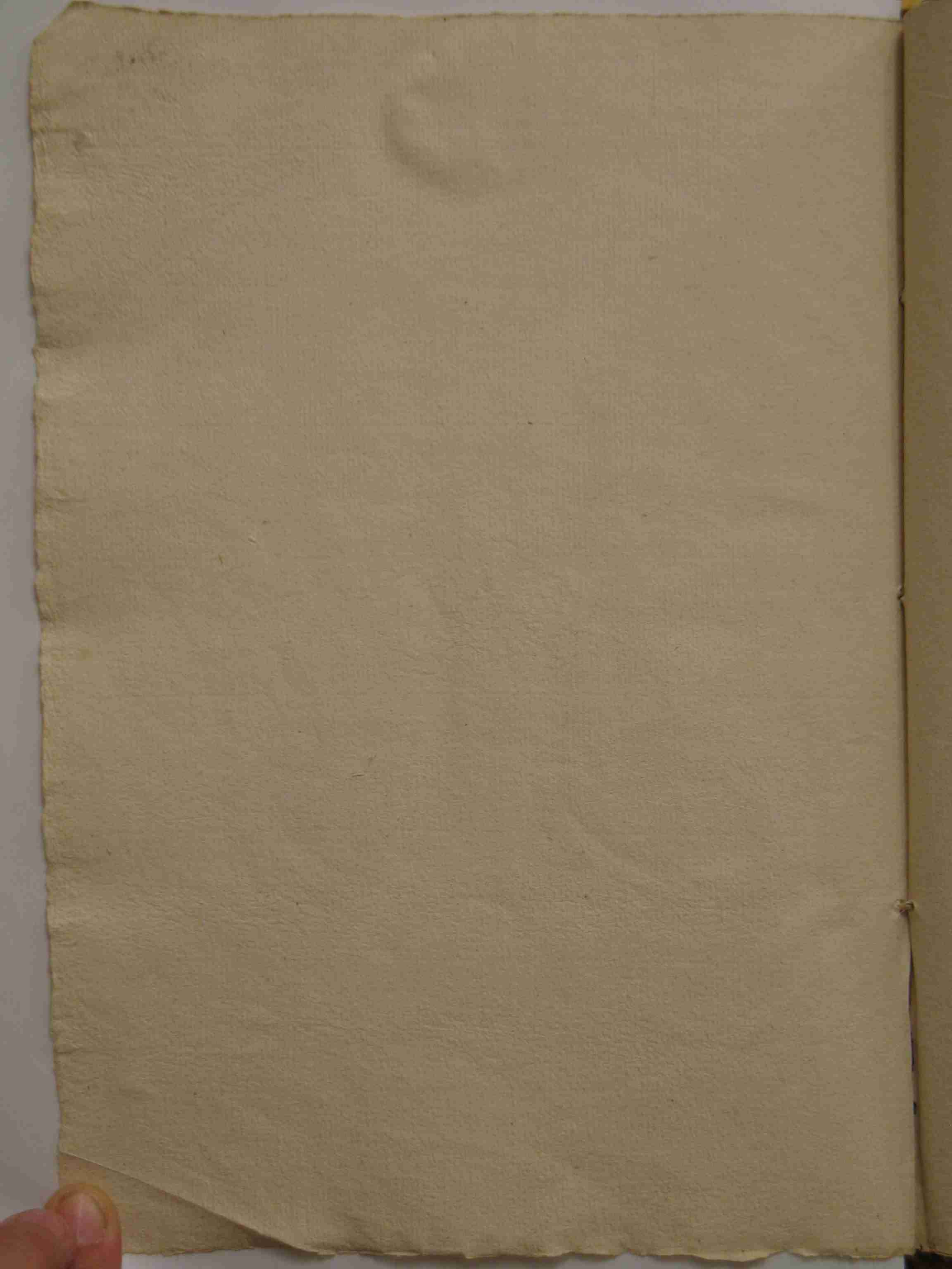
Et le mariage en son droit lieu. ^{et d'antoinette}
L'an quideus l'hectore. ^{Palais}
Louise ^{de ce enquis}
L'eglise de glade fille legitime de antoine Dubineu tout
de l'ouin chretien la femme. si parvain allemande

marie
garchon

L'an que dessus et le vingt quatre novembre est ne
au l'ouin de chandelis et baptise le vingt
einy marie garchon fille legitime de jean et a
antonie Echahes ses pere et mere. le
parvain a. etc. jean garchon grand pere, le mariton
marie garchon cousine, tout de ce l'ouin illitres
de ce enquis Jaurad et uie

Lia

S



ours

S

~~is~~

House

S

o

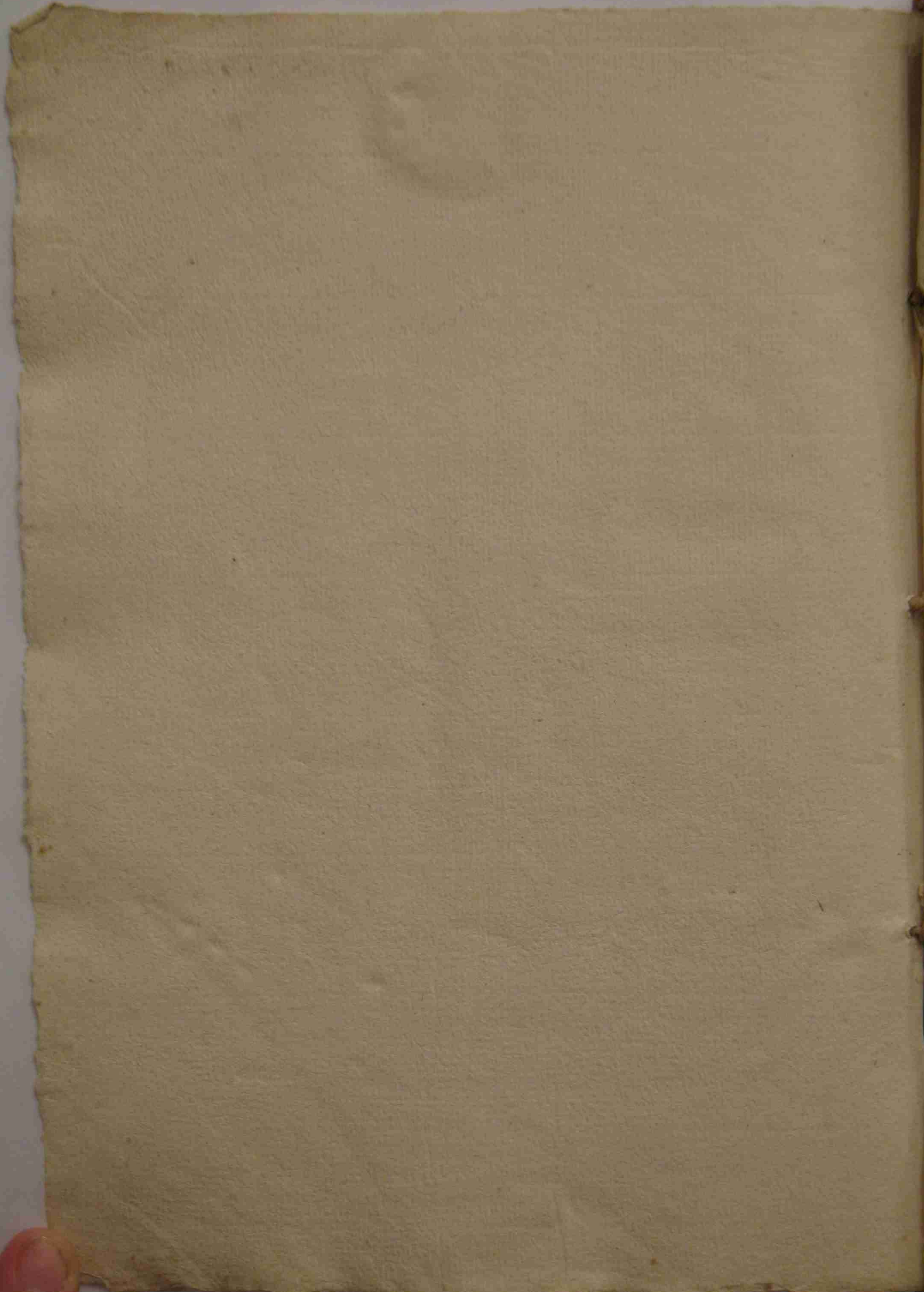
treize

2

10

Quatorze et d'années

2



Extrait des registres mortuaires de l'église paroissiale St Barthélémy de la ville pour
l'année mil sept cent soixante sept

L'an mil sept cent soixante sept le neuvième jour du mois de décembre
le corps de Claude Tonille sieur de planches natif du village d'ichet par
Dissandaly diocèse de Clermont, décédé hier à l'hôpital de la ville de la capitale
à l'âge d'environ vingt trois ans, muni des sacrements a été inhumé par moy
vicaire sous signé, dans l'église paroissiale en présence de loüis esautoine
Tonille ses père, aussi sieur de planches originaire dudit lieu d'ichet sur
par St Dissandaly esde Jean Rouquette scribe habitant de la ville de la
ville signé avec moy Lesd loüis esautoine Tonille ne s'avoit écrit de
ce interpellé. Rouquette & Laborie vic. signé.

Je soussigné certifie avoir tiré nos notes des registres mortuaires
de l'église paroissiale de la capitale l'extrait cy dessus le cinquième
jour du mois d'avril mil sept cent soixante huit Laborie vicaire
De la ville de la capitale



Patrimoine
annuel
ent

Lean mil sept cent
des jannees alle
de l'age de son
dix sept ans
au cinquante ans
et jian garbon illiteres
L'abbé de
L'abbé de



annee
dechee

Lan que lepus et le enge jannees de cette
enterrée dans le cymetiere de cette
annee de chee morte au moulin de yepis le
jour precedant age entous vingt cinq ans
present au conuoit jian Baptiste jauradet
antoinc longepant illiteres enquis
L'abbé de

ent
dechee
annuel

Lean mil sept cent
des jannees alle
de l'age de son
dix sept ans
au cinquante ans
et jian garbon illiteres
L'abbé de
L'abbé de

ent
bleis
communal

Lan que dussus et le vingt deux jannees
acte enterrée dans le cymetiere de cette
parisse morte au eluel le jour precedant bleis
le communal age entous vingt cinq ans present
au conuoit gantoinc anglade et jian garbon
illiteres de chee enquis
L'abbé de

ent
dechee
annuel

Lan que dussus et le vingt six jannees
acte enterrée dans le cymetiere de cette
parisse morte au eluel le jour precedant bleis
le communal age entous vingt cinq ans present
au conuoit gantoinc anglade et jian garbon
illiteres de chee enquis
L'abbé de

ent
catherine
fougere

L'an mil sept cent soixante sept et le vingt huit
fevrier est a. ete. enterrée. dans le cimetiere
de cette parisse. catherine fougere morte
au lieu de piere le jour precedent agee entour
soixante dix ans present au comit andrie
chouin et claud coudayas illiteres enquis
Marry curé

ent
sieur
maire

L'année par de vingt un mars a. ete. enterrée dans le cimetiere
de la paroisse saint marie mort le jour precedent au lieu
de l'Église agee de cent soixante dix ans present au comit
claud coudayas et jean garbon illiteres enquis
Marry curé

ent
ant
dame

L'année de plus et le dix sept aout a. ete. enterrée
dans le cimetiere de cette parisse antoine david
mort le jour precedent agee de cent un ans
un ans fils legitime a louis et a jeanne chouin
present au comit damien font bone et jean
garbon illiteres enquis
Marry curé

ent
ant
pointe

L'année de plus et le quinzieme avril a. ete.
enterrée dans le cimetiere de cette parisse
antoinette pointe morte au lieu de l'Église le jour
precedant agee de cent soixant ans present
au comit pierre curriere et jean garbon
illiteres enquis
Marry curé

ent
antonia
tanche

L'année de plus et le dix avril mil sept cent soixante
sept et fut enterrée le jour precedent agee de cent un
un mois present a la sepulture de damien font
bone et jean garbon illiteres enquis
Marry curé

ent
ant
d'abord

L'an mil sept
sept et le



ent soixante. Deux
vingt sixième

auvit a été
cimetière de
mort aux lieux preses le jour precedant age
d'abord cinquante ans presant au. auoit antre
anglade. et jean gaschon illiteres enquis

L'abbé curé

ent
claudes
juchon

L'an que de plus et le vingt quatre mai a été
enterré dans le cimetière de cette juche claudes
juchon mort le jour precedant aux deux
preses age. d'abord soixante ans presans a la
ceremonie jean gaschon et damien font bone
illiteres enquis

L'abbé curé

ent
joseph
haboussier

L'an que de plus et le vingt six juin a été enterré
dans l'eglise de cette juche joseph haboussier
mort le jour precedant a la eglise
presans au conuoi damien et claudes haboussier
illiteres enquis

L'abbé curé

ent
etienne
jupidon

L'an que de plus et le seize juillet est mort
etienne jupidon de se. leuig age d'abord
soixante dix ans mort le jour precedant
presans a la sepulture antoine jupidon et
jean gaschon illiteres enquis

L'abbé curé

ent
jean
anglade

L'an que de plus et le dix sept aout a été
enterré dans le cimetière de cette juche jean
anglade mort le jour precedant au lieu de
la foresterie age d'abord quarante huit ans
presans a la sepulture damien font bone et jean
gaschon illiteres enquis

L'abbé curé



ent
jean
pouchon

L'an mil sept cent
et le dix huit
enterré dans
jean pouchon
jean pouchon
au eussis jean pouchon et damien font bone illiteres
enquis

soixant sept trois
octobre morte
le cimetiére de cette parisse
Lieu de sa habitation mort le
de tous cinquante ans
au eussis jean pouchon et damien font bone illiteres
enquis

ent
marie
gardy

L'an que dessus et le dix neuf
dans le cimetiére de cette parisse marie gardy morte
au la page le jour precedent agée de tous vingt
ans present au eussis jean pouchon et damien
font bone illiteres enquis

soixant sept trois
octobre morte
le cimetiére de cette parisse
Lieu de sa habitation mort le
de tous vingt ans
au eussis jean pouchon et damien font bone illiteres
enquis

ent
claude
aubriche

L'an que dessus et le dix neuf
dans le cimetiére de cette parisse claude aubriche
fils de jean le d'claude mort au parisis le jour precedent
agée de cinquante ans present au eussis jean pouchon
et jean pory illiteres enquis

soixant sept trois
octobre morte
le cimetiére de cette parisse
Lieu de sa habitation mort le
de tous cinquante ans
au eussis jean pouchon et damien font bone illiteres
enquis

ent
marie
pointus

L'an que dessus et le onze
dans le cimetiére de cette parisse marie pointus morte au
Lieu de la page le jour precedent agée de tous
quatre mois present au eussis jean pouchon et
damien font bone illiteres enquis

soixant sept trois
octobre morte
le cimetiére de cette parisse
Lieu de sa habitation mort le
de tous quatre mois
au eussis jean pouchon et damien font bone illiteres
enquis

ent
pierre
dumas

L'an que dessus et le premier
dans le cimetiére de cette parisse pierre dumas mort au
le jour precedent agée de cinquante ans present
au eussis louis de l'ape et jean pory illiteres enquis

soixant sept trois
octobre morte
le cimetiére de cette parisse
Lieu de sa habitation mort le
de tous cinquante ans
au eussis jean pouchon et damien font bone illiteres
enquis

ent
catherine
montel

L'an que dessus et le neuf
dans le cimetiére de cette parisse catherine montel morte au
le jour precedent agée de soixante et dix ans present au eussis jean
pouchon et damien font bone illiteres enquis

soixant sept trois
octobre morte
le cimetiére de cette parisse
Lieu de sa habitation mort le
de tous soixante et dix ans
au eussis jean pouchon et damien font bone illiteres
enquis

ent
guill
gouttas

Le six mil sept cent soixante sept et le vingt quatre
decembre mil sept cent soixante sept dans l'ecumene de Javelle
parffe guillaume gouttas mort aux deux pres
le jour precedent age de tout soixant ans present
au conseil jean jarchon et damien bonville reserquis

Alasse curé

ent
moull
moull

Le six mil sept cent soixante six et le six
entree dans le cimetiere de cette paroisse
marie moull morte le jour precedent a son
age de tout vingt ans present au conseil Louis
Festier et pierre barriere illiteres reserquis

Alasse curé

nouveau registre de l'empereur Napoléon
le six de may l'an six de 1808

Alasse
curé de haudelin

quinto

5

quarto

terceto

dueto

dueto

dueto

dueto

ter

u

terceto

quarto

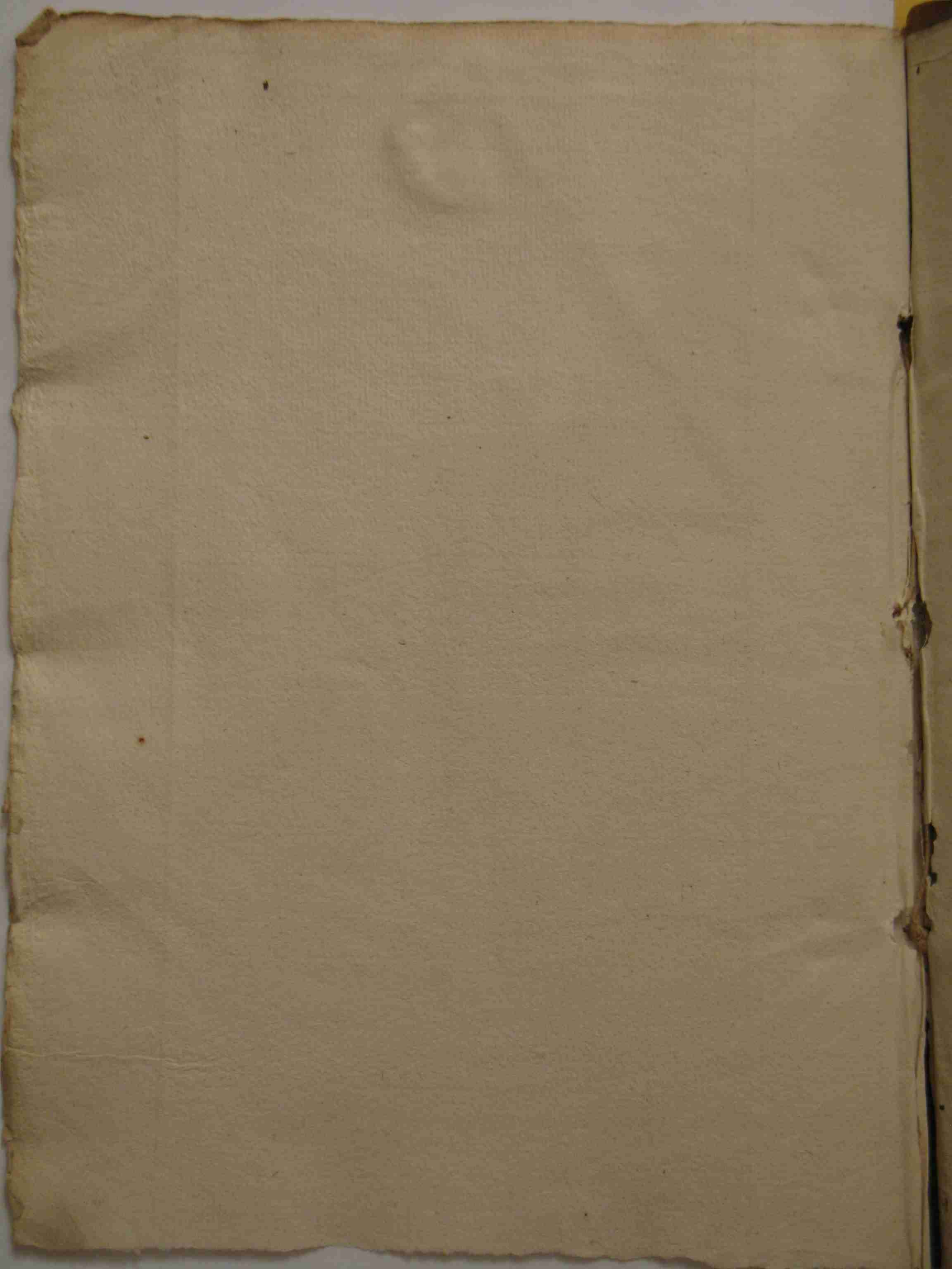
quinto

quarto

Aug

S

10



Academy

1

1

